

**RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN**

*Paix - Travail – patrie*

**MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS  
SECONDAIRES**



**REPUBLIC OF CAMEROON**

*Peace - Work - Fatherland*

**MINISTRY OF SECONDARY  
EDUCATION**

**RAPPORT D'ANALYSE  
DES DONNÉES STATISTIQUES  
DU MINESEC  
2016/2017 - 2018/2019**





# EQUIPE DE REDACTION

## SUPERVISION

---

- **Prof. Pauline NALOVA LYONGA**, Ministre des Enseignements Secondaires (MINESEC)
- **M. BAYAOLA Boniface**, Secrétaire d'État auprès du Ministre des Enseignements Secondaires chargé de l'Enseignement Normal

## COORDINATION

---

- **Prof. Fabien NKOT**, Secrétaire Général du MINESEC

## DIRECTEUR DE RÉDACTION

---

- **Prof. BELLO**, Chef de Division des Projets, de la Planification et de la Coopération

## EQUIPE TECHNIQUE/TECHNICAL TEAM

---

- **M. BADIAM Michel Bertrand**, Chef de Cellule de la Planification (CELPLAN)
- **M. EKWELLE ESSOUA Michel Gabin**, Chargé d'Études Assistant N° 1 à la CELPLAN
- **M. ASSONGUO SONWAH Séraphin**, Chargé d'Études Assistant N° 2 à la CELPLAN
- **M. ABOUBAKAR SIDDIKI**, Chargé d'Études Assistant N° 4 à la CELPLAN
- **Mme OSSOMBA Anne Lucie née NDOH MVONDO**, CEA N° 5 à la CELPLAN
- **M. TIMENE TEMO Paul**, Cadre à la CELPLAN
- **M. GABFOUBE Victor**, Cadre à la CELPLAN
- **M. NOAH Albert**, Cadre à la CELPLAN
- **Mme NGO NKOTH Danielle épouse NTSOGO AMOUGOU**, Cadre à la CELPLAN
- **M. DZOYEM SOKENG Germain**, Cadre à la CELPLAN
- **M. Primus DEMBOH**, Cadre à la CELPLAN





# SOMMAIRE

<b>EQUIPE DE REDACTION</b> .....	<b>iii</b>
<b>SOMMAIRE</b> .....	<b>v</b>
<b>ABREVIATIONS</b> .....	<b>vii</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX</b> .....	<b>x</b>
<b>LISTE DES FIGURES</b> .....	<b>xiii</b>
<b>RÉSUMÉ EXÉCUTIF</b> .....	<b>xv</b>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>1</b>
<b>I. CONTEXTE D'ELABORATION DU RAPPORT D'ANALYSE</b> .....	<b>1</b>
I.1. Contexte politico-institutionnel .....	1
I.2. Environnement démographique .....	1
I.3. Environnement économique. ....	2
<b>II. OBJECTIF DE LA CARTE SCOLAIRE</b> .....	<b>3</b>
<b>CHAPITRE I : DEMANDE ET OFFRE D'ÉDUCATION</b> .....	<b>5</b>
<b>I. DEMANDE D'ÉDUCATION</b> .....	<b>7</b>
I.1 Effectifs des élèves de l'enseignement secondaire .....	7
I.2. Effectifs des élèves-maitres du Normal .....	10
I.3. Effectifs des cas sociaux .....	12
<b>II. OFFRE D'ÉDUCATION</b> .....	<b>14</b>
II.1 Établissements scolaires .....	14
II.2. Salles de classe .....	18
II.3. Autres locaux dans les établissements scolaires publics .....	20
II.4. Commodités dans les établissements du secondaire .....	26
II.5. Enseignants .....	30
II.6. Personnels administratifs dans les établissements .....	33
II.7. Supervision Pédagogique .....	38
<b>CHAPITRE II : EFFICACITE INTERNE DU SYSTEME</b> .....	<b>41</b>
<b>I. ACCÈS ET ÉQUITÉ</b> .....	<b>43</b>
I.1. Taux de scolarisation .....	43
I.2. Taux d'admission .....	46
I.3. Taux de transition .....	47
I.4. Taux d'achèvement .....	50
I.5. Taux de promotion .....	53
I.6. Taux de redoublement .....	58
I.7. Taux d'abandon .....	64
I.8. Taux de rétention .....	69
I.9. Coefficient d'efficacité interne du système .....	71
<b>II. QUALITÉ ET PERTINENCE</b> .....	<b>72</b>

II.1. Ratio élèves/salles de classe dans l'enseignement public _____	72
II.2. Ratio élèves/division _____	74
<b>III. RÉSULTATS AUX EXAMENS OFFICIELS _____</b>	<b>75</b>
III.1. Examens organisés par la DECC _____	75
III.2. Examens organisés par l'OBC _____	77
III.3. Examens organisés par le GCE Board _____	79
<b>CHAPITRE III : GOUVERNANCE .....</b>	<b>83</b>
<b>I. ENCADREMENT DISCIPLINAIRE DES ÉLÈVES _____</b>	<b>85</b>
<b>II. ENCADREMENT PSYCHOLOGIQUE DES ÉLÈVES _____</b>	<b>86</b>
<b>III. ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE DES ENSEIGNANTS _____</b>	<b>87</b>
<b>IV. FINANCEMENT DE L'ÉDUCATION _____</b>	<b>88</b>
IV.1. Évolution du budget du MINESEC de 2009 à 2019 _____	88
IV.2. Évolution du montant alloué à la construction et à la réhabilitation des salles de classe _____	89
IV.3 Évolution du montant des subventions accordées aux établissements scolaires _____	89
<b>CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....</b>	<b>91</b>
<b>TABLE DES MATIERES .....</b>	<b>95</b>



## ABREVIATIONS

N°	SIGLES/ ABREVIATIONS	SIGNIFICATION /MEANING
1.	<b>AD</b>	Adamaoua/ Adamawa
2.	<b>APPS</b>	Activités Post et Peri Scolaires/Co-curricular activities
3.	<b>AT</b>	Année Technique/Level of study
4.	<b>BEPC</b>	Brevet d'Études du Premier Cycle
5.	<b>BUCREP</b>	Bureau Central de Recherche et Études de Population
6.	<b>CAP</b>	Certificat d'Aptitude Professionnelle
7.	<b>CE</b>	Centre
8.	<b>CET</b>	Collège d'Enseignement Technique/ Technical College
9.	<b>CO/COSU/CPOS U</b>	Conseiller (Principal) d'Oriendation Scolaire et Universitaire/(Senior) Guidance Councillor
10.	<b>CPJA/CJA</b>	Conseiller (Principal) des Jeunesses et d'Animations/ (Senior) Youth and Animation Councillor
11.	<b>CRM</b>	Centre des Ressources Multimédias/Multimedia Centre
12.	<b>CTE</b>	Commercial Technical Education
13.	<b>DAJ</b>	Division des Affaires Juridiques/Department of Legal Affairs
14.	<b>DEC</b>	Department of Examination and Certification
15.	<b>DECC</b>	Direction des Examens, des Concours et de la Certification
16.	<b>DEN</b>	Direction de l'Enseignement Normal/ Department of Teacher Training
17.	<b>DESG</b>	Direction de l'Enseignement Secondaire Général/ Department of General Secondary Education
18.	<b>DESTP/DTVSE</b>	Direction de l'Enseignement Secondaire Technique et Professionnel/Department of Technical and Vocational Secondary Education
19.	<b>DOVAS</b>	Direction de l'Oriendation, de la Vie et de l'Assistance Scolaires/Department of School Orientation, Life and Assistance
20.	<b>DPPC</b>	Division des Projets, de la Planification et de la Coopération/ Department of Projects, Educational Planning and Cooperation.
21.	<b>DRFM</b>	Direction des Ressources Financières et Matérielles/ Department of Financial and Material Resources
22.	<b>DRH</b>	Direction des Ressources Humaines/Department of Human Resources
23.	<b>EGE</b>	English Grammar Education
24.	<b>EN</b>	Extrême-Nord/ Far-North
25.	<b>ENIEG/GTTC</b>	Ecole Normale des Instituteurs de l'Enseignement Général/ Government Teacher Training College
26.	<b>ENIET/GTTTC</b>	Ecole Normale des Instituteurs de l'Enseignement Technique/ Government Technical Teacher Training College
27.	<b>ES</b>	EST/ East
28.	<b>ESG/GSE</b>	Enseignement Secondaire Général/General Secondary Education
29.	<b>ESTP/TVSE</b>	Enseignement Secondaire Technique et Professionnel /Technical and Vocational Secondary Education
30.	<b>ETE</b>	English Technical Education
31.	<b>F/G</b>	Filles/ Girls
32.	<b>FW</b>	Femmes/ Women
33.	<b>FGE</b>	French Grammar Education

<b>N°</b>	<b>SIGLES/ ABREVIATIONS</b>	<b>SIGNIFICATION /MEANING</b>
34.	<b>Fr</b>	Form
35.	<b>FTE</b>	French Technical education
36.	<b>G/ B</b>	Garçons/ Boys
37.	<b>GCE-AL</b>	General Certificate of Education-Advance Level
38.	<b>GCE-Board</b>	General Certificate of Education-Board
39.	<b>GCE-OL</b>	General Certificate of Education-Ordinary Level
40.	<b>GSE</b>	General Secondary Education
41.	<b>GTTC</b>	Government Teacher Training College
42.	<b>GTTC</b>	Government Technical Teacher Training College
43.	<b>H/M</b>	Hommes/ Men
44.	<b>IAEG/IEG</b>	Instituteur (Adjoint) d'Enseignement Général/ General Education Grade II Teacher
45.	<b>ICG</b>	Inspecteur Coordonateur Général/ Inspector Coordinator General
46.	<b>IGE</b>	Inspection Générale des Enseignements/Inspectorate General of Education
47.	<b>IGS</b>	Inspection Générale des Services/Inspectorate general of Services
48.	<b>IND</b>	Industriel/Industrial
49.	<b>INS</b>	Institut National de la Statistique
50.	<b>IP</b>	Indice de Parité/Gender Parity Index
51.	<b>IPET/IET</b>	Instituteur (Principal) d'Enseignement Technique/( Senior) Technical Education Grade I Teacher
52.	<b>IPJA/IJA</b>	Instructeur (Principal) des Jeunesses et d'Animations/(Senior) Youth and animation Grade I Teacher
53.	<b>IPN/NPI</b>	Inspecteur de Pédagogie National/National Pedagogic Inspector
54.	<b>IPN/CS</b>	Inspecteur de Pédagogie National /Chef de Section/National Pedagogic Inspector, Chief of Section
55.	<b>ITE</b>	Industrial Technical Education
56.	<b>LT</b>	Littoral/ Littoral
57.	<b>Lw/Up</b>	Lower/Upper
58.	<b>MEPS/MAEPS/ MPEPS</b>	Maitre (Adjoint/Principal) d'Education Physique et Sportive/ Grade II/Grade I Physical Education Teacher
59.	<b>MINEDUB</b>	Ministère de l'Education de Base
60.	<b>MINFI</b>	Ministère des Finances
61.	<b>MINESEC</b>	Ministère des Enseignements Secondaires/Ministry of Secondary Education
62.	<b>NO</b>	Nord/ North
63.	<b>NW</b>	Nord-Ouest/ North-West
64.	<b>OBC</b>	Office du Baccalauréat du Cameroun
65.	<b>OU</b>	Ouest/ West
66.	<b>PCEG</b>	Professeur des Collèges d'Enseignement Général/Secondary School Teacher
67.	<b>PCET</b>	Professeur des Collèges d'Enseignement Technique/Technical Secondary School Teacher
68.	<b>PENI/PENIA</b>	Professeur (Adjoint) des Ecoles Normales d'Instituteurs/Assistance grade I teacher trainer
69.	<b>PEPS /PAEPS</b>	Professeur (Adjoint) d'Education Physique et des Sports/Assistant Physical Education Teacher
70.	<b>PLEG</b>	Professeur des Lycées d'EnseignementGénéral/ High School Teacher
71.	<b>PLET</b>	Professeur des Lycées d'Enseignement Technique Technical High School Teacher
72.	<b>SEESEN</b>	Secrétaire d'Etat auprès du MINESEC chargé de l'Enseignement Normal/Secretary of State in Charge of Teacher Training

N°	SIGLES/ ABREVIATIONS	SIGNIFICATION /MEANING
73.	<b>SG</b>	Secrétaire Général/General Secretariat
74.	<b>SO/SW</b>	Sud-Ouest/ South-West
75.	<b>STT</b>	Sciences et Technologie du Tertiaire/ Tertiary Science and Technology
76.	<b>SU</b>	Sud/ South
77.	<b>Tle</b>	Terminale
78.	<b>TTC</b>	Teacher Training College
79.	<b>TTTC</b>	Technical Teacher Training College



## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Évolution de la proportion des effectifs par région, selon l'ordre d'enseignement .....	9
Tableau 2. Évolution de la proportion des effectifs par ordre d'enseignement, selon la région.....	9
Tableau 3. Évolution des effectifs des élèves par région selon le type d'enseignement .....	10
Tableau 4. Évolution des effectifs des élèves par région selon le sous-système.....	10
Tableau 5. Évolution des effectifs des élèves-maitres par région, selon l'ordre d'enseignement.....	12
Tableau 6. Évolution du ratio élèves/toilette et du ratio personnels/toilette par région dans le secondaire Public.....	20
Tableau 7. Évolution ratio Élèves-maitres/toilette et du ratio personnels/toilette par région dans le Normal Public.....	21
Tableau 8. Évolution du nombre moyen de personnes par bureau administratifs, des ratios salles de professeur par Établissement, Salle de réunion par établissement et logement de fonction par établissement dans le secondaire public .....	22
Tableau 9. Évolution du nombre moyen de personnes par bureau administratifs, des ratios salles de professeur par Établissement, Salle de réunion par établissement et logement de fonction par établissement dans le normal public .....	23
Tableau 10. Évolution des ratios CRM par établissement, Salle informatique par Établissement, Laboratoire scientifique par Établissement et Laboratoire de langue par établissement dans le secondaire public par région.....	24
Tableau 11. Évolution du pourcentage des établissements disposant de Salle d'informatique et de Centre de Ressources Multimédia dans le Normal Public par région .....	25
Tableau 12. Évolution du pourcentage des établissements disposant d'une bibliothèque, d'un gymnase dans le secondaire Public.....	26
Tableau 13. Évolution du pourcentage des établissements disposant d'une bibliothèque dans le Normal Public par région .....	26
Tableau 14. Évolution du ratio Élèves par place assise dans le secondaire public par région selon le type d'enseignement.....	27
Tableau 15. Évolution du ratio élèves par ordinateur dans le secondaire public par région selon le type d'enseignement.....	27
Tableau 16. Pourcentage des établissements du secondaire Public disposant de certaines commodités par région en 2018/2019.....	29
Tableau 17. Pourcentage des établissements de l'ENI Public disposant de certaines commodités par région .....	30
Tableau 18. Évolution des effectifs des enseignants du Normal public par type d'enseignement selon le statut et le sexe .....	33
Tableau 19. Évolution des proportions des chefs d'établissement dans le secondaire (ESG+ESTP) par région selon le sexe .....	34
Tableau 20. Évolution des proportions des Directeurs dans les ENI publiques par région selon le sexe ..	34
Tableau 21. Évolution des proportions des Directeurs-Adjoints dans les ENI publiques par région selon le sexe .....	35
Tableau 22. Évolution des proportions des censeurs par région selon le sexe .....	35
Tableau 23. Évolution des proportions des Chefs des travaux dans l'ESTP public par région selon le sexe	36

Tableau 24. Évolution de la proportion des Surveillants généraux dans l'ESG public par région selon le sexe .....	36
Tableau 25. Évolution des proportions des Surveillants généraux dans l'ESTP public par région selon le sexe .....	37
Tableau 26. Évolution des proportions des agents financiers dans le secondaire (ESG+ESTP) public par région selon le sexe .....	37
Tableau 27. Répartition (%) des IPR par inspection en 2018/2019.....	38
Tableau 28. Population scolarisable de 12 à 15 ans au 1 <sup>er</sup> cycle du secondaire dans les régions .....	43
Tableau 29. Population scolarisable au 2 <sup>nd</sup> cycle de 16 à 18 ans du secondaire dans les régions.....	44
Tableau 30. Évolution du taux brut de scolarisation au secondaire par sexe et région .....	44
Tableau 31. Évolution du taux net de scolarisation au secondaire général et technique par sexe et région	45
Tableau 32. Évolution du taux brut d'admission au secondaire général et technique par région selon le sexe .....	46
Tableau 33. Évolution du taux de transition du primaire au secondaire général et technique par sexe et région .....	47
Tableau 34. Évolution du taux de transition du premier cycle au second cycle du secondaire général et technique par région selon le sexe.....	48
Tableau 35. Évolution du taux de transition du premier cycle au second cycle du secondaire général anglophone par sexe et région .....	49
Tableau 36. Évolution du taux de transition du premier cycle au second cycle du secondaire général francophone par sexe et région.....	49
Tableau 37. Évolution du taux de transition du premier cycle au second cycle du secondaire technique par sexe et région .....	50
Tableau 38. Évolution du taux d'achèvement du premier cycle du secondaire général et technique .....	51
Tableau 39. Évolution du taux d'achèvement du premier cycle du secondaire général .....	51
Tableau 40. Évolution du taux d'achèvement du premier cycle du secondaire technique.....	52
Tableau 41. Évolution du taux d'achèvement du second cycle du secondaire général et technique.....	52
Tableau 42. Évolution des taux d'achèvement du second cycle du secondaire général .....	53
Tableau 43. Évolution des taux d'achèvement du second cycle du secondaire technique .....	53
Tableau 44. Évolution des taux de promotion au secondaire général et technique.....	54
Tableau 45. Évolution des taux de promotion au secondaire général.....	54
Tableau 46. Évolution des taux de promotion au secondaire technique .....	55
Tableau 47. Évolution des taux de promotion au premier cycle du secondaire général et technique.....	55
Tableau 48. Évolution des taux de promotion au premier cycle du secondaire général.....	56
Tableau 49. Évolution des taux de promotion au premier cycle du secondaire technique .....	56
Tableau 50. Évolution des taux de promotion au second cycle du secondaire général et technique .....	57
Tableau 51. Évolution des taux de promotion au second cycle du secondaire général .....	58
Tableau 52. Évolution des taux de promotion au second cycle du secondaire technique .....	58
Tableau 53. Évolution des taux de redoublement au secondaire général et technique .....	59
Tableau 54. Évolution des taux de redoublement au secondaire général .....	60
Tableau 55. Évolution des taux de redoublement au secondaire technique.....	60
Tableau 56. Évolution des taux de redoublement au premier cycle du secondaire général et technique ...	61
Tableau 57. Évolution des taux de redoublement au premier cycle du secondaire général.....	61

Tableau 58. Évolution des taux de redoublement au premier cycle du secondaire technique .....	62
Tableau 59. Évolution des taux de redoublement au second cycle du secondaire général et technique ..	62
Tableau 60. Évolution du taux de redoublement au second cycle du secondaire général .....	63
Tableau 61. Évolution du taux de redoublement au second cycle du secondaire technique .....	63
Tableau 62. Évolution du taux d'abandon au secondaire général et technique.....	64
Tableau 63. Évolution du taux d'abandon au secondaire général.....	65
Tableau 64. Évolution du taux d'abandon au secondaire technique .....	65
Tableau 65. Évolution du taux d'abandon au premier cycle du secondaire général et technique.....	66
Tableau 66. Évolution du taux d'abandon au premier cycle du secondaire général.....	67
Tableau 67. Évolution du taux d'abandon au premier cycle du secondaire technique .....	67
Tableau 68. Évolution des taux d'abandon au second cycle du secondaire général et technique.....	68
Tableau 69. Évolution du taux d'abandon au second cycle du secondaire général .....	69
Tableau 70. Évolution des taux d'abandon au second cycle du secondaire technique .....	69
Tableau 71. Évolution des profils de rétention pseudo-longitudinal au secondaire général et technique ..	70
Tableau 72. Évolution des profils de rétention pseudo-longitudinal au secondaire général .....	70
Tableau 73. Évolution des profils de rétention pseudo-longitudinal au secondaire technique.....	71
Tableau 74. Évolution des indices d'efficacité interne au secondaire.....	72
Tableau 75. Évolution du ratio élèves/salle de classe dans le Secondaire Général Public de 2017 à 2019	72
Tableau 76. Évolution du ratio élèves/salle de classe dans le Secondaire Technique et Professionnel Public de 2017 à 2019 .....	73
Tableau 77. Évolution du ratio élèves/salle de classe dans l'Enseignement Normal Général Public de 2018 à 2019 .....	73
Tableau 78. Évolution du ratio élèves/salle de classe dans l'Enseignement Normal Technique Public de 2017 à 2019 .....	74
Tableau 79. Évolution du ratio élèves/division dans l'Enseignement Secondaire général Public de 2017 à 2019 .....	74
Tableau 80. Évolution du ratio élèves/division dans l'ESTP Public de 2017 à 2019.....	75
Tableau 81. Récapitulatif des résultats au Baccalauréat technique, selon la région et le genre session 2019 .....	80
Tableau 82. Récapitulatif des résultats au Brevet technique par région, selon le genre session 2019.....	81
Tableau 83. Évolution du ratio élèves par surveillant général par région, selon le type d'enseignement...	85
Tableau 84. Évolution du ratio élèves-conseiller d'orientation par région .....	87
Tableau 85. Évolution du ratio enseignants par censeur par région, selon le type d'enseignement.....	88
Tableau 86. Évolution du budget du MINESEC de 2009 à 2019 .....	89
Tableau 87. Évolution des montants alloués à la construction et à la réhabilitation des salles de classe au MINESEC.....	89
Tableau 88. Évolution du montant des subventions accordées aux établissements scolaires privés par type.....	90



## LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Évolution du taux de croissance économique au cours des cinq dernières années .....	2
Figure 2 : Évolution du BIP du MINESEC au cours des huit dernières années .....	2
Figure 4. Évolution des effectifs des élèves par sexe .....	7
Figure 5. Évolution des effectifs des élèves par ordre d'enseignement .....	8
Figure 6. Évolution des effectifs des élèves par région.....	8
Figure 7. Évolution des effectifs des élèves-maitres par Sexe .....	11
Figure 8. Évolution des effectifs des élèves-maitres par type d'enseignement.....	11
Figure 9. Évolution des effectifs des cas sociaux par sexe.....	12
Figure 10. Évolution des effectifs des cas sociaux par type .....	13
Figure 11. Évolution des effectifs des cas sociaux par région .....	13
Figure 12. Évolution du nombre d'établissements scolaires par ordre d'enseignement .....	14
Figure 13. Évolution de la proportion des établissements scolaires par région .....	15
Figure 14. Répartition des établissements scolaires par région, selon l'ordre d'enseignement en 2018/2019.....	15
Figure 15. Évolution des effectifs des établissements du public par type d'enseignement .....	16
Figure 16. Évolution de la proportion des établissements scolaires publics par région .....	16
Figure 17. Évolution des effectifs des établissements du Privé par type d'enseignement.....	17
Figure 18. Évolution de la proportion des établissements du Privé par région .....	17
Figure 19. Évolution de la proportion des salles de classe par ordre d'enseignement .....	18
Figure 20. Évolution du nombre de salles de classe du secondaire public selon le type de matériaux de construction .....	18
Figure 21. Évolution du nombre de salles de classe du secondaire public par région selon le type de matériaux de construction .....	19
Figure 22. Évolution du nombre de salles de classe du Normal par ordre d'enseignement.....	19
Figure 23. Évolution des effectifs des enseignants du Public par sexe .....	30
Figure 24. Proportion des enseignants du public par région en 2018/2019 .....	31
Figure 25. Évolution des effectifs des enseignants du public par statut .....	32
Figure 26. Évolution des effectifs des enseignants du secondaire Public par Sexe .....	32
Figure 27. Évolution des effectifs des enseignants du Normal Public par sexe .....	33
Figure 28. Répartition des Inspecteurs de pédagogie régionaux par discipline selon le sexe en 2018/2019 .....	38

Figure 29. Répartition des Inspecteurs de pédagogie nationaux par discipline selon le sexe en 2018/2019 .....	39
Figure 30. Évolution des effectifs d'élèves du secondaire général et technique sur les six dernières années. ....	43
Figure 31. Accroissement du Taux Brut de Scolarisation au secondaire général et technique entre 2017 et 2019 .....	45
Figure 32. Évolution du taux de réussite aux examens organisés par la DECC de 2016 à 2019 .....	77
Figure 33. Évolution du taux de réussite aux examens organisés par l'OBC de 2016 à 2019 .....	78
Figure 34. Évolution des taux de réussite aux examens organisés par le GCE Board de 2016 à 2019 ..	80
Figure 35. Coefficient de présence des surveillants généraux de l'ESG et de l'ESTP en 2019 .....	86
Figure 36. Évolution du coefficient de présence des Conseillers d'orientation dans le secondaire.....	87
Figure 37. Ratio enseignants/IPR par Région en 2018/2019 .....	88



## RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Le présent document intitulé **Rapport d'analyse des données statistiques** est, une analyse des données statistiques des annuaires statistiques du Ministère des Enseignements Secondaires sur la période 2017/2018 -2019/2020. Les données utilisées dans ce document sont issues des documents officiels de plusieurs administrations (MINESEC, MINEDUB, MINFI, BUCREP et INS).

Malgré les efforts fournis par le Gouvernement pour le développement de l'enseignement secondaire, il reste encore du chemin à parcourir d'où les constats suivants :

- **L'effectif des élèves du secondaire a connu une baisse à l'échelle nationale, d'où la baisse du Taux Brut de Scolarisation (TBS) dans le secondaire.** L'analyse à l'échelle régionale montre que cette baisse est essentiellement la conséquence de la baisse des effectifs dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest en raison la crise sécuritaire qui y sévit. Il est de ce fait important d'envisager des mesures incitatives à un retour des enfants dans les salles de classe dans toutes les régions en crise (Nord-Ouest, le Sud-Ouest et l'Extrême-nord).
- **La répartition des établissements scolaires par rapport à l'effectif des élèves montre qu'il existe des établissements à très faible, voire zéro effectif d'élèves d'une part et des établissements scolaires surpeuplés d'autre part.** cela prouve à dessein qu'il n'y a pas de rationalisation dans la création des établissements scolaires. Il est de ce faite recommandé de tenir compte des exigences de la Carte scolaire lors de la création de nouveaux établissements scolaires et de construire des logements d'astreinte dans les établissements scolaires des zones dites rurales.
- **L'indice de parité de scolarisation reste fortement défavorable à la jeune fille dans les régions septentrionales.** Un renforcement des actions de sensibilisation en faveur de la scolarisation des filles, particulièrement dans ces régions, s'avère nécessaire.
- **L'enseignement général dans le secondaire reste largement prédominant par rapport à l'enseignement technique et professionnel.** Afin de traduire dans les faits l'un des objectifs nationaux de l'éducation qui est la professionnalisation des enseignements, des actions fortes, telles le développement d'une politique d'orientation des élèves vers l'enseignement technique et professionnel et l'amélioration de la qualité du plateau technique dans les établissements d'ESTP, devraient être menées pour assurer un équilibre dynamique entre l'ESG et l'ESTP.
- **Les infrastructures dans les établissements scolaires du secondaire sont insuffisantes, plus particulièrement dans le septentrion et celles existantes sont, non seulement vieillissantes, mais peu adaptées aux besoins des handicapés.** Il est de ce fait important d'améliorer les conditions d'accueil dans les établissements scolaires à travers la construction des salles de classe, la construction et l'équipement des laboratoires dans tous les établissements. Par ailleurs, compte tenu de la forte proportion des élèves à besoins spécifiques dans les établissements scolaires, l'élaboration d'une politique d'éducation inclusive s'avère nécessaire. Le renforcement des actions du CLEAN-SCHOOL est également indispensable au regard du ratio élèves par toilette élevé.
- **Très peu d'établissements scolaires sont dotés d'un centre des ressources multimédia (CRM) et le ratio élèves par ordinateur reste très élevé.** Fort de ce constat, le renforcement de la dotation des établissements scolaires en matériels informatiques est nécessaire.
- **Le coefficient d'efficacité interne du système montre qu'il y a un énorme gaspillage des ressources au secondaire et ce dans toute les régions. Dans le septentrion, le taux de promotion reste relativement faible et les taux d'abandon et de redoublement sont parmi les**

**plus élevés.** L'amélioration de la politique de gestion des ressources (matérielles, financières, humaines, etc.) mises à la disposition du MINESEC notamment par un renforcement du contrôle et du dialogue de gestion est urgente. Elle doit être accompagnée des actions en faveur de l'excellence scolaire et du maintien des enfants dans le système éducatif dans les régions septentrionales particulièrement.

- **Les établissements de même taille (même effectifs) n'ont pas toujours le même nombre de personnel d'encadrement administratif et les femmes restent minoritaires dans l'administration des établissements scolaires.** Face à cette situation, la révision ou tout simplement l'application du texte définissant les quotas de nomination des personnels administratifs et autres personnels d'encadrement dans les établissements et la promotion de la femme à des postes de responsabilité sont nécessaires pour réduire les disparités entre les établissements et les sexes.



# INTRODUCTION

## I. CONTEXTE D'ELABORATION DU RAPPORT D'ANALYSE

Dans le souci de rattraper le retard accusé dans l'élaboration du rapport d'analyse dû au changement de l'outil et du processus de collecte des données, le Ministère des Enseignements Secondaires s'est résolu à réaliser un Rapport d'analyse des données statistiques sur la période 2016/2017 - 2018/2019.

Ce document permet d'apprécier l'évolution de certains indicateurs nécessaires à :

- l'évaluation du **Document de Stratégie du Secteur de l'Éducation et de la Formation 2013-2020**;
- l'évaluation **de l'ODD4** qui vise notamment d'ici 2030 à « *assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et de promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie* » ;
- l'évaluation **de l'agenda 2063 de l'Union africaine** qui vise entre autres à doter le continent de « *citoyens bien formés et suffisamment qualifiés ayant pour support la science, la technologie et l'innovation* ».

Il s'agit d'intensifier la révolution de l'éducation et des compétences, et promouvoir activement la science, la technologie, la recherche et l'innovation en vue de renforcer les connaissances, les ressources humaines, les capacités et les compétences pour donner une impulsion à l'innovation et pour le siècle africain.

Les données contenues dans les annuaires statistiques, publiés par le MINESEC, sont obtenues à partir d'un recensement dans les établissements scolaires et des sources administratives. Elles nécessitent, pour une bonne exploitation, d'être étudiées et commentées d'où la raison d'être de ce rapport d'analyse. Sa production a été influencée par des facteurs politique, institutionnel, démographique et économique.

### I.1. Contexte politico-institutionnel

Le développement du secteur de l'éducation au Cameroun se fait dans le contexte international de la mise en œuvre de l'ODD4 et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Au plan national, le contexte est marqué par la mise en œuvre du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) et le Document de Stratégie du Secteur de l'Éducation et de la Formation (DSSEF) 2013-2020. En marge de ces politiques, il y a aussi l'institution des budgets-programmes qui marquent l'option du Gouvernement de la République d'améliorer les performances des administrations, à travers des programmes pertinents. L'exigence de suivi de ces différentes politiques et stratégies a suscité l'actualisation des indicateurs de l'éducation.

### I.2. Environnement démographique

Sur une population estimée à 25,88 millions d'habitants en 2019<sup>1</sup>, les jeunes représentent environ 50%. Les enfants de 6 à 14 ans comptent pour 23,4% de cette jeunesse. Avec un taux de croissance de 2,4%, il y a lieu de s'attendre à une forte demande d'éducation et partant, à une sollicitation plus accrue des pouvoirs publics pour les besoins de la cause. De plus, dans le cadre de la mise en œuvre des mesures d'accompagnement de l'éducation primaire universelle, la gratuité de l'enseignement primaire a

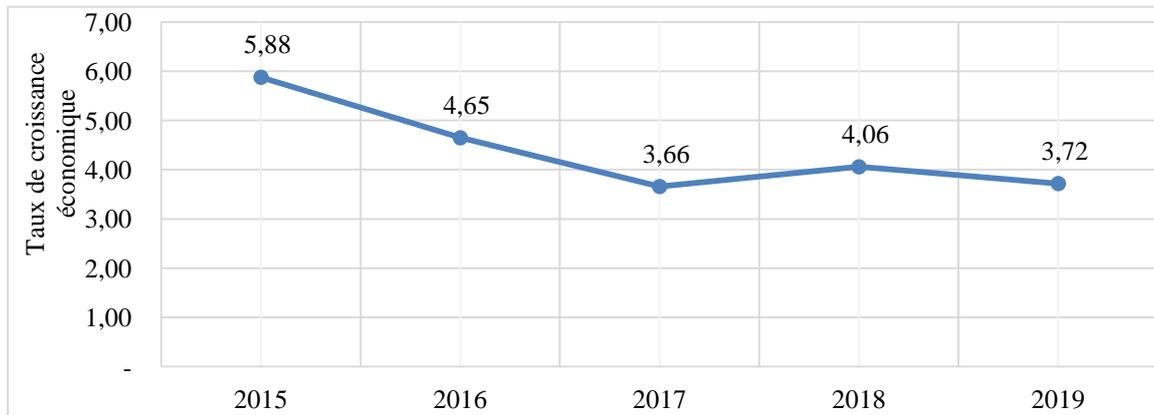
<sup>1</sup> Estimation faite par la Banque Mondiale.

été décidée et traduite dans les faits au Cameroun. Quand on sait que la demande potentielle d'éducation à la fin du cycle primaire était estimée à 1488535 jeunes<sup>2</sup> en 2018/2019, on ne peut s'attendre, l'amélioration des résultats aidant, qu'à une forte pression à l'entrée du premier cycle du secondaire. Ceci a pour effet immédiat l'accroissement des effectifs d'élèves, impliquant de ce fait, au niveau du secondaire, des mesures supplémentaires en termes de ressources humaines, financières, infrastructurelles et d'équipements en vue de l'encadrement de ces nombreux postulants.

### I.3. Environnement économique.

Le taux de croissance économique au Cameroun est en régression entre 2015 et 2019, passant de 5,88 à 3,72% respectivement.

Figure 1 : Évolution du taux de croissance économique au cours des cinq dernières années



Le Budget d'Investissement Public (BIP), sur lequel repose principalement la réalisation des objectifs de l'éducation en termes d'infrastructures et d'équipements au MINESEC, est allé décroissant.

Figure 2 : Évolution du BIP du MINESEC au cours des huit dernières années



La réduction des investissements est le premier effet induit de cette réduction du BIP au MINESEC.

<sup>2</sup> Estimation du BUCREP

## II. OBJECTIF DE LA CARTE SCOLAIRE

La **Carte scolaire** est un instrument de pilotage du système éducatif par la régulation de l'offre et de la demande d'éducation. Elle procède par un ensemble de techniques et de procédures pour identifier les besoins futurs d'éducation au niveau local et planifier les moyens à mettre en œuvre pour la satisfaction desdits besoins avec pour objectifs, entre autres :

- d'assurer un développement quantitatif de l'offre éducative par rapport à la demande d'éducation au plan local et national ;
- d'améliorer les conditions de scolarisation ;
- de rationaliser l'utilisation des ressources (humaines, matérielles, mobilières et immobilières).

La Carte scolaire permet, grâce à une information statistique fiable et disponible, de mesurer le chemin parcouru, de vérifier le niveau d'atteinte des objectifs visés et la congruence des réalisations avec les objectifs nationaux. Dans cette perspective, elle offre au décideur, surtout à l'heure des budgets programmes, l'opportunité de se projeter dans le futur en se fixant des objectifs à atteindre en matière d'infrastructures et d'équipements, de recrutement de personnels et d'adoption des stratégies visant à remédier à des situations spécifiques (amélioration du rendement interne, équilibrage des séries, scolarisation des enfants relevant de certains groupes sociaux, utilisation optimale du personnel enseignant, etc.). En conséquence, les données qui la sous-tendent doivent être réelles, fiables et actualisées, pour une allocation appropriée des investissements et des ressources en totale adéquation avec les besoins du terrain. C'est donc un outil d'aide à la prise de décision dont la fiabilité devrait être sans faille. Il y va de l'efficacité et de la crédibilité du sous-secteur.

Il convient de mentionner que la Carte scolaire au Ministère des Enseignements secondaires, a amorcé une phase décisive avec la réalisation de la carte géoréférencée des établissements. Sur la base des informations issues de ce dernier outil en termes de localisation géographique, des établissements, d'effectifs et d'infrastructures, la répartition géographique des établissements, on doit avoir une vision globale des différents établissements scolaires dans chaque localité du pays (région, département, arrondissement) pour pouvoir mieux planifier la création de nouveaux établissements, l'affectation du personnel, la dotation en infrastructures, et même l'orientation de l'éducation.

Le présent document s'organise autour des axes thématiques suivants :

- la demande et l'offre d'éducation,
- l'efficacité interne du système,
- la gouvernance.





# CHAPITRE I : DEMANDE ET OFFRE D'ÉDUCATION



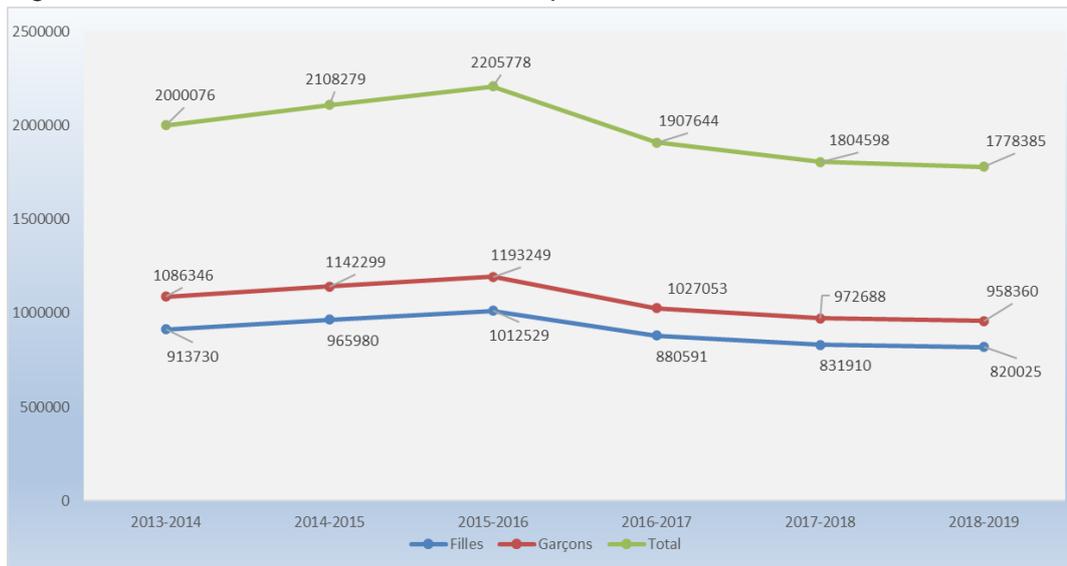
## I. DEMANDE D'ÉDUCATION

### I.1 Effectifs des élèves de l'enseignement secondaire

#### I.1.1. Évolution des effectifs des élèves par sexe

En 2018-2019, l'effectif de la population scolaire du secondaire est de 1778385, soit 958360 garçons et 820025 filles. Cet effectif est resté croissant depuis l'année scolaire 2013-2014, jusqu'en 2015-2016, date à laquelle il atteint le pic (2205778) avant la phase de décroissance. Entre 2015-2016 et 2016-2017, les effectifs décroissent fortement avant de se stabiliser jusqu'en 2018-2019. L'évolution des effectifs observée dans l'ensemble est identique chez les garçons tout comme chez les filles. La crise socio-politique dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest explique la baisse des effectifs observée depuis l'année scolaire 2016-2017. L'insécurité engendrée par cette crise a entraîné une inflation d'établissements non-fonctionnels obligeant les déplacements internes des élèves vers d'autres régions et les abandons. Malgré les fluctuations observées dans les effectifs des élèves, la proportion des différents sexes est restée pratiquement constante. Les garçons sont majoritaires et représentent sensiblement 54% de l'effectif total.

Figure 3. Évolution des effectifs des élèves par sexe



#### I.1.2. Évolution des effectifs des élèves par ordre d'enseignement

Que ce soit dans le Public ou dans le privé, l'évolution des effectifs suit la même tendance que celle de l'effectif global. Cela signifie que les répercussions de la crise sociopolitique dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest sont identiques dans le public comme dans le privé. L'enseignement secondaire public représente l'effectif le plus important du secondaire.

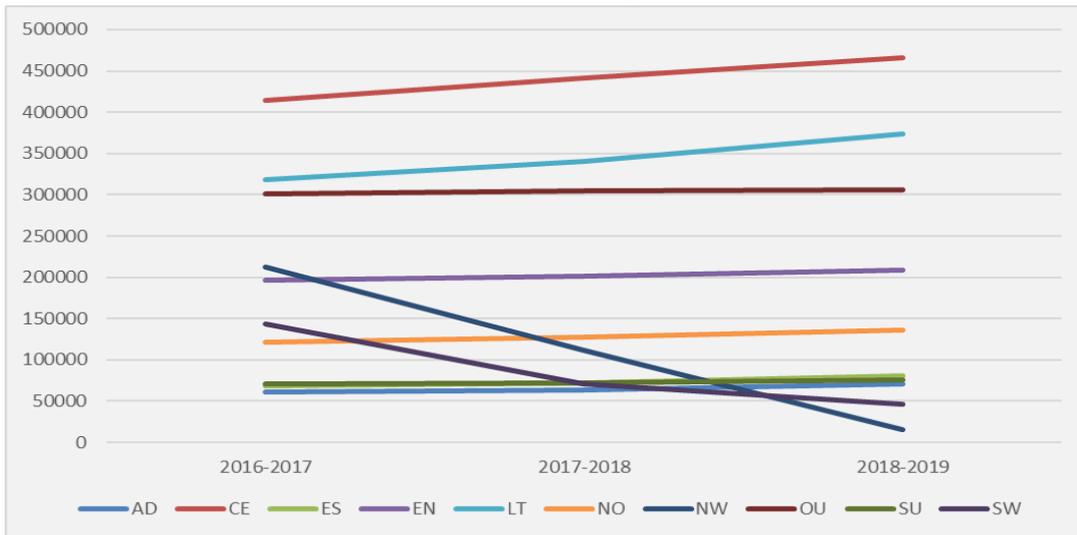
Figure 4. Évolution des effectifs des élèves par ordre d'enseignement



### I.1.3. Évolution des effectifs des élèves par région

Contrairement à la tendance observée à l'échelle nationale, les effectifs des élèves au secondaire ont augmenté dans toutes les régions entre 2016/2017 et 2018/2019, à l'exception de celles du Nord-ouest et Sud-ouest. Cependant, alors que la baisse des effectifs reste continue dans le Nord-Ouest, elle commence à s'amortir dans le sud-Ouest à partir de 2017-2018.

Figure 5. Évolution des effectifs des élèves par région



### I.1.4. Évolution des effectifs par région, selon l'ordre d'enseignement

En 2018/2019, le public représentait 73% des effectifs du secondaire contre 27% pour le privé. La proportion des effectifs du public a enregistré une baisse de 0,8 point entre 2016/2017 et 2018/2019. Le Littoral (51%) et le Centre (61%) sont les régions qui enregistrent les plus faibles proportions des effectifs dans le public. Ces deux régions abritant les deux plus grandes métropoles du pays, l'augmentation de la population n'a pas été suivie de celle de l'offre publique en infrastructures scolaires, d'où la forte proportion des effectifs dans le privé. Huit régions sur dix, avec l'Extrême-nord (94%) en tête, ont une proportion des effectifs dans le public supérieure à la moyenne nationale. Cinq régions (Extrême-nord, Nord, Nord-ouest, Ouest et Sud) ont enregistré au cours de la période une augmentation de la proportion des effectifs dans le public. L'augmentation des capacités d'accueil dans ces régions dans les établissements publics aurait permis à cet ordre de recruter davantage d'élèves.

Tableau 1. Évolution de la proportion des effectifs par région, selon l'ordre d'enseignement

Année Région	2016-2017		2017-2018		2018-2019	
	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé
AD	89,2%	10,8%	89,0%	11,0%	88,4%	11,6%
CE	63,7%	36,3%	61,1%	38,9%	61,3%	38,7%
ES	90,2%	9,8%	88,5%	11,5%	89,4%	10,6%
EN	94,4%	5,6%	94,8%	5,2%	94,7%	5,3%
LT	51,7%	48,3%	51,9%	48,1%	50,9%	49,1%
NO	90,9%	9,1%	92,4%	7,6%	93,0%	7,0%
NW	77,2%	22,8%	69,3%	30,7%	93,4%	6,6%
OU	79,8%	20,2%	80,0%	20,0%	81,1%	18,9%
SU	87,6%	12,4%	88,7%	11,3%	91,2%	8,8%
SW	70,2%	29,8%	72,1%	27,9%	69,9%	30,1%
Total	73,8%	26,2%	72,6%	27,4%	73,0%	27,0%

En 2018-2019, trois régions (Centre, Littoral et Ouest) sur dix concentraient plus de 64% des effectifs des élèves de l'enseignement secondaire. Cela s'explique par le fait que ces régions abritent les deux plus grandes métropoles du Pays. Les régions du Sud-ouest (2,6%) et du Nord-ouest (0,9%) affichent les proportions les plus faibles. La crise qui sévit dans ces deux régions a contraint les élèves à fuir pour trouver refuge dans les régions du Centre, du Littoral et de l'Ouest principalement en raison de leur proximité. Cela explique aussi en partie la part de 65% des effectifs des élèves qu'on observe dans ces trois régions.

Tableau 2. Évolution de la proportion des effectifs par ordre d'enseignement, selon la région.

Année Région	2016-2017			2017-2018			2018-2019		
	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
AD	3,9%	1,3%	3,2%	4,3%	1,4%	3,5%	4,8%	1,7%	4,0%
CE	18,7%	30,1%	21,7%	20,5%	34,8%	24,4%	22,0%	37,5%	26,2%
ES	4,4%	1,3%	3,6%	4,9%	1,7%	4,0%	5,6%	1,8%	4,5%
EN	13,2%	2,2%	10,3%	14,5%	2,1%	11,1%	15,3%	2,3%	11,8%
LT	11,7%	30,7%	16,7%	13,5%	33,1%	18,9%	14,6%	38,2%	21,0%
NO	7,9%	2,2%	6,4%	9,0%	2,0%	7,1%	9,7%	2,0%	7,6%
NW	11,7%	9,7%	11,1%	5,9%	6,9%	6,1%	1,1%	0,2%	0,9%
OU	17,1%	12,2%	15,8%	18,6%	12,3%	16,9%	19,1%	12,0%	17,2%
SU	4,4%	1,8%	3,7%	4,9%	1,7%	4,0%	5,3%	1,4%	4,3%
SW	7,2%	8,5%	7,5%	3,9%	4,0%	3,9%	2,5%	2,9%	2,6%
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

### 1.1.5. Proportion des effectifs des élèves par région selon le type d'enseignement

L'enseignement secondaire général représente en moyenne 82% des effectifs de l'enseignement secondaire. Cinq régions (Adamaoua, Centre, Extrême-nord, Littoral et Nord) affichent une proportion des effectifs de l'ESG supérieure à la moyenne nationale avec l'Extrême-nord en tête. L'Est, l'Ouest et le Sud affichent la proportion la plus faible. Entre 2016-2017 et 2018-2019, la baisse des effectifs des apprenants dans le secondaire a été observée dans les deux types d'enseignement. L'Est, l'Extrême-nord, le Nord et le Sud ont enregistré au cours de cette période une baisse des effectifs de l'enseignement secondaire général au profit de l'enseignement technique et professionnel.

Tableau 3. Évolution des effectifs des élèves par région selon le type d'enseignement

Année	2016-2017		2017-2018		2018-2019		
	Régions	ESG	ESTP	ESG	ESTP	ESG	ESTP
AD		84%	16%	85%	15%	84%	16%
CE		82%	18%	83%	17%	83%	17%
ES		76%	24%	75%	25%	75%	25%
EN		91%	9%	90%	10%	88%	12%
LT		84%	16%	85%	15%	85%	15%
NO		85%	15%	84%	16%	84%	16%
NW		75%	25%	79%	21%	79%	21%
OU		75%	25%	75%	25%	75%	25%
SU		76%	24%	77%	23%	75%	25%
SW		81%	19%	76%	24%	81%	19%
Total		81%	19%	82%	18%	82%	18%

### I.1.6. Effectifs des élèves par région selon le sous-système

Le sous-système francophone représente environ 85% des effectifs du secondaire. Il a enregistré une augmentation de 10 points de pourcentage au cours de la période. Cette proportion est plus forte dans les régions de l'Extrême-nord (98%), de l'Est (92%) et du Sud (91%). Par contre elle est plus faible dans les régions du Nord-ouest (5%) et du Sud-ouest (4%) où la principale langue de communication est l'anglais. Entre 2016/2017 et 2018/2019, la proportion des effectifs du sous-système anglophone a considérablement chuté de 10 points.

Tableau 4. Évolution des effectifs des élèves par région selon le sous-système

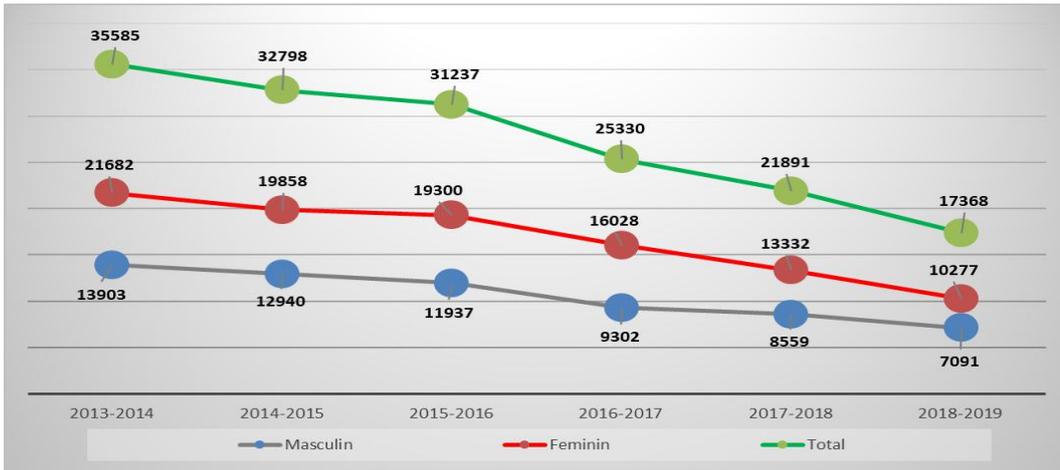
Année	2016-2017		2017-2018		2018-2019		
	Régions	FRANCO	ANGLO	FRANCO	ANGLO	FRANCO	ANGLO
AD		92%	8%	91%	9%	90%	10%
CE		89%	11%	88%	12%	86%	14%
ES		93%	7%	93%	7%	92%	8%
EN		98%	2%	98%	2%	98%	2%
LT		86%	14%	83%	17%	78%	22%
NO		98%	2%	98%	2%	97%	3%
NW		2%	98%	3%	97%	5%	95%
OU		93%	7%	91%	9%	89%	11%
SU		95%	5%	93%	7%	91%	9%
SW		4%	96%	6%	94%	4%	96%
Total		75%	25%	81%	19%	85%	15%

## I.2. Effectifs des élèves-maitres du Normal

### I.2.1. Évolution des effectifs des élèves-maitres par Sexe

Dans l'enseignement normal, on note une diminution des effectifs des élèves-maitres au fil des années. Entre 2013/2014 et 2018/2019, l'enseignement normal a perdu plus de la moitié des effectifs. Cette baisse est observée autant chez les filles que chez les garçons bien qu'elle soit plus accentuée chez les filles vers la fin de la période. La proportion des élèves-maitres de sexe féminin est de 59% en 2018/2019, légèrement en baisse par rapport à la valeur en début de période.

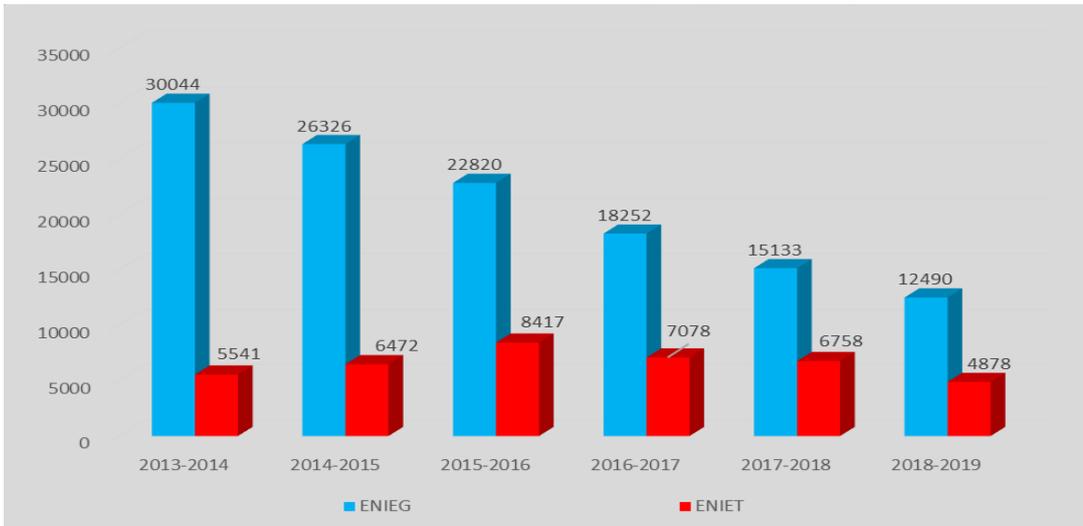
Figure 6. Évolution des effectifs des élèves-maitres par Sexe



### 1.2.2. Effectif des élèves-maitres par type d'enseignement

La baisse observée dans les effectifs des élèves-maitres entre 2013/2014 et 2018/2019 a été la conséquence de la baisse des effectifs dans les deux types d'enseignement. Néanmoins, cette baisse est plus rapide dans l'enseignement général par rapport à l'enseignement technique. Cela pourrait être expliqué par la baisse des recrutements des instituteurs dans la Fonction Publique au cours de cette période. Malgré cette baisse, les effectifs des élèves-maitres dans les ENIEG restent cependant supérieurs à ceux des élèves-maitres dans les ENIET.

Figure 7. Évolution des effectifs des élèves-maitres par type d'enseignement



### 1.2.3. Évolution des effectifs des élèves-maitres par région

Dans l'enseignement normal, les élèves-maitres du public représentent en moyenne 84% des effectifs en 2018-2019. Cette proportion a augmenté de 5 points entre 2016/2017 et 2018/2019. Sept régions (Adamaoua, Est, Extrême-nord, Nord, Nord-ouest, Sud et Sud-ouest) affichent une proportion largement supérieure à la moyenne nationale. En l'absence d'une offre privée, la région de l'Est cumule à 100%. La proportion des effectifs des élèves-maitres du public a enregistré une baisse dans le Centre, le Littoral et l'Ouest au cours de la période. Ces trois régions abritant les trois principales métropoles du pays, l'augmentation de l'offre en infrastructures scolaires dans le privé y a favorisé le recrutement des élèves-maitres au détriment du public.

Tableau 5. Évolution des effectifs des élèves-maitres par région, selon l'ordre d'enseignement

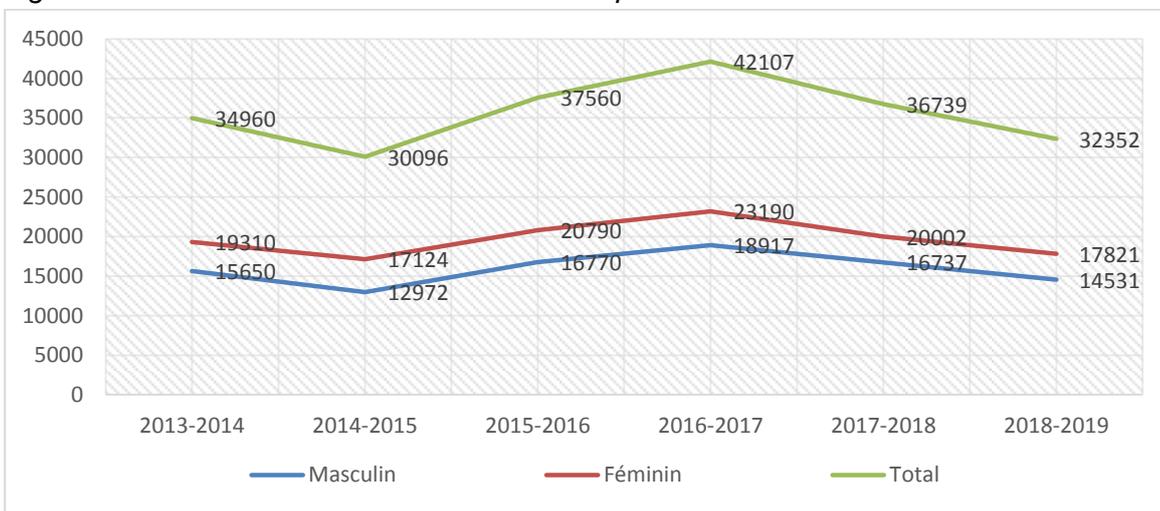
Année	2016-2017		2017-2018		2018-2019	
	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé
AD	88%	12%	91%	9%	90%	10%
CE	66%	34%	70%	30%	63%	37%
ES	100%	0%	100%	0%	100%	0%
EN	78%	22%	82%	18%	87%	13%
LT	91%	9%	80%	20%	74%	26%
NO	85%	15%	88%	12%	88%	12%
NW	71%	29%	76%	24%	99%	1%
OU	78%	22%	78%	22%	76%	24%
SU	98%	2%	97%	3%	98%	2%
SW	69%	31%	82%	18%	98%	2%
National	79%	21%	82%	18%	84%	16%

### I.3. Effectifs des cas sociaux

#### I.3.1. Évolution des effectifs des cas sociaux par sexe

En 2018/2019, le nombre de cas sociaux est de 32352 réparti en 17821 filles et 14531 garçons. Cet effectif a évolué en dents de scie entre 2013/2014 et 2018/2019. Il faut également constater que le nombre de cas sociaux a légèrement baissé au cours de la période malgré le pic (42107) atteint en 2016/2017 et que les filles constituent la proportion la plus importante des cas sociaux. Cette baisse s'aligne avec la régression générale des effectifs dans le secondaire. Les cas sociaux dans le secondaire représentent approximativement 2% des effectifs.

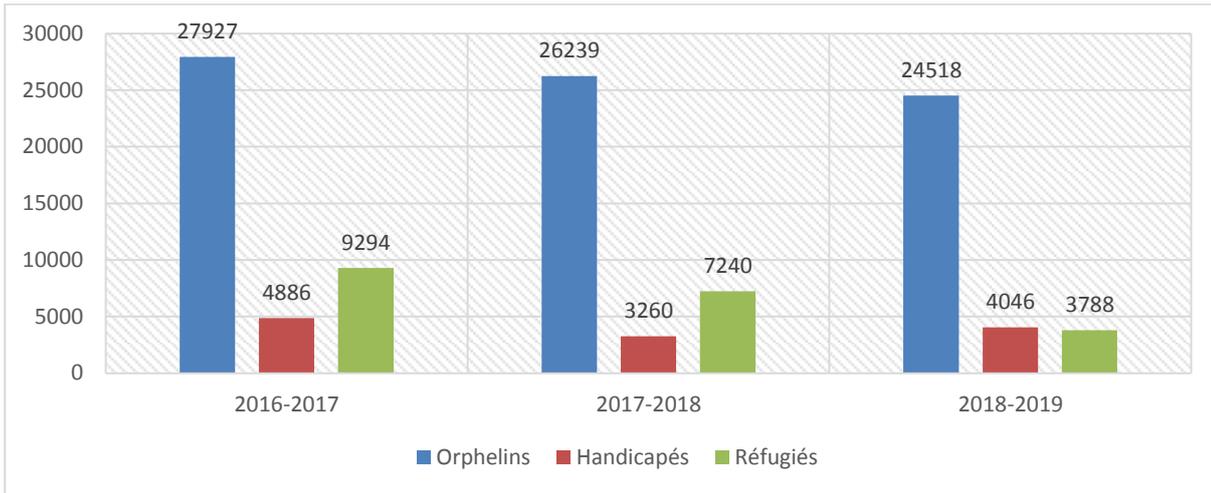
Figure 8. Évolution des effectifs des cas sociaux par sexe



#### I.3.2. Évolution des effectifs par type de cas sociaux

Les orphelins représentent la proportion la plus importante des cas sociaux, soit 75% de l'effectif. Sur les trois dernières années une décroissance des effectifs des cas sociaux tous types confondus a été observée. Il faut, cependant, noter une baisse plus importante chez les élèves réfugiés.

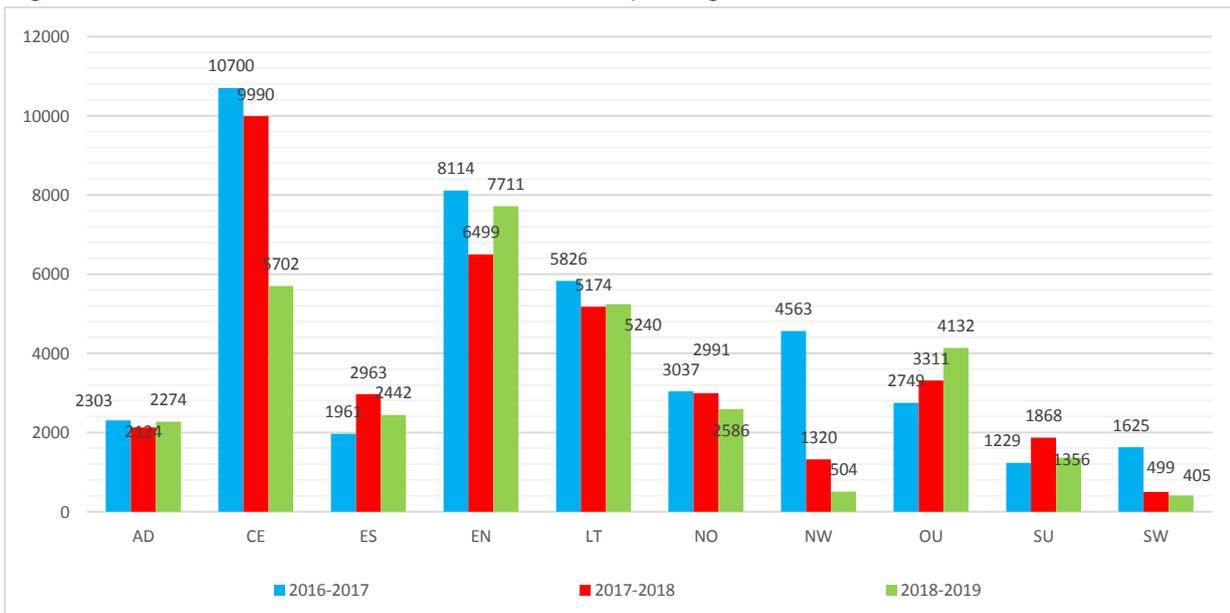
Figure 9. Évolution des effectifs des cas sociaux par type



### 1.3.3. Évolution des effectifs des cas sociaux par région

Entre 2016/2017 et 2018/2019, le nombre de cas sociaux a baissé dans la plupart des régions à l'exception de l'Adamaoua, de l'Est, de l'Ouest et du Sud. Une partie de ces effectifs, particulièrement ceux du Nord-ouest, est allé dans la région de l'Ouest d'où la hausse croissante. En 2018/2019, l'Extrême-nord est la région où l'effectif des cas sociaux dans les établissements scolaires était le plus important.

Figure 10. Évolution des effectifs des cas sociaux par région



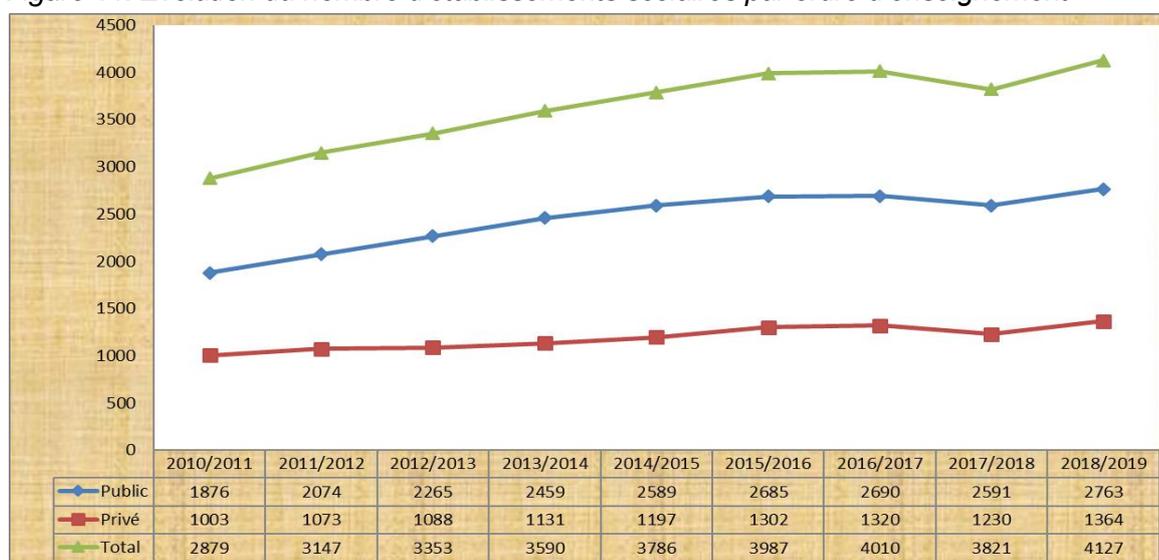
## II. OFFRE D'ÉDUCATION

### II.1 Établissements scolaires

#### II.1.1. Répartition des établissements par ordre d'enseignement

Le nombre d'établissements scolaires est passé de 2879 en 2011 à 4127 en 2019 soit une augmentation de 43%. Cette augmentation a été constante au cours de la période malgré le fléchissement observé au cours de l'année scolaire 2017/2018 dû à la crise dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest qui a contraint à la fermeture de plusieurs établissements scolaires. Cette croissance a été portée simultanément par le public et le privé, bien que la contribution du public soit plus importante. Le nombre d'établissements scolaires publics a augmenté de 47% au cours de cette période contre 36% pour les établissements scolaires privés.

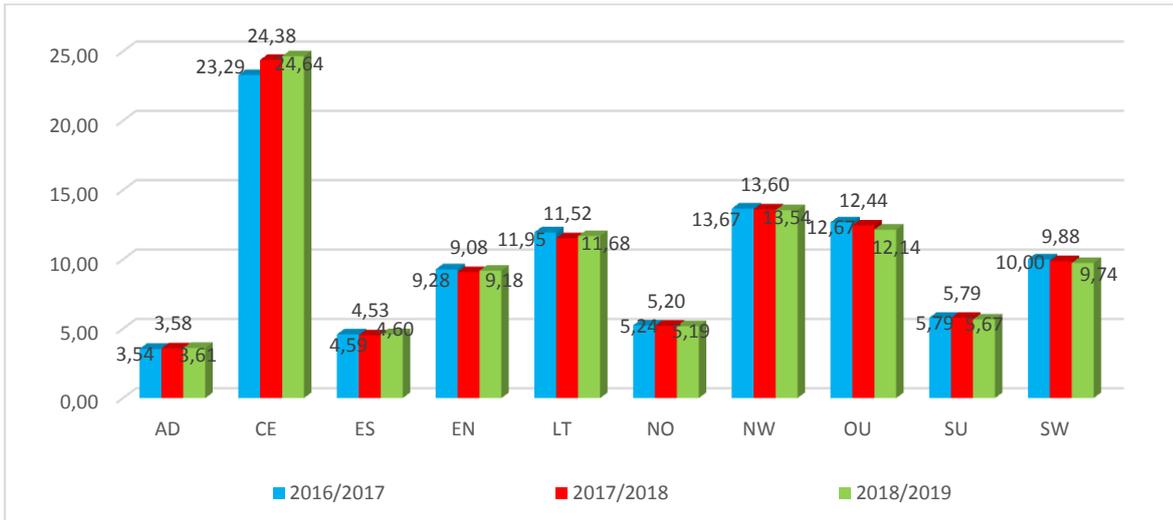
Figure 11. Évolution du nombre d'établissements scolaires par ordre d'enseignement



#### II.1.2. Répartition des établissements scolaires par région

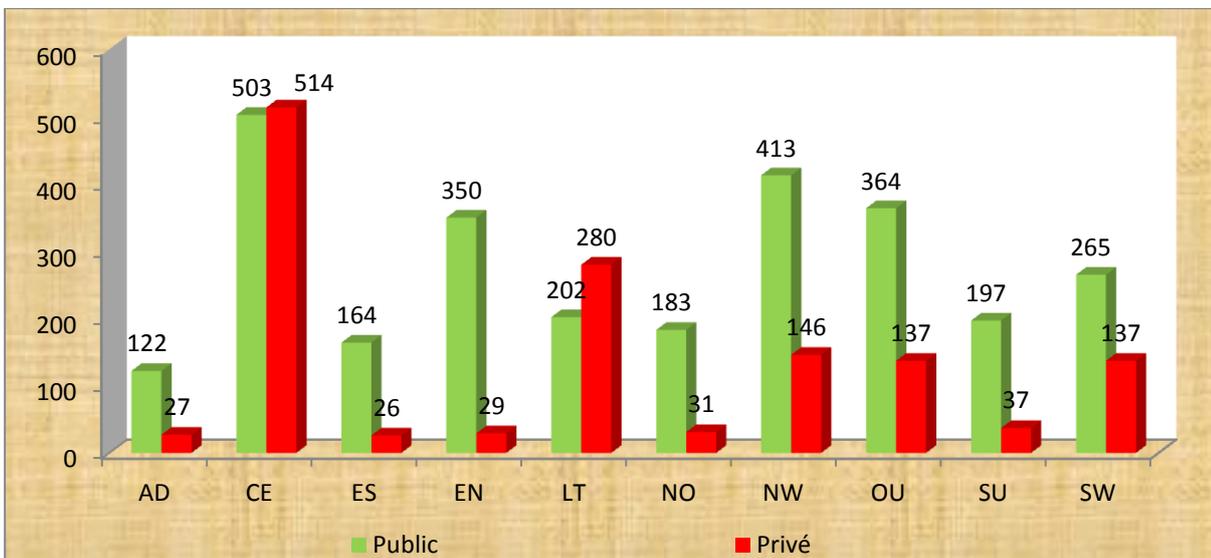
Entre 2016/2017 et 2018/2019, la proportion des établissements scolaires a baissé dans toutes les régions à l'exception de l'Adamaoua, du Centre et de l'Est. La distribution des établissements scolaires dans les différentes régions fait ressortir des disparités énormes. En 2018/2019, la région du Centre à elle seule regorge presque le quart de ces établissements, suivie du Nord-Ouest (14%), du Littoral (12%), de l'Ouest (12%) et du Sud-Ouest (10%). Les régions de l'Adamaoua (4%), de l'Est (5%), du Nord (5%) et du Sud (6%) sont celles où les proportions des établissements scolaires sont les plus faibles.

Figure 12. Évolution de la proportion des établissements scolaires par région



À l'exception des régions du Centre et du Littoral, le nombre d'établissements scolaires du public est supérieur à celui du privé dans toutes les régions du Cameroun. En effet, l'offre d'éducation privée est fortement localisée en milieu urbain et ces deux régions abritent les deux grandes métropoles du Cameroun que sont Yaoundé et Douala. Au fil des ans, la population n'a cessé de croître dans ces villes, augmentant de ce fait la demande en éducation. Les partenaires privés ont augmenté leur capacité d'accueil permettant d'absorber la forte demande d'éducation ne pouvant être satisfaite par les pouvoirs publics. Toutefois, l'État reste le pourvoyeur principal de l'offre d'éducation au Cameroun.

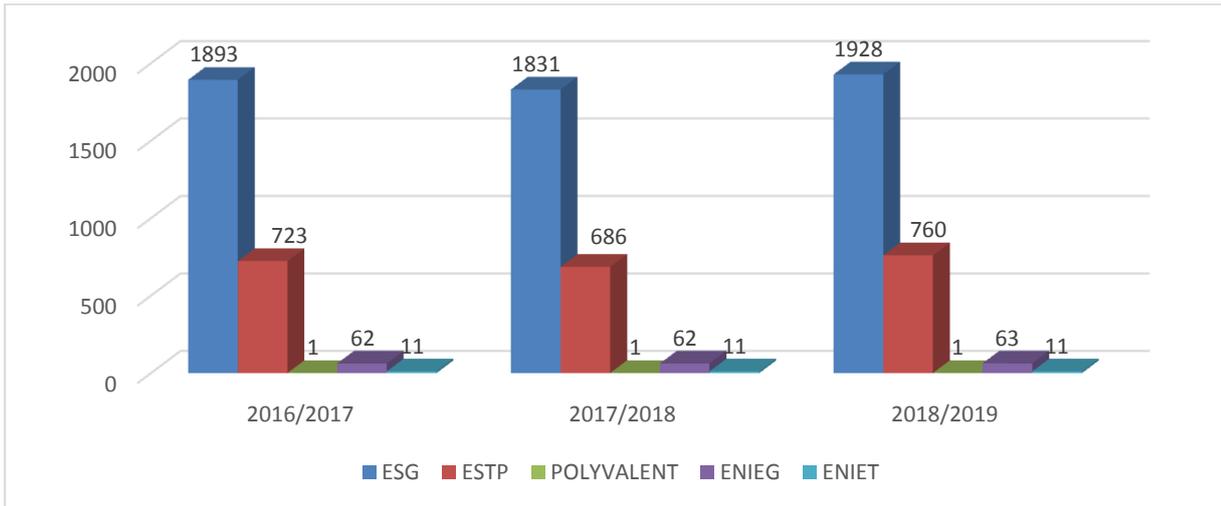
Figure 13. Répartition des établissements scolaires par région, selon l'ordre d'enseignement en 2018/2019.



### II.1.3. Evolution du nombre d'établissements scolaires du public

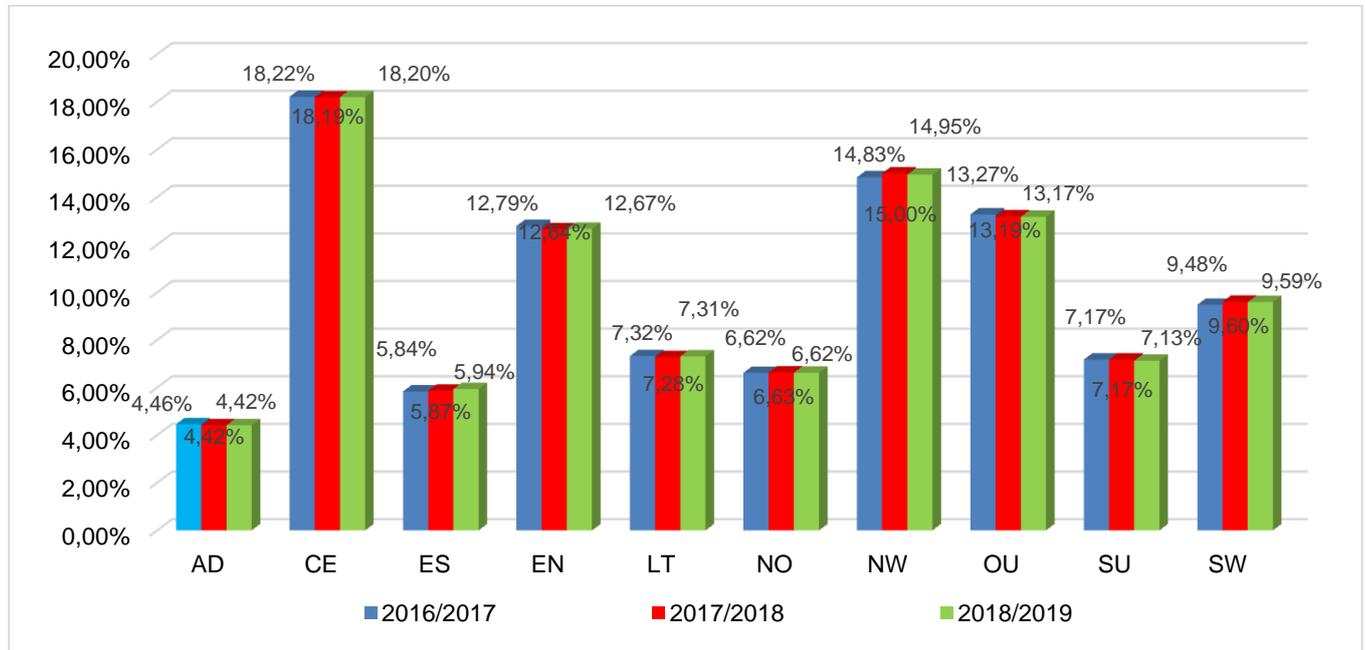
Le nombre d'établissements scolaires publics est passé de 2690 à 2763 entre 2016/2017 et 2018/2019 soit un taux de croissance de 3%. Malgré cette croissance, l'on note une baisse au cours de l'année 2017/2018 due à la fermeture temporaire de plusieurs établissements scolaires. Le nombre d'établissements d'enseignement normal et secondaire polyvalent est resté quasi constant au cours de cette période.

Figure 14. Évolution des effectifs des établissements du public par type d'enseignement



La répartition des établissements secondaires de l'année scolaire 2018/2019 au niveau régional montre qu'il existe d'énormes disparités. Cinq régions sur dix (Centre, Nord-ouest, Ouest, Extrême-nord et Sud-Ouest) regorgent plus des 2/3 des établissements d'enseignement secondaire public au Cameroun. La région du Centre (18%) est celle qui enregistre le plus grand nombre d'établissements, suivie des régions du Nord-ouest (15%), de l'Ouest (13%) et de l'Extrême-nord (13%). À l'opposé, les régions de l'Adamaoua (4%) et de l'Est (6%) sont celles qui enregistrent les nombres les plus faibles. L'augmentation des parts observée dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest traduit la réouverture de certains établissements scolaires fermés temporairement dans certaines localités.

Figure 15. Évolution de la proportion des établissements scolaires publics par région

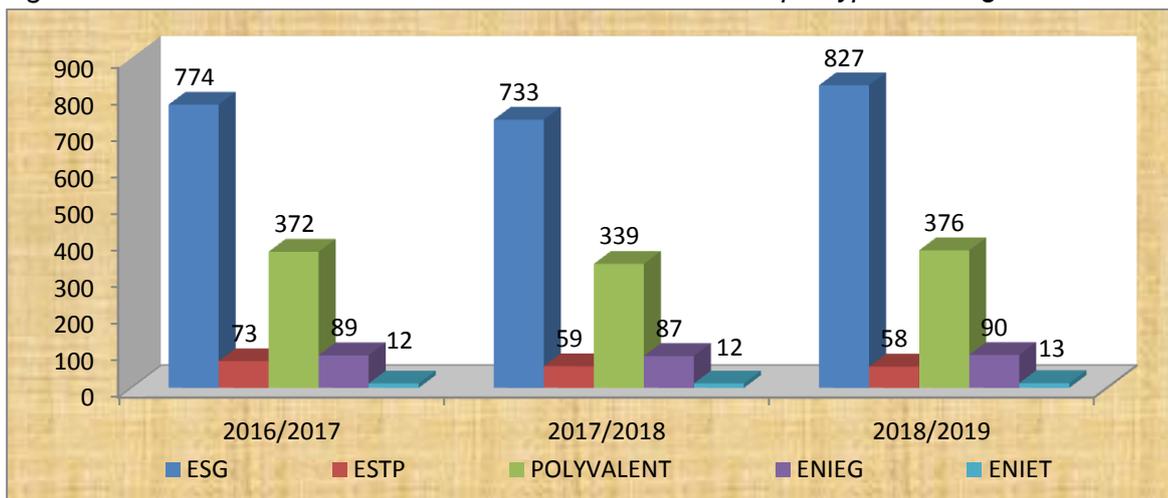


### II.1.4 Évolution des établissements scolaires dans le privé

Entre 2016/2017 et 2018/2019, le nombre d'établissements secondaires privés a augmenté de 44 soit un taux de croissance de 3,3%. La légère baisse observée en 2018 est, comme nous l'avons relevé plus haut, le fait de la crise dans les régions anglophones qui a provoqué la fermeture temporaire de certains établissements scolaires. La légère croissance observée en 2018/2019 traduit un retour au calme dans certaines localités de ces régions. Une analyse basée sur le type d'enseignement permet de

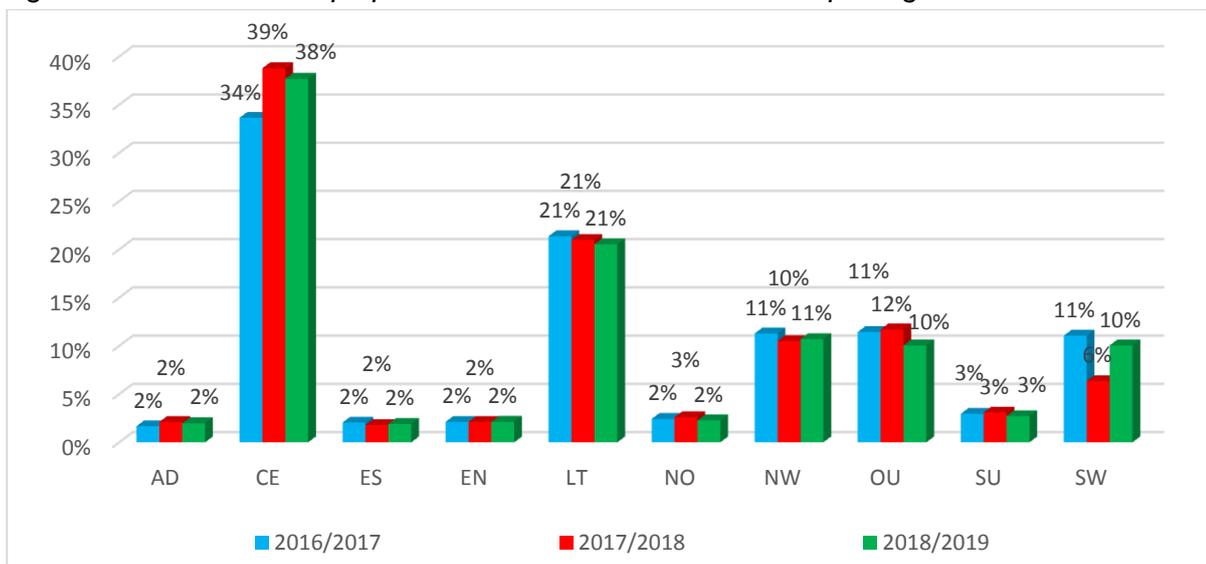
constater que cette croissance est essentiellement due aux établissements relevant de l'ESG (6,8%) et aux établissements polyvalents (1,1%), le nombre d'établissements relevant exclusivement de l'ESTP ayant continué de baisser au cours de la période. Concernant les établissements relevant de l'ESG, les régions du Centre (20%), de l'Est (11%), de l'Extrême-nord (9%) et de l'Adamaoua (6%) ont contribué positivement à la croissance des structures privées observées à l'échelle nationale. Par contre les régions du Sud-ouest (-10%), de l'Ouest (-9%) et du Nord-ouest (-7%) se sont démarquées par leur contribution négative. S'agissant des établissements polyvalents, les régions du Centre (75%) et de l'Adamaoua (20%) sont celles ayant principalement contribué positivement au taux de croissance, à l'opposé des autres régions.

Figure 16. Évolution des effectifs des établissements du Privé par type d'enseignement



Comme pour les établissements publics, on constate que la répartition des établissements privés est très inégale dans les différentes régions. Cinq régions (Centre, Littoral, Nord-ouest, Ouest et Sud-ouest) regorgent à elles seules près de 90% des effectifs des établissements privés de l'enseignement secondaire. Près de 60% de ces effectifs sont situés dans les régions du Centre et du Littoral, qui abritent les deux principales métropoles du pays que sont Yaoundé et Douala. Les régions de l'Adamaoua (2%), de l'Est (2%), de l'Extrême-nord (2%), du Nord (2%) et du Sud (3%) sont celles pour lesquelles les effectifs des établissements secondaires privés sont les plus faibles.

Figure 17. Évolution de la proportion des établissements du Privé par région

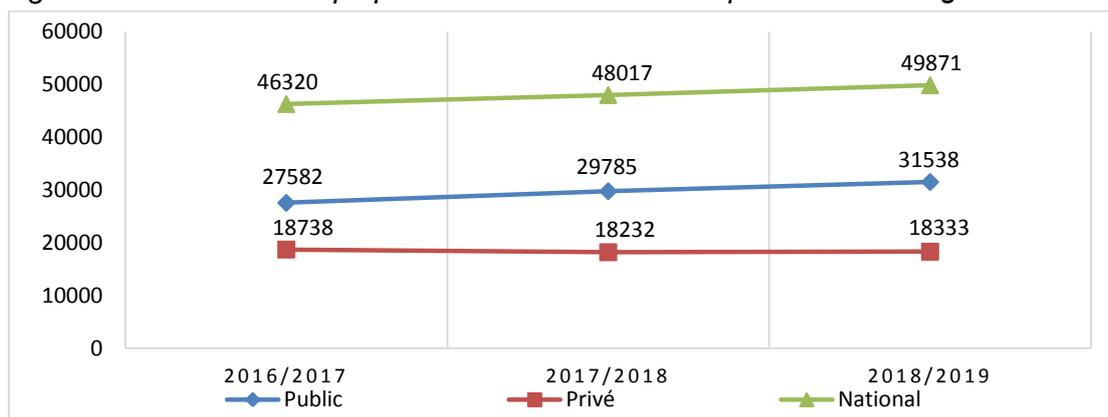


## II.2. Salles de classe

### II.2.1. Évolution des salles de classe dans le secondaire

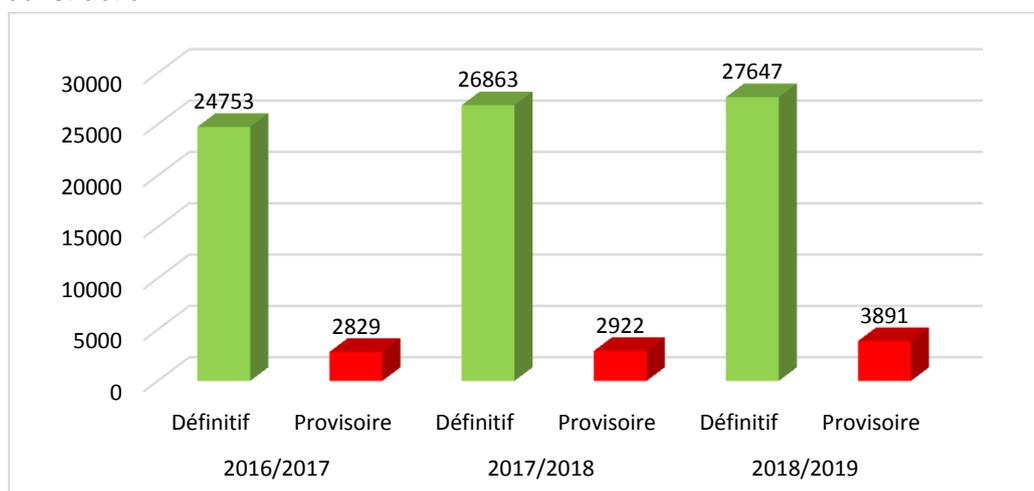
L'enseignement secondaire a enregistré entre 2016/2017 et 2018/2019 une augmentation de 3551 salles de classe correspondant à un taux de croissance de 7,7%. Cette croissance a été portée essentiellement par le secteur public qui a enregistré une augmentation de 3956 salles de classe soit un taux de croissance de 14,3%, tandis que le secteur privé enregistrerait une baisse du nombre de salles de classe. Ceci signifie que le public a continué à densifier son offre en salles de classe, tandis que dans le privé, les capacités d'accueil des établissements nouvellement créés n'ont pas pu combler le vide laissé par la fermeture des grands établissements dans les zones en crise.

Figure 18. Évolution de la proportion des salles de classe par ordre d'enseignement



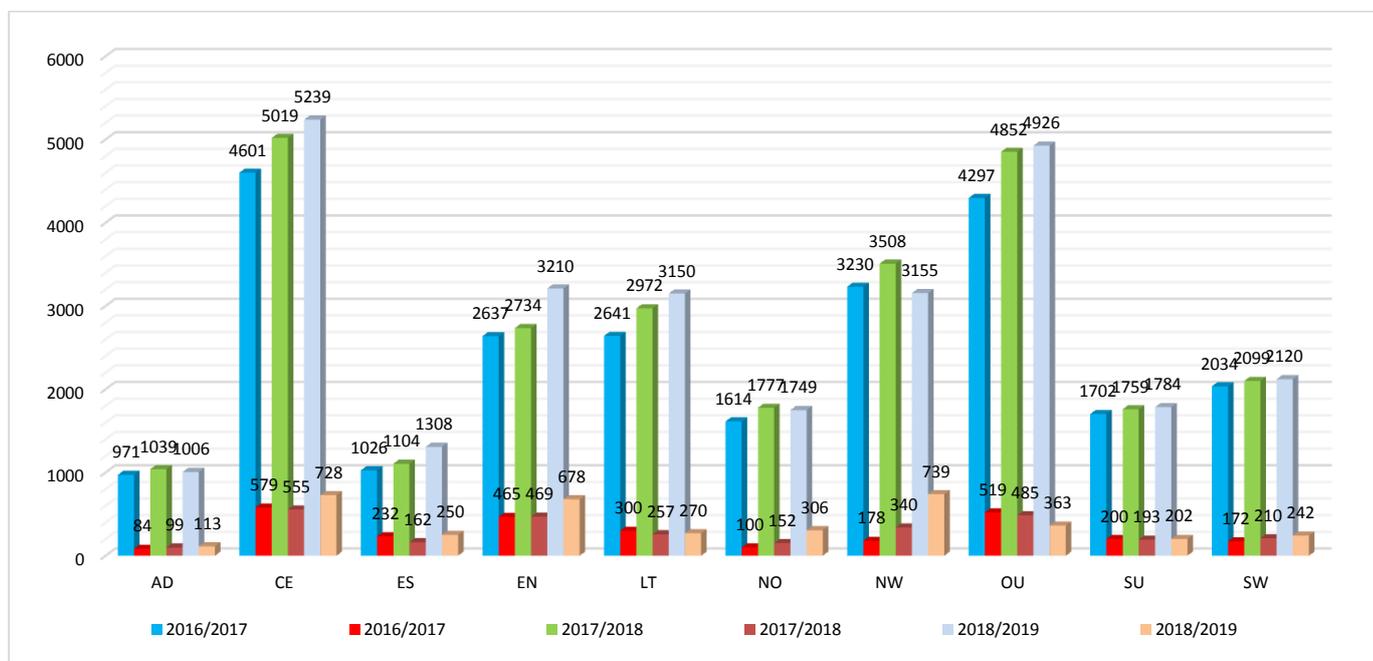
Concernant la qualité des matériaux utilisés pour la construction des salles de classe dans les établissements secondaires publics, on peut relever que le nombre de salles de classes en matériaux définitifs a augmenté entre 2016/2017 et 2018/2019, de même que celles en matériaux provisoires. Cependant, le taux de croissance des salles de classes en matériaux provisoires (37%) est plus fort que celui en matériaux définitifs (12%). Face à la pression de la demande, l'État n'a cessé de déployer des efforts considérables pour doter les établissements scolaires en salles de classe. Cependant, les difficultés économiques et financières auxquelles il fait face ces dernières années ne lui permettent pas de satisfaire intégralement cette demande. Les responsables des établissements scolaires, avec l'appui de l'APEE, font recours aux matériaux provisoires pour la construction de nouvelles salles de classe qui leur permettent de résoudre temporairement le problème en attendant une solution définitive.

Figure 19. Évolution du nombre de salles de classe du secondaire public selon le type de matériaux de construction



Toutes les régions ont enregistré au cours de la période une hausse du nombre de salles de classe en matériaux définitifs. Il en est de même pour les salles de classe en matériaux provisoires à l'exception de la région de l'Ouest et du Littoral. Les établissements scolaires du secondaire public des régions de l'Ouest (-30%) et du Littoral (-10%) ont enregistré au cours de la période une baisse du nombre des salles de classe en matériaux provisoires. À l'opposé, les régions du Nord-ouest (315%), du Nord (206%), de l'Extrême-nord (45%) et du Sud-ouest (40%) affichent une forte augmentation du nombre de salles de classe en matériaux provisoires.

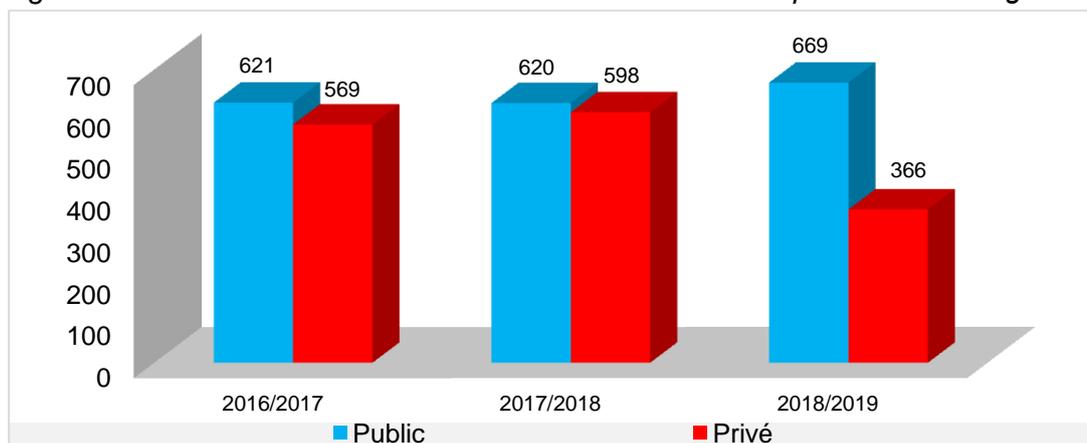
Figure 20. Évolution du nombre de salles de classe du secondaire public par région selon le type de matériaux de construction



## II.2.2. Évolution des salles de classe dans le Normal

Contrairement à l'enseignement secondaire, le nombre de salles de classe de l'enseignement normal est passé de 1190 à 1035 entre 2016/2017 et 2018/2019, soit une baisse de 13%. Malgré les efforts déployés par le secteur public pour la construction de nouvelles salles de classe au cours de cette période, le relâchement observé par le secteur privé a contribué à réduire le nombre de salles de classe. Cette baisse du nombre de salles de classe dans les structures privées est la conséquence, d'une part, de la baisse de la demande en raison de l'incertitude qui entoure le recrutement des lauréats des Ecoles Normales des Instituteurs dans la Fonction publique et de la crise sociopolitique qui sévit dans les régions anglophones d'autre part.

Figure 21. Évolution du nombre de salles de classe du Normal par ordre d'enseignement



## II.3. Autres locaux dans les établissements scolaires publics

### II.3.1. Évolution du nombre des toilettes dans les établissements publics

En 2018/2019, le nombre d'élèves pour une toilette était de 205 dans l'enseignement secondaire public. Cette moyenne nationale masque d'énormes disparités dans la répartition des toilettes dans les établissements. Par rapport à l'année 2016/2017, ce ratio a enregistré une baisse, ce qui suppose une amélioration des conditions de vie dans les établissements. Cette décroissance est la conséquence de la baisse des effectifs des élèves dans le secondaire depuis le début la crise dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest d'une part et d'autre part, des efforts des pouvoirs publics pour la construction des infrastructures sanitaires dans les établissements scolaires. Les régions du Littoral (391), du Centre (300) et de l'Extrême-nord (214) sont celles qui ont les ratios supérieurs à la moyenne nationale tandis que le Sud-ouest (79) et le Nord-ouest (17) sont celles qui ont les ratios les plus faibles.

S'agissant du personnel, le ratio est de 19 personnels pour une toilette en 2018/2019. Il a enregistré une augmentation significative entre 2016/2017 et 2018/2019. Quatre régions (Extrême-nord, Nord, Ouest et Sud) affichent des ratios inférieurs à la moyenne nationale. La région du Sud est la seule qui a observé une décroissance de ce ratio au cours de la période, contrairement à la tendance nationale.

Tableau 6. Évolution du ratio élèves/toilette et du ratio personnels/toilette par région dans le secondaire Public

REGION	2016/2017		2017/2018		2018/2019	
	ratio élèves /toilette	ratio personnels /toilette	ratio élèves /toilette	ratio personnels /toilette	ratio élèves /toilette	ratio personnels /toilette
AD	133	16	139	18	166	23
CE	293	26	313	27	300	26
ES	150	18	159	19	181	20
EN	198	14	202	16	214	16
LT	332	19	355	20	391	21
NO	189	12	199	15	181	16
NW	223	18	117	20	17	22
OU	213	10	215	11	195	12
SU	139	22	141	22	133	18
SW	286	22	142	22	79	23
National	230	17	217	19	205	19

Dans l'enseignement Normal, le ratio élèves-maitres par toilette était de 54 en 2018/2019. Il a connu une forte baisse entre 2016/2017 et 2018/2019. Ce ratio est plus fort dans les régions du Nord (122), de l'Extrême-nord (108) et de l'Est (75).

Le ratio personnels par toilette était de 10 en 2018/2019. Il a également enregistré une baisse significative entre 2016/2017-2018/2019. Il est au-dessus de la moyenne nationale dans les régions du Centre (12), du Nord-ouest (16), du Sud (13) et du Sud-ouest (14).

Tableau 7. Évolution ratio Élèves-maitres/toilette et du ratio personnels/toilette par région dans le Normal Public

REGI ON	2016/2017		2017/2018		2018/2019	
	ratio Élèves- maitres/toilette	Personnels /toilette	ratio Élèves-maitres /toilette	Personnels /toilette	ratio Élèves-maitres /toilette	Personnels /toilette
AD	124	7	27	7	34	5
CE	156	38	36	17	31	12
ES	527	47	27	9	75	9
EN	250	119	103	18	108	8
LT	116	33	25	18	34	9
NO	419	20	75	12	122	7
NW	77	59	51	17	55	16
OU	306	32	67	9	48	6
SU	230	65	24	14	38	13
SW	201	54	200	40	35	14
Total	180	33	45	14	54	10

### II.3.2. Évolution du nombre de bureaux administratifs, de salles de professeur, de salles de réunion et de logements de fonction

En 2018/2019, le nombre moyen de personnes par bureau administratif était de 2,92 dans le secondaire. Par rapport à 2016/2017, cette moyenne a augmenté. Les régions de l'Extrême-nord (5,68), du Sud-ouest (4,19), du Centre (3,33) et du Nord (3,19) ont une moyenne supérieure à la moyenne nationale. Ces régions sont principalement celles qui ont contribué à la hausse de cette moyenne au cours de la période.

Le ratio salles de professeurs par établissements était de 0,45 en 2018/2019. Il a décliné entre 2016/2017 et 2018/2019, signe que globalement, les conditions de vie des enseignants dans les établissements se sont dégradées. Sur toute la période, l'on n'atteint pas la moyenne d'une salle de professeurs par établissement bien que certaines régions s'en approchent, comme le Littoral (0,84), l'Ouest (0,63) et le Nord-ouest (0,59). Il affiche une infériorité à la moyenne nationale dans six régions (Adamaoua, Centre, Est, Extrême-nord, Nord et Sud-ouest).

Le ratio salles de réunion par établissement était de 0,06 en 2018/2019. Il a légèrement augmenté par rapport à 2016/2017. Ce ratio est quasiment nul dans les régions septentrionales (Adamaoua, Nord et Extrême-nord). Il est plus élevé dans les régions du Littoral (0,10) et du Nord-ouest (0,11).

Le ratio logements de fonction par établissement était de 0,12 en 2018/2019. Il a également augmenté par rapport à 2016/2019. Il est plus faible dans les régions du Centre (0,08), de l'Extrême-nord (0,09) et du Nord-ouest (0,03).

Tableau 8. Évolution du nombre moyen de personnes par bureau administratifs, des ratios salles de professeur par Établissement, Salle de réunion par établissement et logement de fonction par établissement dans le secondaire public

REGION	2016/2017				2017/2018				2018/2019			
	Nbre moyen de pers par bur. Adm.	Ratio de salles de prof par Ets	Ratio salles de réunion par Ets	Ratio logement de fonction par Ets	Nbre moyen de pers par bur. Adm.	Ratio de salles de prof par Ets	Ratio salles de réunion par Ets	Ratio logement de fonction par Ets	Nbre moyen de pers par bur. Adm.	Ratio de salles de prof par Ets	Ratio salles de réunion par Ets	Ratio logement de fonction par Ets
AD	2,95	0,56	0,02	-	2,57	0,37	0,03	0,14	2,72	0,38	-	0,11
CE	2,90	0,34	0,05	0,01	2,50	0,39	0,07	0,06	3,33	0,32	0,04	0,08
ES	2,42	0,47	0,01	0,13	2,51	0,51	0,02	0,20	2,80	0,31	0,06	0,26
EN	3,88	0,24	0,01	-	3,82	0,69	0,01	0,09	5,68	0,24	0,01	0,09
LT	1,90	0,62	0,05	0,07	1,87	0,70	0,08	0,40	2,61	0,84	0,10	0,27
NO	3,74	0,30	0,01	-	2,86	0,44	0,07	0,14	3,19	0,41	0,02	0,11
NW	2,66	0,51	0,10	-	2,79	0,59	0,13	0,03	2,53	0,59	0,11	0,03
OU	2,28	1,23	0,09	-	1,96	0,64	0,08	0,09	2,01	0,63	0,08	0,10
SU	2,50	0,58	0,03	0,02	2,55	0,34	0,03	0,57	2,91	0,52	0,06	0,23
SW	2,47	1,17	0,07	0,04	2,44	1,51	0,13	0,08	4,19	0,35	0,07	0,16
TOTAL	<b>2,63</b>	<b>0,60</b>	<b>0,05</b>	<b>0,02</b>	<b>2,44</b>	<b>0,59</b>	<b>0,07</b>	<b>0,15</b>	<b>2,92</b>	<b>0,45</b>	<b>0,06</b>	<b>0,12</b>

Dans l'enseignement Normal, le nombre moyen de personnes par bureau administratif était de 2,49 en 2018/2019. Par rapport à 2016/2017, cette moyenne a accru. Elle est plus forte dans les régions du Centre (3,27), de l'Est (3,00), du Littoral (2,88), du Nord (3,81), du Nord-ouest (2,97) et du Sud-ouest (4,16).

Le ratio salles de professeurs par établissement était de 0,70. Il a accru entre 2016/2017 et 2018/2019. Cinq régions (Adamaoua, Est, Nord, Nord-ouest et Sud) affichent un ratio inférieur à la moyenne nationale.

Le ratio salles de réunion par établissement était de 0,34. Il a légèrement augmenté par rapport à 2016/2017. Ce ratio est inférieur à la valeur moyenne dans cinq régions (Centre, Nord, nord-ouest, Ouest et Sud-ouest).

Le ratio logements de fonction par établissement était de 1,41. Il a également augmenté par rapport à 2016/2019. Les régions de l'Est (1,2), de l'Extrême-nord (1,14), du Nord-ouest (0,6), du Sud (0,5) et du Sud-ouest (0,89) affichent une moyenne inférieure à la valeur nationale.

Tableau 9. Évolution du nombre moyen de personnes par bureau administratifs, des ratios salles de professeur par Établissement, Salle de réunion par établissement et logement de fonction par établissement dans le normal public

REGION	2016/2017				2017/2018				2018/2019			
	Nbre moyen de pers par bur. Adm.	Ratio de salles de prof par Ets	Ratio salles de réunion par Ets	Ratio logement de fonction par Ets	Nbre moyen de pers par bur. Adm.	Ratio de salles de prof par Ets	Ratio salles de réunion par Ets	Ratio logement de fonction par Ets	Nbre moyen de pers par bur. Adm.	Ratio de salles de prof par Ets	Ratio salles de réunion par Ets	Ratio logement de fonction par Ets
AD	2,00	0,83	0,17	-	1,54	0,50	0,17	1,17	1,47	0,50	0,50	1,50
CE	2,26	0,45	0,18	0,64	1,83	0,73	0,09	1,91	3,27	0,91	0,18	1,82
ES	1,57	0,60	0,40	-	2,75	0,60	0,20	0,80	3,00	0,60	0,40	1,20
EN	3,16	0,86	0,29	-	2,80	0,71	0,29	0,57	1,80	1,00	0,43	1,14
LT	1,53	0,60	0,60	0,80	2,26	1,00	1,00	1,80	2,88	1,00	0,60	2,20
NO	1,66	0,50	0,17	-	1,68	0,50	0,17	2,33	3,81	0,50	0,17	2,00
NW	1,40	0,78	0,11	0,67	0,98	0,67	0,22	0,67	2,97	0,30	0,20	0,60
OU	2,50	0,67	0,22	-	1,70	0,44	0,33	2,00	1,72	0,78	0,33	2,33
SU	2,04	0,67	0,17	-	1,53	0,67	0,33	0,67	2,03	0,67	0,50	0,50
SW	1,77	0,89	0,22	-	1,24	0,88	0,13	-	4,16	0,78	0,33	0,89
TOTAL	<b>1,94</b>	<b>0,68</b>	<b>0,23</b>	<b>0,23</b>	<b>1,70</b>	<b>0,94</b>	<b>0,26</b>	<b>1,21</b>	<b>2,49</b>	<b>0,70</b>	<b>0,34</b>	<b>1,41</b>

### II.3.3. Évolution du nombre de CRM, de salles d'informatique et de laboratoires (scientifique et de langue)

Le ratio CRM par établissement est passé de **0,02** en 2016/2017 à **0,05** en 2018/2019 dans l'enseignement secondaire public au Cameroun. Cela signifie que très peu d'établissements de l'enseignement secondaire public sont dotés des Centres de Ressources Multimédia au Cameroun malgré la légère croissance observée au cours de la période. La région du Littoral est celle qui regorge le plus grand nombre d'établissements dotés d'un CRM avec un ratio de 0,11 bien qu'il ait légèrement baissé par rapport à l'année 2016/2017. Les régions du Centre, de l'Extrême-nord, du Nord-ouest et de l'Ouest ont des ratios inférieurs à la moyenne nationale.

Le ratio Salle informatique par établissement est de 0,4 en 2018/2019. Le constat fait est celui que plusieurs établissements du secondaire public ne disposent pas toujours d'une salle d'informatique bien que les frais payés par les élèves à cet effet soient intégrés dans le budget de l'APEE depuis plusieurs années. Au contraire, la situation s'est considérablement dégradée par rapport à l'année scolaire 2016/2017 où le ratio était de 0,53. La région de l'Ouest (0,73) est celle où on recense le plus grand nombre d'établissements scolaires disposant d'une salle informatique. Les régions de l'Adamaoua (0,24), de l'Est (0,33), de l'Extrême-nord (0,10), du Nord (0,25), du Nord-ouest (0,37) et du Sud-ouest (0,33) ont tous un ratio inférieur à la moyenne nationale.

Le ratio laboratoire scientifique par établissement est de 0,14 en 2018/2019. Malgré la hausse par rapport à l'année académique 2016/2017, très peu d'établissements du secondaire sont équipés d'un laboratoire scientifique. Par rapport à la situation d'ensemble, les régions du Littoral (0,24), du Nord-ouest (0,27) et Sud-ouest (0,20) se démarquent avec des ratios légèrement supérieurs. Cela pourrait s'expliquer par l'importance du sous-système anglophone dans ces régions et plus particulièrement dans les régions du Nord-ouest et du sud-ouest. En effet, l'implémentation de la spécialisation est plus rapide dans le sous-système anglophone et exige de ce fait la mise en place des laboratoires scientifiques pour les enseignements pratiques.

Les laboratoires de langue sont quasi-inexistants dans les établissements secondaires. En 2018/2019, le ratio laboratoire de langue par établissement est de 0,01 dans le secondaire. Par rapport à 2016/2017, ce ratio s'est considérablement dégradé. Cela signifie que les laboratoires de langue qui existaient dans certains établissements secondaires ont tout simplement disparu faute d'entretien et les locaux utilisés à d'autres fins. Au niveau régional, le Littoral (0,04) affiche le ratio le plus élevé et il y ressort que ce ratio a connu une nette amélioration au cours de la période.

Tableau 10. Évolution des ratios CRM par établissement, Salle informatique par Établissement, Laboratoire scientifique par Établissement et Laboratoire de langue par établissement dans le secondaire public par région

REGION	2016/2017				2017/2018				2018/2019			
	Ratio CRM par Ets	Ratio Salle Info par Ets	Ratio Labo scientifique par Ets	Ratio Labo de langue par Ets	Ratio CRM par Ets	Ratio Salle Info par Ets	Ratio Labo scientifique par Ets	Ratio Labo de langue par Ets	Ratio CRM par Ets	Ratio Salle Info par Ets	Ratio Labo scientifique par Ets	Ratio Labo de langue par Ets
AD	-	0,70	-	-	0,08	0,24	0,08	0,02	0,08	0,24	0,09	0,02
CE	0,01	0,65	0,06	-	0,03	0,47	0,09	0,01	0,04	0,45	0,09	0,01
ES	0,06	1,09	0,01	-	0,03	0,32	0,07	-	0,05	0,33	0,08	0,02
EN	-	0,12	-	-	0,03	0,12	0,04	-	0,03	0,10	0,03	-
LT	0,12	0,93	0,31	0,02	0,20	0,66	0,45	0,01	0,11	0,55	0,24	0,04
NO	-	0,36	-	-	0,03	0,24	0,05	0,01	0,06	0,25	0,12	-
NW	-	0,24	0,01	-	0,04	0,36	0,25	0,01	0,03	0,37	0,27	0,01
OU	0,01	0,71	0,01	-	0,66	0,81	0,19	0,10	0,04	0,73	0,14	0,01
SU	0,05	0,37	0,01	0,01	0,13	0,50	0,10	0,01	0,06	0,52	0,09	0,01
SW	0,02	0,55	0,04	-	0,11	0,75	0,31	0,03	0,06	0,33	0,20	0,02
<b>TOTAL</b>	<b>0,02</b>	<b>0,53</b>	<b>0,04</b>	<b>0,00</b>	<b>0,15</b>	<b>0,46</b>	<b>0,16</b>	<b>0,02</b>	<b>0,05</b>	<b>0,40</b>	<b>0,14</b>	<b>0,01</b>

Dans l'enseignement normal public, les ENIET (81,81%) sont mieux dotées en salles d'informatique que les ENIEG (17,74). On relève également qu'entre 2016/2017 et 2018/2019, la dotation des établissements de l'enseignement normal s'est considérablement améliorée, surtout dans les ENIET. Les régions de l'Extrême-nord et du Sud-ouest ont fortement contribué à cette amélioration. Au niveau régional, l'Adamaoua, le Nord et le Sud ne disposent d'aucune ENIET dotées de salles d'informatique.

L'équipement des ENIET en Centre de Ressources Multimédia s'est également améliorée. Le pourcentage des ENIET disposant d'un CRM est passé de 36,36% en 2016/2017 à 63,63% en 2018/2019. L'équipement des ENIET dans les régions de l'Est, de l'Extrême-nord, du Nord-ouest et de l'Ouest a principalement contribué à l'amélioration de ce pourcentage à l'échelle nationale. Les régions de l'Adamaoua, du Nord et du Sud-ouest ne disposent pas encore des ENIET équipés en CRM.

**Tableau 11. Évolution du pourcentage des établissements disposant de Salle d'informatique et de Centre de Ressources Multimédia dans le Normal Public par région**

REGION	2016/2017			2017/2018			2018/2019		
	Salle informatique ENIEG (%)	Salle informatique ENIET (%)	CRM ENIET (%)	Salle informatique ENIEG (%)	Salle informatique ENIET (%)	CRM ENIET (%)	Salle informatique ENIEG (%)	Salle informatique ENIET (%)	CRM ENIET (%)
AD	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CE	20	100	100	20	100	100	10	100	100
ES	25	0	0	25	0	0	25	100	100
EN	0	0	0	16,66	0	0	16,66	100	100
LT	50	100	100	25	100	100	75	100	100
NO	60	100	0	60	0	0	20	0	0
NW	14,28	100	0	14,28	100	0	14,28	100	50
OU	25	100	0	37,5	100	0	37,5	100	100
SU	0	0	100	20	0	100	0	0	100
SW	0	0	0	0	0	0	25	100	0
<b>TOTAL</b>	<b>17,74</b>	<b>54,54</b>	<b>36,36</b>	<b>21,31</b>	<b>45,45</b>	<b>36,36</b>	<b>20,96</b>	<b>81,81</b>	<b>63,63</b>

### **II.3.4.Évolution du nombre de bibliothèques, de salles de sport et de gymnases**

En 2018/2019, près de 24% des établissements scolaires disposaient d'une bibliothèque. Par rapport à l'année académique 2016/2017, ce pourcentage a enregistré une baisse. Cette baisse est observée dans presque toutes les régions à l'exception de l'Extrême-nord, du Nord, du Nord-ouest et du Sud. Elle peut être soit le fait de la mise en place de nouveaux établissements scolaires sans bibliothèque, soit la disparition pure et simple de cette commodité dans certains établissements. La disparition sus-évoquée elle-même peut être la conséquence de la transformation de l'espace alloué à la bibliothèque en salles de classe ordinaire du fait de la pression des effectifs (Cas du Centre, du Littoral et de l'Ouest) ou de la destruction totale de cette commodité dans d'autres établissements (Cas du Sud-ouest). À l'exception du Littoral, du Nord-ouest et de l'Ouest, toutes les régions ont un pourcentage inférieur à la moyenne nationale.

Concernant les salles de sport, la tendance est à la disparition de cette commodité dans les établissements scolaires. Moins de 1% des établissements du secondaire disposait d'une salle de sport en 2018/2019. Initialement présente dans les établissements scolaires de la quasi-totalité des régions, cette commodité n'est plus observée que dans les établissements scolaires des régions du Nord-ouest et du Sud-ouest. Le local dédié aurait probablement été transformé en salles de classe sous la pression des effectifs. Cependant, la négligence des pouvoirs publics lors de la création des nouveaux établissements ou lors de l'octroi des autorisations de création et d'ouverture aux particuliers par rapport de cette commodité constitue également l'une des causes de sa disparition dans les établissements scolaires.

Les gymnases suivent presque la même tendance que les salles de sport même si le rythme est moins important. Moins de 2% des établissements scolaires disposaient d'un gymnase en 2016/2017. Cette commodité est présente dans toutes les régions à l'exception du Nord. Cinq régions sur dix affichent un pourcentage inférieur à la moyenne nationale. La région du Littoral (3,55%) est celle qui regroupe le plus grand nombre d'établissements scolaires équipés d'un gymnase.

Tableau 12. Évolution du pourcentage des établissements disposant d'une bibliothèque, d'un gymnase dans le secondaire Public

REGION	2016/2017			2017/2018			2018/2019		
	Bibliothèque (%)	Salles de sport (%)	Gymnase (%)	Bibliothèque (%)	Salles de sport (%)	Gymnase (%)	Bibliothèque (%)	Salles de sport (%)	Gymnase (%)
AD	11,40	-	-	2-	-	-	18,10	-	0,86
CE	24,63	0,42	0,42	25,67	-	0,41	22,36	-	1,02
ES	11,84	0,66	0,66	15,58	-	1,95	16,35	-	1,26
EN	7,12	0,30	-	10,26	-	1,76	7,58	-	1,17
LT	37,50	0,52	1,04	34,54	-	3,61	36,04	-	3,55
NO	8,14	-	-	14,69	-	-	17,51	-	-
NW	21,54	0,26	-	39,19	0,86	2,02	29,78	0,74	0,25
OU	68,39	0,29	-	39,55	-	2,26	40,28	-	1,97
SU	16,04	0,53	0,53	20,63	-	1,59	18,85	-	1,57
SW	29,67	1,22	-	38,75	0,63	44,38	19,14	0,39	0,39
TOTAL	<b>26,14</b>	<b>0,42</b>	<b>0,23</b>	<b>26,89</b>	<b>0,16</b>	<b>4,25</b>	<b>23,54</b>	<b>0,15</b>	<b>1,15</b>

Dans l'enseignement normal, le pourcentage des établissements équipés d'une bibliothèque est de 48,38 et 36,36 à l'ENIEG et à l'ENIET respectivement. Par rapport à l'année académique 2016/2017, ce pourcentage a perdu plus d'un point pour l'ENIEG, contrairement au gain de près de neuf points observé pour l'ENIET. Cette baisse observée pour l'ENIEG est le fait de la transformation des bibliothèques dans certaines structures en salles de classe. Quatre régions (Adamaoua, Nord, Nord-ouest et Sud-ouest) sur dix affichent un pourcentage inférieur à celui observé à l'échelle nationale.

À contrario, la hausse du pourcentage observée à l'ENIET est le fait de l'équipement de la totalité des structures de la région de l'Extrême-nord en bibliothèque au cours de la période. Les régions de l'Adamaoua, de l'Est, du Nord, de l'Ouest, du Sud et du Sud-ouest ne disposent pas encore de structures dotées d'une bibliothèque.

Tableau 13. Évolution du pourcentage des établissements disposant d'une bibliothèque dans le Normal Public par région

REGION	2016/2017		2017/2018		2018/2019	
	Bibliothèque ENIEG (%)	Bibliothèque ENIET (%)	Bibliothèque ENIEG (%)	Bibliothèque ENIET (%)	Bibliothèque ENIEG (%)	Bibliothèque ENIET (%)
AD	40	0	40	0	40	0
CE	50	100	40	100	50	100
ES	50	0	50	0	50	0
EN	66,66	0	33,33	0	66,66	100
LT	75	100	50	100	75	100
NO	60	0	80	0	40	0
NW	42,85	50	57,14	50	28,57	50
OU	37,5	0	37,5	0	50	0
SU	80	0	40	0	60	0
SW	25	0	28,57	0	37,5	0
TOTAL	<b>50</b>	<b>27,27</b>	<b>44,26</b>	<b>27,27</b>	<b>48,38</b>	<b>36,36</b>

## II.4. Commodités dans les établissements du secondaire

### II.4.1. Évolution du ratio élèves par place assise dans le secondaire public

Le ratio élèves par place assise représente le nombre moyen d'élèves pour une place assise. Il donne à cet effet une idée des conditions dans lesquelles les apprenants étudient. En 2018/2019, ce ratio était de 0,86 élève pour une place assise dans le secondaire, soit en moyenne au plan national, plus de places assises que d'élèves. Il est plus élevé dans l'ESG (0,89) que dans l'ESTP (0,83). Par rapport à

2016/2017, il a enregistré une baisse dans les deux types d'enseignement, traduisant du point de vue des places assises, une amélioration des conditions d'apprentissage. Or, ce qui pourrait paraître comme une performance globale est fortement contrariée par les réalités de terrain. En effet, la baisse observée au plan national est la conséquence directe de la réduction des effectifs dans le Nord-ouest et le Sud-ouest. Que ce soit dans l'ESG ou dans l'ESTP, ce ratio est largement supérieur à 1 dans les régions septentrionales. Cela signifie que, pendant que l'on a des places assises sans élèves dans certaines régions, d'autres par contre ont des élèves sans places assises. Les régions du septentrion sont celles qui de ce point de vue affichent les plus mauvaises conditions d'apprentissage.

Tableau 14. Évolution du ratio *Élèves par place assise* dans le secondaire public par région selon le type d'enseignement

REGION	2016/2017			2017/2018			2018/2019		
	ESG +ESTP	ESG	ESTP	ESG +ESTP	ESG	ESTP	ESG +ESTP	ESG	ESTP
AD	1,09	1,08	1,10	1,09	1,13	0,96	1,26	1,28	1,18
CE	1,03	1,05	0,96	1,08	1,06	1,16	1,00	1,06	0,86
ES	0,92	0,98	0,80	1,20	1,27	1,04	0,99	0,99	1,01
EN	1,20	1,23	0,96	1,30	1,30	1,30	1,32	1,28	1,67
LT	0,97	0,99	1,02	0,93	0,95	0,95	0,98	1,02	0,99
NO	1,16	1,15	1,19	1,22	1,19	1,38	1,10	1,10	1,11
NW	0,83	0,84	0,80	0,48	0,53	0,37	0,11	0,12	0,09
OU	0,93	0,92	0,96	0,95	0,93	1,03	0,93	0,94	0,92
SU	0,81	0,81	0,80	0,90	0,91	0,86	0,56	0,52	0,80
SW	0,88	0,88	0,88	0,42	0,38	0,58	0,28	0,29	0,26
TOTAL	<b>0,98</b>	<b>0,99</b>	<b>0,93</b>	<b>0,94</b>	<b>0,94</b>	<b>0,93</b>	<b>0,86</b>	<b>0,89</b>	<b>0,83</b>

#### II.4.2. Évolution du ratio élèves par ordinateur dans le secondaire public

Le ratio élèves par ordinateur permet de saisir les conditions dans lesquelles les apprenants font les cours dans les salles d'informatique. Ce ratio était de 51 élèves par ordinateur dans le secondaire en 2018/2019. Il est plus élevé dans l'ESG (54) que dans l'ESTP (39). Il est resté relativement stable entre 2016/2017 et 2018/2019. Au niveau régional, la baisse des effectifs dans le Nord-ouest et le Sud-ouest a entraîné la baisse de ce ratio au plan national. Dans les régions septentrionales, ce ratio est particulièrement élevé, avec une tendance croissante. Dans l'Extrême-nord, il est le triple de la moyenne nationale.

Tableau 15. Évolution du ratio *élèves par ordinateur* dans le secondaire public par région selon le type d'enseignement

REGION	2016/2017			2017/2018			2018/2019		
	ESG +ESTP	ESG	ESTP	ESG +ESTP	ESG	ESTP	ESG +ESTP	ESG	ESTP
AD	51	56	35	63	76	34	72	77	52
CE	45	48	37	47	48	23	46	49	37
ES	41	43	36	53	53	50	50	48	55
EN	126	143	59	131	147	67	156	178	83
LT	45	47	36	46	52	15	42	45	30
NO	91	108	51	104	117	68	123	133	90
NW	64	68	55	44	52	13	10	13	6
OU	36	37	35	44	45	30	42	42	44
SU	37	39	33	41	44	28	40	41	36
SW	47	49	38	24	22	16	24	27	16
CMR	<b>51</b>	<b>54</b>	<b>40</b>	<b>52</b>	<b>56</b>	<b>25</b>	<b>51</b>	<b>54</b>	<b>39</b>

#### II.4.3. Évolution des autres commodités

- Dans l'Enseignement secondaire

Moins d'un établissement sur deux (48,98%) du secondaire dispose d'une source d'énergie électrique. Ce pourcentage est inférieur à la moyenne nationale dans cinq régions (Adamaoua, Est, Extrême-nord, Nord-ouest, et Sud-ouest). L'Ouest (75,21%) est la région où ce pourcentage est le plus élevé.

55,15% des établissements du secondaire disposent d'une source d'eau potable. Les régions du Centre de l'Est, du Sud et du Sud-ouest ont les pourcentages les plus faibles. Le Nord est la région où le pourcentage des établissements dotés en source d'eau potable est le plus élevé.

Un établissement du secondaire sur dix dispose d'une connexion Internet au Cameroun. Les établissements des régions du Centre, du Littoral et de l'Ouest sont les plus connectés à Internet. Les établissements disposant d'une connexion Internet sont donc principalement situés dans les zones urbaines. Sept régions sur dix ont un pourcentage inférieur à la moyenne nationale qui est de 10%.

38,16% des établissements du secondaire disposent d'une aire de jeux. La région du Nord-ouest (56%) a le pourcentage le plus élevé. Par contre le Centre, l'Est et le Sud ont les pourcentages les plus faibles. Beaucoup d'établissements accueillent les élèves sans respect des conditions préalables d'ouverture et certains autres, sous la pression des effectifs, ont fini par transformer les aires de jeux en salles de classe.

Moins d'un établissement sur dix dispose d'une clôture. Les régions du Centre, du Littoral et de l'Ouest sont celles pour lesquelles le pourcentage des établissements dotés d'une clôture est le plus fort. En revanche ce pourcentage est particulièrement faible dans le septentrion.

Une armoire à pharmacie est un réceptacle ayant comme avantage d'accéder rapidement aux médicaments en cas d'urgence ou d'accidents entre autres coupures, brûlures, maux de ventre, démangeaisons, rhumes, grippe, hématomes, etc. Elle doit contenir le minimum nécessaire pour les premiers secours. Plus de huit établissements sur dix disposent d'une boîte à pharmacie dans le secondaire général. Il existe très peu de différence entre les régions, même comme ce pourcentage est un peu plus élevé dans la région de l'Ouest (92,39%).

La possession d'un titre foncier permet aux établissements scolaires de protéger leurs sites des attaques des populations locales. En effet, ces dernières sont généralement très motivées lors de la création de l'établissement scolaire à mettre à la disposition de l'État de l'espace pour sa construction. Mais lorsque leurs espaces commencent à s'amenuiser du fait de la pression démographique, ils reviennent envahir celui de l'établissement. Moins d'un établissement sur dix dispose d'un titre foncier. Ce pourcentage est inférieur à la moyenne nationale pour la quasi-totalité des régions à l'exception du Littoral, du Nord-ouest et de l'Ouest. Il est particulièrement faible dans les régions septentrionales, le Sud et le Sud-ouest.

Le fait de disposer d'une cantine au sein de l'établissement permet de contrôler la qualité de la nourriture servie aux élèves et au personnel de l'établissement. Moins d'un établissement sur quatre dans le secondaire dispose d'une cantine. Ce pourcentage est particulièrement faible dans les régions septentrionales.

La crise sanitaire du Covid-19 a montré la nécessité pour les établissements scolaires d'avoir en place un dispositif de lavages des mains. Il est très utile pour limiter la propagation de certaines maladies au sein de l'établissement. Près de 22% des établissements scolaires sont équipés d'un dispositif de lavage des mains. Il est particulièrement faible dans les régions du Sud et du Sud-ouest.

L'adaptation des infrastructures des établissements scolaires aux handicapés permet de favoriser l'éducation inclusive. Près de 34% des établissements scolaires ont des infrastructures adaptées aux handicapés. Ce pourcentage est inférieur à la moyenne nationale dans six régions (Centre, Est, Littoral, Nord-ouest, Sud et Sud-ouest).

Tableau 16. Pourcentage des établissements du secondaire Public disposant de certaines commodités par région en 2018/2019

REGION	ELECTRICITE (%)	EAU POTABLE (%)	CONNEXION INTERNET (%)	AIRE DE JEUX (%)	CLOTURE (%)	ARMOIRE À PHARMACIE (%)	TITRE FONCIER (%)	CANTINE (%)	INSTALLATIONS DE LAVAGE DES MAINS (%)	INFRASTRUCTURE S ADAPTÉES AUX HANDICAPÉS (%)
AD	46,55	56,90	8,62	47,41	2,59	82,76	5,17	12,07	20,69	47,41
CE	53,25	39,84	12,40	25,20	9,96	82,52	8,74	24,80	18,70	23,98
ES	32,70	46,54	9,43	28,30	6,29	77,36	8,18	20,75	18,24	20,75
EN	29,15	67,93	3,50	33,24	2,62	87,46	7,29	4,66	18,66	58,02
LT	66,50	60,91	20,81	32,99	21,32	78,68	15,74	36,55	32,49	23,86
NO	49,72	72,32	6,78	49,15	5,65	88,14	7,91	7,34	28,81	58,76
NW	42,68	61,04	3,47	56,08	5,96	86,60	9,18	28,78	22,83	19,11
OU	75,21	59,72	20,85	41,41	12,39	92,39	10,99	40,28	27,04	41,41
SU	51,31	45,03	8,38	27,75	4,71	78,01	7,85	24,61	17,28	28,80
SW	36,33	47,66	5,47	42,97	8,98	82,81	7,03	16,80	16,02	25,78
<b>Total</b>	<b>48,98</b>	<b>55,15</b>	<b>10,00</b>	<b>38,16</b>	<b>8,29</b>	<b>84,57</b>	<b>8,96</b>	<b>23,02</b>	<b>21,79</b>	<b>33,51</b>

#### • Dans l'enseignement Normal

Près de huit établissements du Normal sur dix disposent d'une source d'alimentation en électricité. Ce pourcentage est faible dans le septentrion et le Sud.

71,62% des établissements du Normal sont dotés d'une source d'eau potable. Les régions de l'Adamaoua (33,33%), du Nord-ouest (50%) et du Sud (50%) ont les plus faibles pourcentages d'établissements équipés d'une source d'eau potable.

Moins d'un établissement sur dix disposent d'une connexion internet. Elle est inexistante dans les établissements de six régions (Adamaoua, Centre, Extrême-nord, Nord-ouest, Sud et Sud-ouest). La région du Nord est celle où le pourcentage des établissements connectés à Internet est le plus élevé.

Environ un établissement sur quatre dispose d'une aire de jeux dans l'enseignement normal. Ce pourcentage est inférieur à la moyenne nationale dans sept régions (Adamaoua, Centre, Est, Nord-ouest, Ouest, Sud et Sud-ouest). Tous les établissements du Littoral sont équipés des aires de jeux.

La clôture est pratiquement la commodité la plus rare dans les établissements de l'enseignement normal. 7% des établissements en disposent. Elle inexistante dans six régions (Adamaoua, Extrême-nord, Nord, Ouest, Sud et Sud-ouest). Le pourcentage des établissements équipés en clôture est plus fort dans le Littoral.

Tout comme les établissements du secondaire, l'armoire à pharmacie est la commodité la plus disponible dans le normal. Plus de huit établissements sur dix en sont équipés. Il existe très peu de différences entre les régions, à l'exception de l'Est qui affiche un pourcentage relativement faible.

Par rapport au secondaire, la disponibilité du titre foncier est meilleure dans l'enseignement normal. 17,57% des établissements en disposent. Il faut cependant noter qu'aucun établissement dans les régions de l'Adamaoua, de l'Ouest et du Sud-ouest n'en possède. Les établissements de l'Extrême-nord et du littoral ont les pourcentages les plus élevés.

Deux établissements sur dix disposent d'une cantine scolaire. Elles sont totalement inexistantes dans les établissements du septentrion. En revanche, le Littoral (80%) est la région où le pourcentage des établissements dotés d'une cantine scolaire est le plus élevé.

Plus de trois établissements sur dix sont équipés en installations de lavage des mains. Ces dernières sont inexistantes dans l'Extrême-nord et le Sud. L'Ouest (55,56%) est la région où le pourcentage est le plus élevé.

Un établissement sur quatre est équipé des infrastructures adaptées aux handicapés. Ces infrastructures sont inexistantes dans le septentrion exception faite de l'Extrême-nord. Le Littoral est la région qui adopte le plus ce genre d'infrastructure.

Tableau 17. Pourcentage des établissements de l'ENI Public disposant de certaines commodités par région

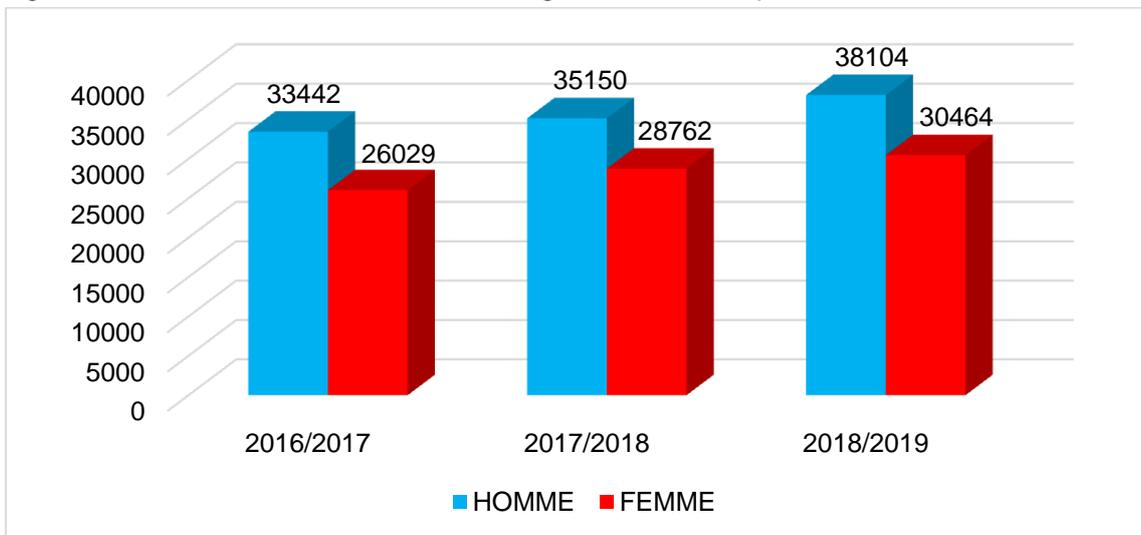
REGION	ELECTRICITE (%)	EAU POTABLE (%)	CONNEXION INTERNET (%)	AIRE DE JEUX (%)	CLOTURE (%)	ARMOIRE À PHARMACIE (%)	TITRE FONCIER (%)	CANTINE (%)	INSTALLATIONS DE LAVAGE DES MAINS (%)	INFRASTRUCTURE S ADAPTÉES AUX HANDICAPÉS (%)
AD	66,67	33,33	0,00	16,67	0,00	100,00	0,00	0,00	16,67	0,00
CE	90,91	81,82	0,00	18,18	9,09	90,91	18,18	9,09	45,45	36,36
ES	80,00	80,00	20,00	20,00	40,00	60,00	20,00	40,00	40,00	20,00
EN	71,43	71,43	0,00	28,57	0,00	85,71	57,14	0,00	0,00	28,57
LT	100,00	100,00	40,00	100,00	20,00	100,00	60,00	80,00	40,00	80,00
NO	66,67	83,33	50,00	33,33	0,00	83,33	16,67	0,00	33,33	0,00
NW	70,00	50,00	0,00	10,00	10,00	70,00	10,00	10,00	40,00	20,00
OU	88,89	77,78	22,22	22,22	0,00	77,78	0,00	33,33	55,56	22,22
SU	66,67	50,00	0,00	16,67	0,00	83,33	16,67	16,67	0,00	16,67
SW	88,89	88,89	0,00	11,11	0,00	77,78	0,00	44,44	33,33	33,33
Total	79,73	71,62	10,81	24,32	6,76	82,43	17,57	21,62	32,43	25,68

## II.5.Enseignants

### II.5.1. Évolution des effectifs des enseignants du public

Le nombre d'enseignants dans les établissements publics est passé 65129 à 68568 entre 2016/2017 et 2018/2019, soit un taux de croissance de 5,3%. On peut également noter que cette augmentation a été constante. En 2018/2019, la proportion des femmes dans le corps enseignant est de 44%. Elle est restée quasiment stable au cours de la période.

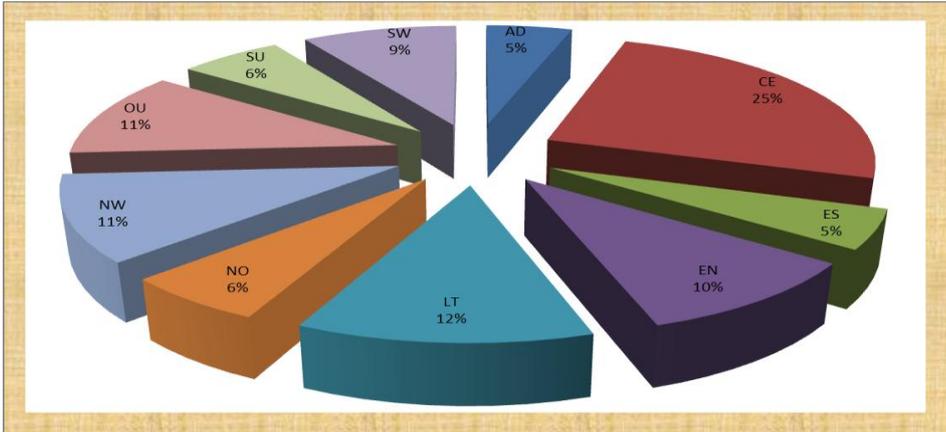
Figure 22. Évolution des effectifs des enseignants du Public par sexe



- **Effectifs des enseignants du public par région**

70% des effectifs des enseignants du public se concentrent dans cinq régions que sont le Centre, le Littoral, l'Extrême-Nord, le Nord-Ouest et l'Ouest. Cela tient principalement à la forte concentration des établissements scolaires dans ces régions. La région du Centre concentre à elle seule le quart des effectifs des enseignants du public. Cela pourrait questionner la rationalisation des ressources humaines. Cependant comme il a été mentionné plus haut, cette région totalise également le quart des établissements du pays. Dans le même sillage, l'on peut observer que les régions de l'Adamaoua et de l'Est, les moins dotés en établissement, sont aussi celles qui comptent les effectifs d'enseignant les moins élevés. Toutefois, ces moyennes sur les effectifs globaux sans différenciation selon les disciplines pourraient cacher de grandes disparités du point de vue de la rationalisation de cette ressource. Dans cette optique, une étude approfondie peut permettre de déceler les disparités négatives.

Figure 23. Proportion des enseignants du public par région en 2018/2019

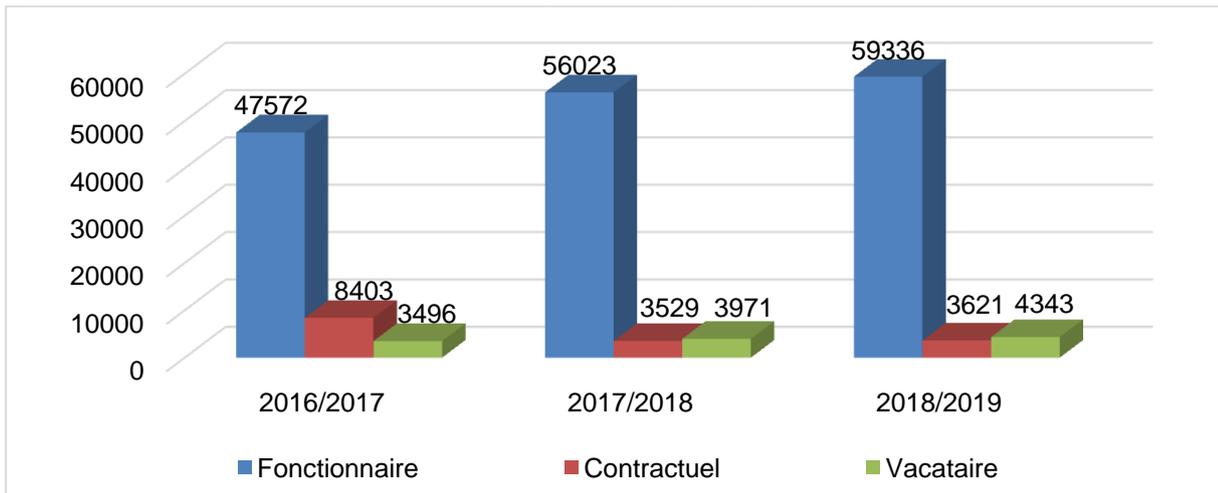


- **Évolution de l'effectif des enseignants du public par statut**

L'effectif des enseignants dans le public a augmenté de façon régulière entre 2016/2017 et 2018/2019. L'effectif des fonctionnaires est passé de 47572 à 59336 au cours de cette période. Cette croissance a été possible grâce aux efforts des pouvoirs publics qui ont continué de recruter les enseignants au cours de ces années. Par contre, la baisse des effectifs des contractuels enregistré au cours de cette période peut être expliquée par un certain nombre d'éléments, en l'occurrence l'intégration massive des contractuels depuis 2018.

On observe une augmentation du nombre d'enseignants vacataires. Ce qui s'expliquerait par des besoins de plus en plus grandissants des établissements scolaires en personnels enseignants. L'option de faire recours aux enseignants vacataires représentant une solution de circonstance, l'État devra prévoir de plus en plus de recrutement. Toutefois, pour être efficace, cette décision résultera d'une étude plus profonde de l'utilisation des ressources humaines.

Figure 24. Évolution des effectifs des enseignants du public par statut

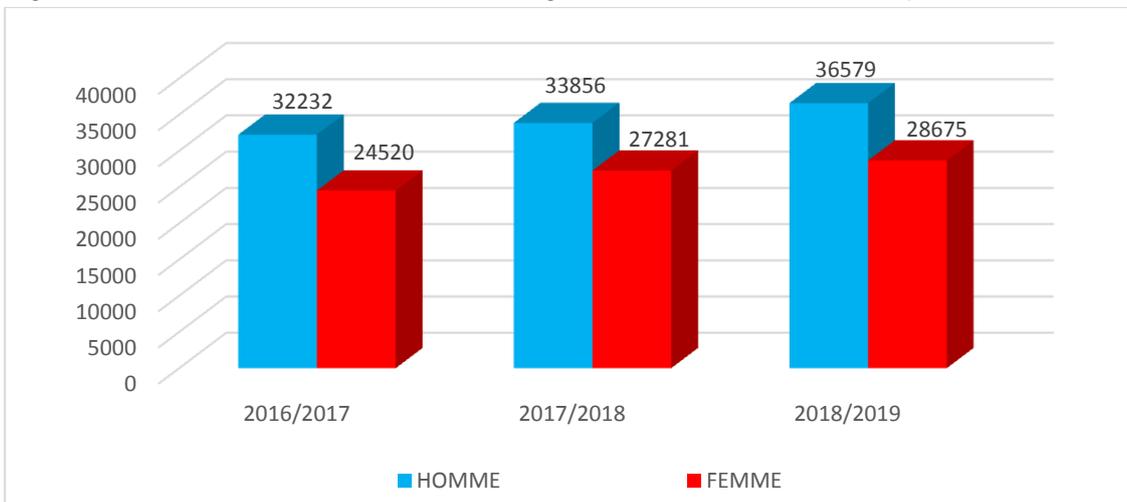


### II.5.2. Effectifs des enseignants du secondaire

#### • Évolution des effectifs des enseignants du secondaire public

Tout comme l'effectif des enseignants dans le public, l'effectif des enseignants dans le secondaire public a enregistré une hausse permanente entre 2016/2017 et 2018/2019. Cette augmentation a été enregistrée autant chez les femmes que chez les hommes. Il convient cependant de constater que la proportion des hommes est relativement supérieure à celle des femmes et que la proportion de chaque sexe est restée relativement stable au cours de cette période.

Figure 25. Évolution des effectifs des enseignants du secondaire Public par Sexe

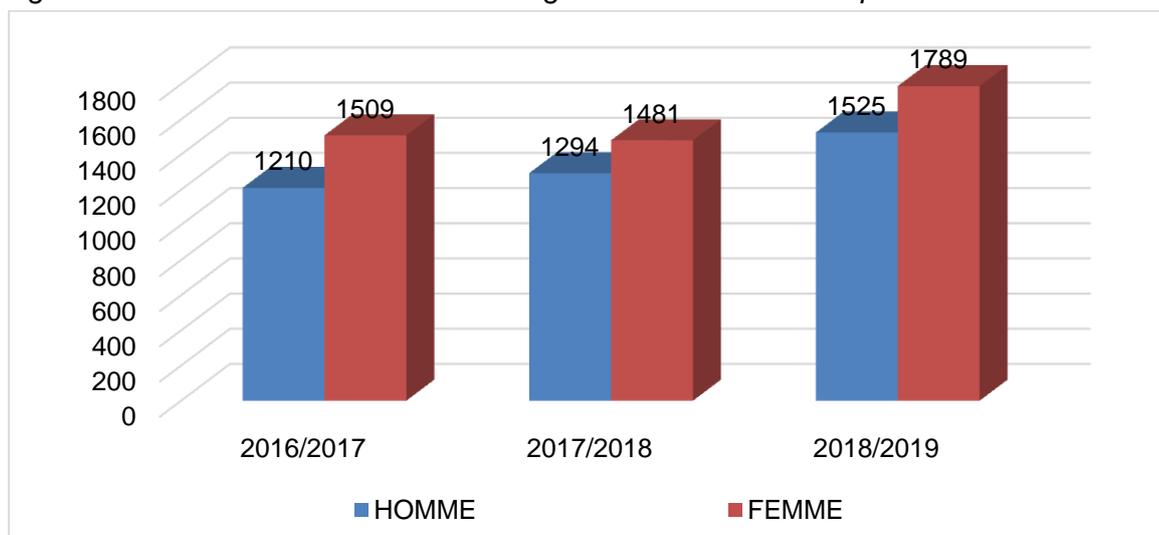


#### • Évolution des effectifs des enseignants dans le normal public

Tout comme l'enseignement secondaire public, l'effectif du personnel enseignant de l'enseignement normal s'est régulièrement accru entre 2016/2017 et 2018/2019. Il est passé de 2719 à 3314 soit un taux de croissance de près de 22% au cours de cette période. Cette croissance est observée aussi bien chez les hommes que chez les femmes. Cependant, contrairement à l'enseignement secondaire, il faut noter que l'effectif des enseignants dans l'enseignement normal est majoritairement constitué des femmes et que la proportion de ces dernières a légèrement baissé au cours de cette période en faveur de celle des hommes. La raison évidente est qu'à la base, l'effectifs des femmes inscrites au concours qui donne accès à ce corps de métier est largement supérieur à celui des

hommes. Cependant, les tensions sur le marché du travail poussent de plus en plus les hommes à participer à ce concours d'où l'augmentation de la proportion observée.

Figure 26. Évolution des effectifs des enseignants du Normal Public par sexe



Le personnel fonctionnaire constitue la composante la plus importante de l'effectif des enseignants de l'enseignement normal. Le personnel enseignant de l'enseignement normal technique représentait en 2018/2019 le quart de l'effectif alloué à l'enseignement normal. Cette proportion a évolué de plus de 2 points de pourcentage entre 2016/2017 et 2018/2019. Contrairement aux autres composantes, le personnel vacataire est majoritairement constitué des hommes.

Tableau 18. Évolution des effectifs des enseignants du Normal public par type d'enseignement selon le statut et le sexe

ANNEE/ YEAR	TYPE D'ENSEIGNEMENT	FONCTIONNAIRES		CONTRACTUEL		VACATAIRES		TOTAL
		Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
2018-2019	ENIEG	1177	797	39	11	159	279	2462
	ENIET	357	349	10	10	47	79	852
2017-2018	ENIEG	1038	775	21	16	120	190	2160
	ENIET	255	265	7	1	40	47	615
2016-2017	ENIEG	1011	712	182	172	14	17	2108
	ENIET	255	282	44	26	3	1	611

## II.6. Personnels administratifs dans les établissements

### II.6.1. Chefs d'établissements dans le secondaire

Dans l'enseignement secondaire, près de 9 chefs d'établissements sur 10 sont des hommes. Cela ne s'aligne pas avec les proportions de genre pour l'ensemble du personnel de ce sous-secteur. Cette proportion est restée relativement constante au cours de la période 2016/2017 et 2018/2019. Cependant, ce schéma n'est pas uniforme au niveau des régions. Cette proportion est légèrement inférieure dans les régions du Centre, du Littoral et du Sud-ouest. Au cours de la période suscitée, la proportion des chefs d'établissements de sexe masculin a baissé dans les régions du Centre, de l'Est et du Sud-ouest au profit de celle des femmes.

**Tableau 19. Évolution des proportions des chefs d'établissement dans le secondaire (ESG+ESTP) par région selon le sexe**

Année Région	2016/2017		2017/2018		2018/2019	
	F	H	F	H	F	H
AD	4,42%	95,58%	4,31%	95,69%	2,61%	97,39%
CE	18,35%	81,65%	17,70%	82,30%	20,00%	80,00%
ES	7,24%	92,76%	7,04%	92,96%	9,49%	90,51%
EN	4,78%	95,22%	5,93%	94,07%	4,13%	95,87%
LT	18,09%	81,91%	17,89%	82,11%	17,53%	82,47%
NO	8,00%	92,00%	6,90%	93,10%	6,90%	93,10%
NW	11,68%	88,32%	9,58%	90,42%	7,85%	92,15%
OU	6,86%	93,14%	6,94%	93,06%	5,40%	94,60%
SU	4,84%	95,16%	3,83%	96,17%	6,95%	93,05%
SW	11,16%	88,84%	11,01%	88,99%	15,94%	84,06%
Total	10,47%	89,53%	10,03%	89,97%	10,51%	89,49%

### II.6.2. Directeurs des ENIEG/ENIET

Dans l'enseignement normal, huit directeurs sur dix sont de sexe masculin. Cette proportion est restée quasiment constante entre 2016/2017 et 2018/2019. Les directeurs dans les régions de l'Adamaoua, de l'Est et de l'Ouest sont à 100% des hommes. Les régions du Sud-ouest (78%), Nord (67%), Littoral (60%) et Centre (73%) présentent des proportions légèrement inférieures à la moyenne. La situation dans le Littoral en 2018/2019 étant totalement l'inverse de ce qui était observé en début de période. Seule la région du Sud présente un schéma totalement différent des autres avec une proportion des chefs d'établissements de sexe féminin (60%) supérieure à celle des hommes (40%).

**Tableau 20. Évolution des proportions des Directeurs dans les ENI publiques par région selon le sexe**

Année Région	2016/2017		2017/2018		2018/2019	
	F	H	F	H	F	H
AD	16,67%	83,33%	16,67%	83,33%	0,00%	100,00%
CE	25,00%	75,00%	10,00%	90,00%	27,27%	72,73%
ES	0,00%	100,00%	0,00%	100,00%	0,00%	100,00%
EN	0,00%	100,00%	0,00%	100,00%	14,29%	85,71%
LT	60,00%	40,00%	60,00%	40,00%	40,00%	60,00%
NO	16,67%	83,33%	16,67%	83,33%	33,33%	66,67%
NW	10,00%	90,00%	14,29%	85,71%	10,00%	90,00%
OU	22,22%	77,78%	18,18%	81,82%	0,00%	100,00%
SU	16,67%	83,33%	50,00%	50,00%	60,00%	40,00%
SW	33,33%	66,67%	33,33%	66,67%	22,22%	77,78%
Total	20,27%	79,73%	20,29%	79,71%	19,18%	80,82%

### II.6.3. Directeurs-Adjoints des ENIEG/ENIET

Tout comme les directeurs de l'enseignement normal, les directeurs-adjoints sont en majorité de sexe masculin. En 2018/2019, trois directeurs-adjoints sur quatre sont de sexe masculin. Cette proportion a enregistré une légère baisse au cours de cette période. Au niveau des régions, la situation n'est pas homogène. Les régions de l'Adamaoua du Nord et de l'Ouest ont des directeurs-adjoints exclusivement de sexe masculin. Cette proportion est presque restée inchangée dans les trois régions entre 2016/2017 et 2018/2019. Dans les régions de l'Est et du Sud-ouest, on observe des proportions identiques chez les deux sexes. La région du centre (80%) affiche une proportion légèrement supérieure à la moyenne

contrairement aux régions Littoral (60%), du Nord-ouest (74%) et du Sud (60%). La région du Sud-ouest est la seule région où en début de période, la proportion des hommes directeurs-adjoints (33%) était inférieure à celle des femmes. Au cours de la période, cette proportion a enregistré une hausse au point où l'équilibre a été rétabli en fin de période. Une situation qui ne peut être expliquée que par un changement de stratégie de la part de la hiérarchie, compte tenu du caractère discrétionnaire de la promotion.

Tableau 21. Évolution des proportions des Directeurs-Adjoints dans les ENI publiques par région selon le sexe

Année	2016/2017		2017/2018		2018/2019	
	F	H	F	H	F	H
AD	0,00%	100,00%	0,00%	100,00%	0,00%	100,00%
CE	20,00%	80,00%	22,22%	77,78%	20,00%	80,00%
ES	25,00%	75,00%	40,00%	60,00%	50,00%	50,00%
EN	0,00%	100,00%	14,29%	85,71%	25,00%	75,00%
LT	40,00%	60,00%	60,00%	40,00%	40,00%	60,00%
NO	0,00%	100,00%	0,00%	100,00%	0,00%	100,00%
NW	22,22%	77,78%	42,86%	57,14%	27,27%	72,73%
OU	12,50%	87,50%	11,11%	88,89%	0,00%	100,00%
SU	16,67%	83,33%	33,33%	66,67%	40,00%	60,00%
SW	66,67%	33,33%	66,67%	33,33%	50,00%	50,00%
Total	21,43%	78,57%	27,69%	72,31%	25,00%	75,00%

#### II.6.4. Censeurs

En 2018/2019, moins de trois censeurs sur dix étaient de sexe féminin. Cette proportion est restée quasiment stable entre 2016/2017 et 2018/2019. Trois régions (Centre, Littoral et Sud-ouest) sur dix affichent une proportion supérieure à la moyenne nationale. Les fortes proportions observées dans le Littoral (43,70%) et le Centre (42,27%) s'expliquent par le fait que ces deux régions abritent les deux principales métropoles du pays où exerce une forte proportion du personnel enseignant de sexe féminin. Les régions septentrionales et l'Ouest affichent les proportions les plus faibles. Cette proportion a enregistré une baisse dans les régions de l'Adamaoua, de l'Est, de l'Extrême-nord, du Nord et de l'Ouest.

Tableau 22. Évolution des proportions des censeurs par région selon le sexe

Année	2016/2017		2017/2018		2018/2019	
	F	H	F	H	F	H
AD	16,89%	83,11%	11,83%	88,17%	11,76%	88,24%
CE	40,70%	59,30%	41,56%	58,44%	42,27%	57,73%
ES	20,29%	79,71%	16,88%	83,13%	18,34%	81,66%
EN	12,90%	87,10%	9,12%	90,88%	9,71%	90,29%
LT	40,48%	59,52%	41,36%	58,64%	43,70%	56,30%
NO	15,95%	84,05%	11,48%	88,52%	15,84%	84,16%
NW	25,40%	74,60%	24,07%	75,93%	25,82%	74,18%
OU	13,64%	86,36%	13,60%	86,40%	12,54%	87,46%
SU	18,58%	81,42%	16,59%	83,41%	21,05%	78,95%
SW	31,38%	68,62%	34,35%	65,65%	35,90%	64,10%
TOTAL	28,01%	71,99%	26,65%	73,35%	28,19%	71,81%

#### II.6.5. Chefs des travaux

Les chefs des travaux assurent l'encadrement pédagogique des enseignements pratiques dans les établissements de l'enseignement secondaire technique. En 2018/2019, moins de 30% des femmes occupaient les postes de Chefs de travaux dans les l'ESTP. Par rapport à 2016/2017, on peut noter que cette proportion a enregistré une baisse. Les régions du Centre (34,35%), Littoral (36,9%) et du Sud-ouest (29,17%) sont celles dont la proportion des femmes Chefs des travaux est au-dessus de la moyenne nationale. La région de l'extrême-nord est celle pour laquelle cette proportion est la plus faible.

Contrairement au constat fait à l'échelle nationale, la proportion des femmes chefs des travaux a enregistré une croissance dans les régions de l'Ouest et du Littoral au cours de la période 2016/2017-2018/2019.

Tableau 23. Évolution des proportions des Chefs des travaux dans l'ESTP public par région selon le sexe

Année	2016/2017		2017/2018		2018/2019	
	F	H	F	H	F	H
Région						
AD	28,95%	71,05%	24,44%	75,56%	23,26%	76,74%
CE	35,36%	64,64%	33,12%	66,88%	34,35%	65,65%
ES	25,42%	74,58%	23,61%	76,39%	24,24%	75,76%
EN	14,12%	85,88%	10,10%	89,90%	9,68%	90,32%
LT	35,43%	64,57%	34,74%	65,26%	36,90%	63,10%
NO	23,68%	76,32%	25,32%	74,68%	21,67%	78,33%
NW	30,72%	69,28%	29,76%	70,24%	27,33%	72,67%
OU	25,28%	74,72%	27,91%	72,09%	27,51%	72,49%
SU	26,74%	73,26%	26,51%	73,49%	26,73%	73,27%
SW	29,73%	70,27%	26,09%	73,91%	29,17%	70,83%
Total	29,06%	70,94%	27,83%	72,17%	27,86%	72,14%

### II.6.6. Surveillants généraux

Dans l'enseignement secondaire général, près de trois surveillants généraux sur dix sont des femmes. Cette proportion est restée pratiquement constante entre 2016/2017-2018/2019. Seules les régions du Centre (35%), du Littoral (32%) et Sud-ouest (23%) présentent des proportions légèrement au-dessus de la moyenne nationale.

Tableau 24. Évolution de la proportion des Surveillants généraux dans l'ESG public par région selon le sexe

Année	2016/2017		2017/2018		2018/2019	
	F	H	F	H	F	H
Région						
AD	13,37%	86,63%	16,84%	83,16%	12,79%	87,21%
CE	34,65%	65,35%	36,27%	63,73%	35,14%	64,86%
ES	13,50%	86,50%	13,40%	86,60%	13,20%	86,80%
EN	11,80%	88,20%	10,89%	89,11%	11,73%	88,27%
LT	29,84%	70,16%	30,66%	69,34%	32,38%	67,62%
NO	11,48%	88,52%	9,30%	90,70%	6,88%	93,12%
NW	18,22%	81,78%	18,43%	81,57%	18,47%	81,53%
OU	17,93%	82,07%	15,36%	84,64%	14,63%	85,37%
SU	19,02%	80,98%	16,37%	83,63%	17,86%	82,14%
SW	20,06%	79,94%	19,42%	80,58%	23,24%	76,76%
Total	21,86%	78,14%	20,93%	79,07%	20,94%	79,06%

Dans l'enseignement secondaire technique, moins de deux surveillants généraux sur dix sont de sexe féminin. Cette proportion a enregistré une légère décroissance entre 2016/2017-2018/2019. Quatre

régions sur dix, à savoir le Centre (23%), le Littoral (30%), le Nord-ouest (21%) et le Sud-ouest (23%) présentent des proportions légèrement au-dessus de la moyenne nationale.

Tableau 25. Évolution des proportions des Surveillants généraux dans l'ESTP public par région selon le sexe

Année Région	2016/2017		2017/2018		2018/2019	
	F	H	F	H	F	H
AD	15,15%	84,85%	9,76%	90,24%	9,76%	90,24%
CE	21,43%	78,57%	22,18%	77,82%	22,93%	77,07%
ES	15,79%	84,21%	10,20%	89,80%	13,21%	86,79%
EN	13,56%	86,44%	8,57%	91,43%	11,94%	88,06%
LT	24,71%	75,29%	29,59%	70,41%	29,90%	70,10%
NO	3,77%	96,23%	10,00%	90,00%	7,69%	92,31%
NW	22,02%	77,98%	18,60%	81,40%	20,61%	79,39%
OU	9,17%	90,83%	8,88%	91,12%	12,88%	87,12%
SU	11,59%	88,41%	10,96%	89,04%	10,59%	89,41%
SW	24,19%	75,81%	18,33%	81,67%	23,44%	76,56%
Total	17,83%	82,17%	16,44%	83,56%	18,23%	81,77%

### II.6.7. Agents financiers

Dans l'enseignement secondaire, moins de 30% des femmes occupaient le poste d'agent financier dans les établissements scolaires en 2018/2019. Cette proportion a légèrement augmenté au cours de la période 2016/2017-2018/2019. Au niveau régional, cinq régions (Centre, Littoral, Nord-ouest, Sud et Sud-ouest) sur dix enregistrent des proportions de femmes agents financiers supérieures à la moyenne nationale. Les proportions des femmes occupant le poste d'agents financiers dans les régions anglophones sont les plus fortes. La proportion des femmes dans la région du Sud-ouest est même légèrement supérieure à celle des hommes. On peut aussi noter que les régions du Nord-ouest, du Sud et du Sud-ouest ont enregistré une augmentation de la proportion des femmes agents financiers au cours de la période 2016/2017-2018/2019. L'Extrême-nord (8,42%) et le Nord (13,48) sont les seules régions pour lesquelles on enregistre moins de 20% de femmes au poste d'agents financiers.

Tableau 26. Évolution des proportions des agents financiers dans le secondaire (ESG+ESTP) public par région selon le sexe

Année Région	2016/2017		2017/2018		2018/2019	
	F	H	F	H	F	H
AD	22,09%	77,91%	17,58%	82,42%	20,88%	79,12%
CE	36,62%	63,38%	34,47%	65,53%	37,01%	62,99%
ES	25,30%	74,70%	21,28%	78,72%	21,82%	78,18%
EN	8,47%	91,53%	7,81%	92,19%	8,42%	91,58%
LT	41,94%	58,06%	46,36%	53,64%	41,14%	58,86%
NO	15,20%	84,80%	12,78%	87,22%	13,48%	86,52%
NW	30,91%	69,09%	35,98%	64,02%	40,00%	60,00%
OU	21,99%	78,01%	20,18%	79,82%	22,98%	77,02%
SU	25,00%	75,00%	29,91%	70,09%	30,17%	69,83%
SW	43,59%	56,41%	45,37%	54,63%	50,81%	49,19%
Total	26,86%	73,14%	26,72%	73,28%	28,31%	71,69%

## II.7. Supervision Pédagogique

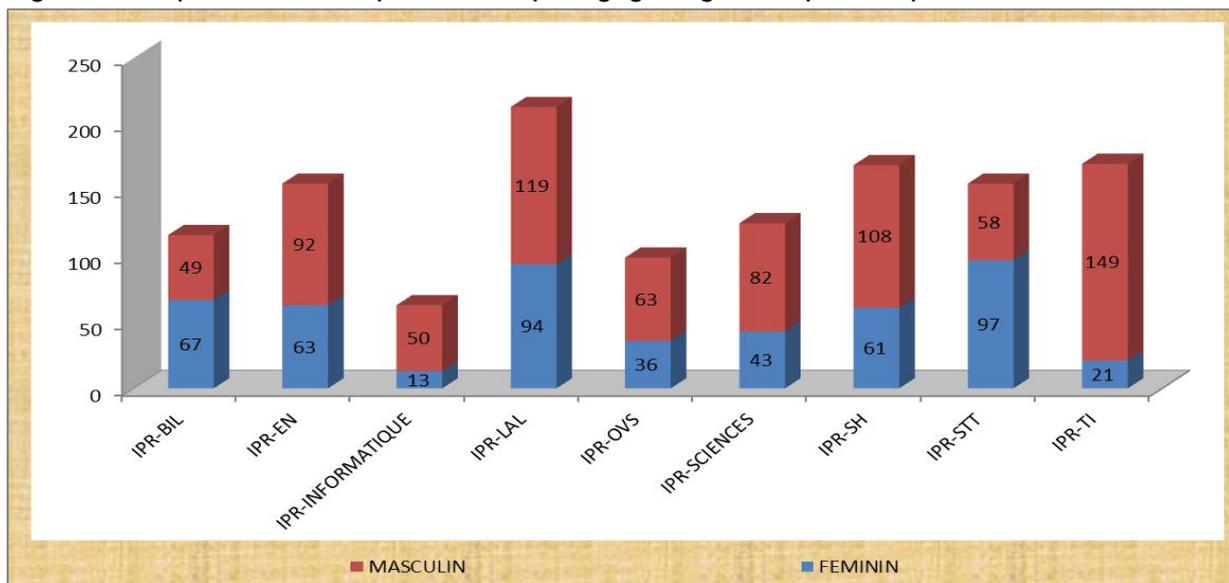
Les Inspecteurs de pédagogie régionaux assurent l'encadrement pédagogique du personnel enseignant dans les établissements scolaires. En 2018/2019, on dénombrait un total de 1265 inspecteurs de pédagogie régionaux. Quatre régions (Centre, Littoral, Nord-ouest et Ouest) concentrent à elles seules plus de 50% de l'effectif des inspecteurs de pédagogie. Il s'agit des régions qui concentrent à elles seules plus de 60% des effectifs des établissements scolaires relevant du secondaire, d'où un nombre considérable de personnels enseignants à encadrer sur le plan pédagogique. L'inspection de pédagogie des lettres, arts et langues est celle qui comporte le plus grand nombre d'inspecteurs. On note également la présence des inspecteurs de pédagogie dans toutes les régions et ce pour toutes les disciplines à l'exception des inspecteurs d'OVS dans les régions de l'Est et du Sud-ouest.

Tableau 27. Répartition (%) des IPR par inspection en 2018/2019

REGION	IPR-BIL	IPR-EN	IPR-INFO	IPR-LAL	IPR-OVS	IPR-SCIENCES	IPR-SH	IPR-STT	IPR-TI	TOTAL
AD	6,03	6,45	6,35	6,10	8,08	6,40	8,88	6,45	4,12	6,48
CE	24,14	19,35	12,70	21,13	16,16	20,00	19,53	14,84	20,59	19,21
ES	6,90	9,68	11,11	8,92	0,00	10,40	9,47	9,68	8,24	8,46
EN	2,59	6,45	6,35	10,33	12,12	7,20	5,92	5,81	6,47	7,11
LT	12,93	12,26	7,94	11,74	14,14	12,80	10,65	10,32	11,76	11,70
NO	6,90	9,03	11,11	10,33	11,11	7,20	7,10	9,03	9,41	8,93
NW	12,93	9,03	12,70	5,16	17,17	8,80	11,24	9,03	7,65	9,64
OU	9,48	11,61	11,11	12,68	12,12	11,20	7,10	14,19	11,76	11,30
SU	6,03	9,03	7,94	9,39	9,09	6,40	9,47	10,32	11,18	9,01
SW	12,07	7,10	12,70	4,23	0,00	9,60	10,65	10,32	8,82	8,14
National	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

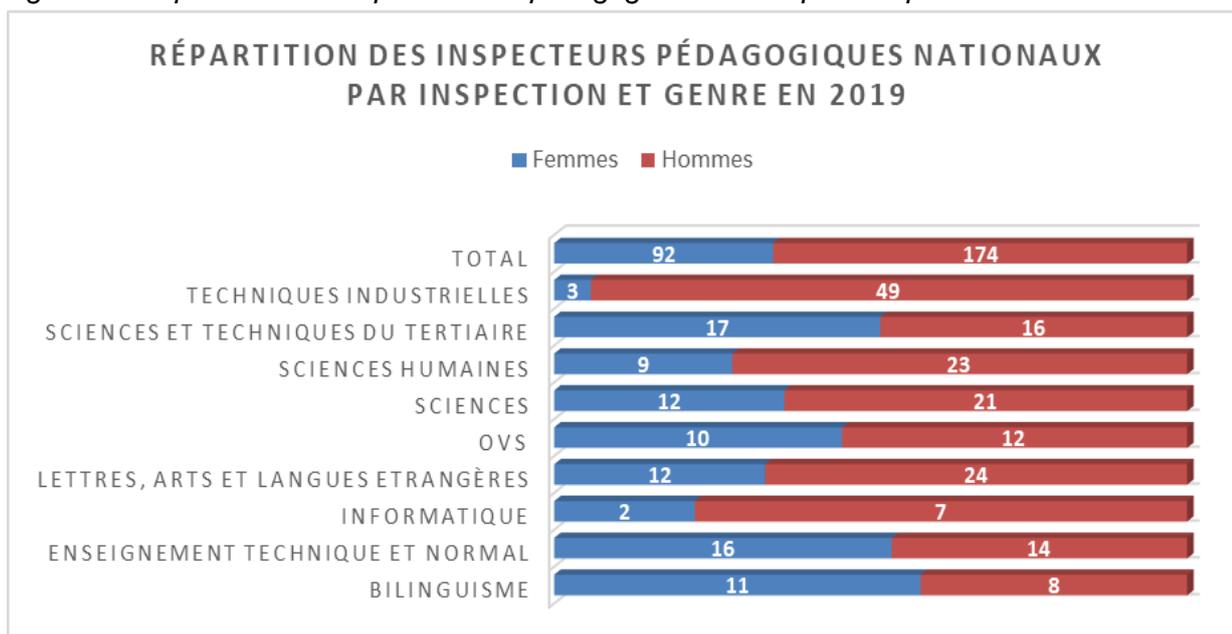
Les hommes représentent l'effectif le plus important dans toutes les inspections pédagogiques régionales à l'exception de celles dédiés au Bilinguisme et des Sciences et techniques du tertiaire.

Figure 27. Répartition des Inspecteurs de pédagogie régionaux par discipline selon le sexe en 2018/2019



Cette domination du sexe masculin est également observable dans la répartition des inspecteurs de pédagogie nationaux telle qu'observable sur le graphique ci-dessous.

Figure 28. Répartition des Inspecteurs de pédagogie nationaux par discipline selon le sexe en 2018/2019







## **CHAPITRE II : EFFICACITE INTERNE DU SYSTEME**



## I. ACCÈS ET ÉQUITÉ

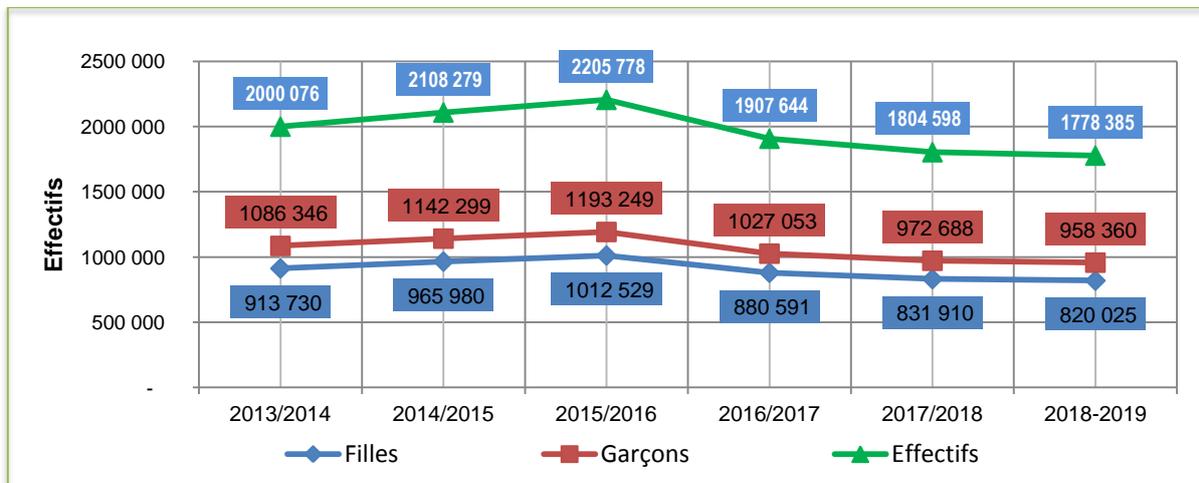
### I.I. Taux de scolarisation

Le **taux de scolarisation** est la proportion des jeunes d'un âge donné scolarisée par rapport à la population totale du même âge.

- **Évolution des effectifs d'élèves**

L'évolution des élèves par sexe sur les 6 dernières années montre que l'enseignement secondaire évoluait normalement jusqu'à l'année du déclenchement de la crise sécuritaire dans les deux régions d'expression anglophone. Depuis le début de cette crise, les effectifs d'élèves n'ont cessé de baisser chaque année avec un taux annuel de décroissance de plus de 2%.

Figure 29. Évolution des effectifs d'élèves du secondaire général et technique sur les six dernières années.



La projection de la population scolarisable du secondaire (12 à 18 ans), indique que **3 901 338** jeunes en 2018, 3 824 541 jeunes en 2017 et 3 715 019 en 2016 sont susceptibles d'être scolarisés aux enseignements secondaires. Au niveau des régions, cette population est répartie dans les deux tableaux ci-dessous comme suivant :

- **Population scolarisable dans le 1<sup>er</sup> cycle :**

Tableau 28. Population scolarisable de 12 à 15 ans au 1<sup>er</sup> cycle du secondaire dans les régions

Région	2016			2017			2018		
	Filles	Garçons	Ensemble	Filles	Garçons	Ensemble	Filles	Garçons	Ensemble
AD	59 552	59 064	118 616	60 993	60 091	121 084	61 697	59 727	121 424
CE	184 472	190 204	374 677	202 299	206 557	408 857	207 040	209 721	416 761
ES	52 925	54 679	107 604	55 605	57 025	112 630	56 251	57 443	113 694
EN	220 563	228 380	448 942	217 900	227 418	445 318	218 501	229 495	447 995
LT	135 104	143 249	278 353	144 060	151 323	295 383	152 309	158 984	311 293
NO	126 418	128 006	254 423	127 658	129 723	257 380	128 193	130 036	258 229
NW	93 738	93 802	187 540	96 788	95 870	192 658	101 256	99 221	200 477
OU	94 095	93 670	187 765	96 842	95 251	192 093	100 544	98 385	198 929
SU	35 120	36 565	71 685	42 752	43 919	86 671	44 009	45 316	89 325
SW	70 337	72 379	142 716	71 442	73 018	144 460	72 925	74 086	147 010
<b>Cameroun</b>	<b>1 072 324</b>	<b>1 099 998</b>	<b>2 172 321</b>	<b>1 116 339</b>	<b>1 140 195</b>	<b>2 256 534</b>	<b>1 142 725</b>	<b>1 162 414</b>	<b>2 305 139</b>

**Source :** BUCREP + nos calculs

Le nombre des jeunes de 12 à 15 ans connaît une augmentation naturelle avec un taux de 3%

- **Population scolarisable dans le 2<sup>nd</sup> cycle :**

Tableau 29. Population scolarisable au 2<sup>nd</sup> cycle de 16 à 18 ans du secondaire dans les régions

Région	2016			2017			2018		
	Filles	Garçons	Ensemble	Filles	Garçons	Ensemble	Filles	Garçons	Ensemble
AD	43 020	43 875	86 894	43 839	44 385	88 224	44 197	44 221	88 419
CE	123 849	129 079	252 929	125 530	130 771	256 301	132 076	137 156	269 232
ES	36 220	38 059	74 278	37 117	38 840	75 958	38 295	39 821	78 116
EN	156 690	164 143	320 833	162 295	168 991	331 286	161 155	166 508	327 663
LT	92 392	96 480	188 872	95 237	100 191	195 427	100 722	106 163	206 885
NO	91 501	93 216	184 717	94 739	95 790	190 529	96 584	97 021	193 605
NW	71 872	73 327	145 200	71 507	72 082	143 589	70 411	70 671	141 082
OU	69 244	70 391	139 635	67 760	68 523	136 283	69 079	68 263	137 342
SU	20 228	21 922	42 150	20 017	21 912	41 929	21 555	22 767	44 322
SW	52 163	55 026	107 190	52 839	55 642	108 481	53 711	55 823	109 534
<b>Cameroun</b>	<b>757 179</b>	<b>785 518</b>	<b>1 542 698</b>	<b>770 880</b>	<b>797 127</b>	<b>1 568 007</b>	<b>787 785</b>	<b>808 414</b>	<b>1 596 199</b>

Source : BUCREP + nos calculs

### 1.1.1. Taux brut de scolarisation

Le taux brut de scolarisation (TBS)<sup>3</sup> dans le secondaire entre les années scolaires 2016-2017 et 2018 -2019 est en forte décroissance passant de 51,35% à 45,58% respectivement. La chute remarquable des effectifs d'élèves est la principale explication à cette baisse du TBS soit une différence en valeur absolue de l'ordre de 6 points indépendamment du sexe des élèves. Ces TBS sont passés de 48,13% à 42,48% chez les filles et de 54,47% à 45,63% chez les garçons entre 2017 et 2019 respectivement.

L'évolution du taux brut de scolarisation dans les régions se présente comme suit :

Tableau 30. Évolution du taux brut de scolarisation au secondaire par sexe et région

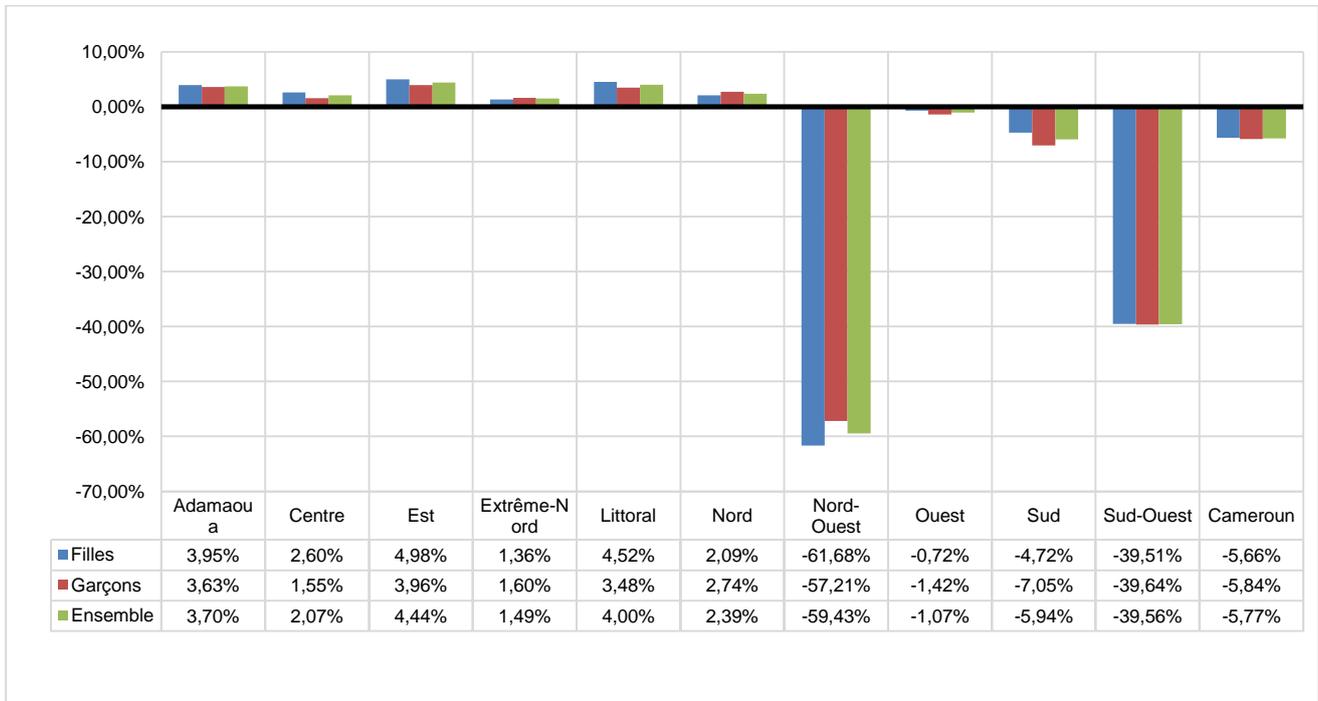
Années scolaire	2016-2017				2017-2018				2018-2019			
	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP
Adamaoua	22,10	37,59	29,86	0,59	23,13	38,04	30,57	0,61	26,05	41,21	33,56	0,63
Centre	66,00	65,86	65,93	1,00	66,74	65,82	66,28	1,01	68,60	67,41	68,00	1,02
Est	32,85	42,23	37,63	0,78	33,88	42,62	38,32	0,79	37,83	46,18	42,07	0,82
Extrême-Nord	16,58	34,04	25,48	0,49	16,92	34,44	25,86	0,49	17,94	35,63	26,98	0,50
Littoral	70,54	65,74	68,07	1,07	71,62	67,10	69,31	1,07	75,05	69,22	72,07	1,08
Nord	17,66	37,57	27,69	0,47	18,43	38,43	28,50	0,48	19,75	40,31	30,08	0,49
Nord-Ouest	66,20	61,61	63,90	1,07	35,05	30,92	32,99	1,13	4,52	4,40	4,46	1,03
Ouest	91,23	92,68	91,96	0,98	92,31	93,15	92,73	0,99	90,51	91,27	90,89	0,99
Sud	58,97	66,03	62,60	0,89	53,86	58,52	56,25	0,92	54,25	58,98	56,66	0,92
Sud-Ouest	59,06	55,70	57,34	1,06	28,96	27,26	28,10	1,06	19,54	16,06	17,78	1,22
<b>Cameroun</b>	<b>48,13</b>	<b>54,47</b>	<b>51,35</b>	<b>0,88</b>	<b>44,08</b>	<b>50,21</b>	<b>47,18</b>	<b>0,88</b>	<b>42,48</b>	<b>48,63</b>	<b>45,58</b>	<b>0,87</b>

Les valeurs absolues d'accroissement du taux brut de scolarisation sont négatives dans les deux régions concernées par la crise dite anglophone et les régions du Sud et de l'Ouest, cela traduit qu'il y a baisse du taux de scolarisation. Toutefois, ces valeurs sont restées positives dans les six autres régions, ce qui signifie que les taux de scolarisation dans ces régions ont connu une augmentation, quoi que resté faible. Les valeurs négatives sont plus accentuées dans les régions du Nord-ouest (-59,43%) et du Sud-

<sup>3</sup> Total des inscriptions dans un niveau spécifique d'éducation sans distinction d'âge, exprimé en pourcentage de la population officiellement scolarisable au même niveau pour une année scolaire donnée.

ouest (-39,56%). Sans doute ce sont les valeurs de ces deux régions qui ont occasionnées la chute des TBS au niveau national.

Figure 30. Accroissement du Taux Brut de Scolarisation au secondaire général et technique entre 2017 et 2019



### 1.1.2. Taux net de scolarisation

Le taux net de scolarisation (TNS) correspond au quotient de la population scolarisée ayant l'âge officiel d'une scolarisation par rapport à la population scolarisable ayant l'âge officiel requis.

Le tableau ci-dessous nous présente une évolution sur les trois dernières années du taux net de scolarisation dans les Enseignements secondaires. Il est passé de **39,74%** en 2017 à 35,35% en 2019 soit une baisse de moins 4,39%. Ce taux net de scolarisation déjà très faible est en forte baisse depuis le déclenchement de la crise anglophone dans le Nord-ouest et le Sud-ouest. Comme au niveau du TBS, la situation est davantage préoccupante dans les régions dites anglophones.

Il est aussi clair que les régions du septentrion et de l'Est sont au bas de l'échelle quant à la scolarisation des enfants avec des taux nets très faibles même si on peut noter l'effort de scolarisation dans l'accroissement de ce taux dans ces régions baptisées zones d'éducation prioritaire (ZEP). Cette légère augmentation du TNS traduit le fait que les parents font de plus en plus l'effort d'envoyer les enfants à l'école à l'âge requis et que les redoublements sont en amélioration de façon général. Toutefois les filles constituent le maillon faible de scolarisation dans le septentrion.

Durant ces trois dernières années, l'Ouest, le Littoral et le Centre gardent la position de région les plus scolarisées au Cameroun avec plus de 50% de taux net de scolarisation chacune respectivement. Cependant, malgré qu'elle occupe la première place des régions les plus scolarisées durant ces trois années considérées, le taux de scolarisation à l'Ouest est en baisse progressive d'année en année sur cette même période contrairement à ce qui aurait pu être pensée. En effet, limitrophe avec les régions en crise, l'on s'attendrait à ce qu'elle accueille le plus grand flux d'enfants déplacés.

Le graphique suivant présente l'évolution du taux net de scolarisation par sexe dans les régions sur les trois dernières années.

Tableau 31. Évolution du taux net de scolarisation au secondaire général et technique par sexe et région

Années scolaire	2016-2017	2017-2018	2018-2019
-----------------	-----------	-----------	-----------

Région	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP
AD	17,27	27,91	22,60	0,62	17,99	28,16	23,06	0,64	20,16	30,15	25,11	0,67
CE	50,89	49,68	50,27	1,02	51,94	49,96	50,93	1,04	54,45	52,37	53,40	1,04
ES	24,68	30,95	27,88	0,80	26,45	32,58	29,57	0,81	29,36	34,86	32,15	0,84
EN	13,57	26,42	20,13	0,51	14,01	27,11	20,70	0,52	14,57	27,43	21,13	0,53
LT	53,36	48,67	50,96	1,10	55,45	51,17	53,25	1,08	58,75	53,59	56,11	1,10
NO	13,80	28,47	21,19	0,48	14,65	29,49	22,12	0,50	15,21	29,98	22,64	0,51
NW	55,48	50,72	53,09	1,09	29,82	25,69	27,76	1,16	3,83	3,15	3,49	1,22
OU	70,38	69,73	70,05	1,01	71,48	70,25	70,87	1,02	69,26	67,89	68,58	1,02
SU	46,04	49,89	48,02	0,92	41,96	44,36	43,19	0,95	43,49	46,26	44,90	0,94
SW	48,35	45,22	46,75	1,07	24,17	22,36	23,25	1,08	16,89	13,40	15,12	1,26
Cameroun	37,76	41,65	39,74	0,91	34,78	38,61	36,72	0,90	33,46	37,20	35,35	0,90

## I.2. Taux d'admission

Le taux brut d'admission (TBA) au secondaire est le nombre total de nouveau entrants en première année de l'enseignement secondaire, sans distinction d'âge, exprimé en pourcentage de la population ayant l'âge officiel d'admission au secondaire. Il est considéré comme un taux de recrutement des enfants. L'entrée des enfants en première année du secondaire se fait à des âges variés compris majoritairement entre 9 et 15 ans.

Au niveau national, le taux brut d'admission au secondaire est resté en deçà de 55% durant ces trois dernières années. Toutefois, les régions du Centre, de l'Ouest et du Littoral ont pu garder leurs taux bruts d'admission au-dessus de 55% au cours de cette même période. Le Sud-ouest et le Nord-ouest présentent en ce moment les taux bruts d'admission les plus faibles du pays, bien qu'en début de la période considérée qui coïncide avec la période du déclenchement de la crise sociopolitique dans ces deux régions. Celles-là sont suivies des trois régions dites du Grand-nord qui ont toujours été au bas de l'échelle en matière de scolarisation, avec moins de 50% du taux brut d'admission, du fait des pesanteurs socio-culturelles et aussi de la pauvreté des populations.

Le graphique suivant présente l'évolution du taux brut d'admission par sexe dans les régions.

Tableau 32. Évolution du taux brut d'admission au secondaire général et technique par région selon le sexe

Années scolaire	2016-2017				2017-2018				2018-2019			
	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP
AD	30,10	46,35	38,23	0,65	29,57	45,69	37,48	0,65	35,77	54,99	45,09	0,65
CE	59,35	57,88	58,61	1,03	56,49	55,37	55,93	1,02	69,12	72,99	70,98	0,95
ES	41,50	50,94	46,26	0,81	41,46	52,57	47,05	0,79	52,01	62,58	57,29	0,83
EN	23,50	38,86	31,40	0,60	23,95	40,19	32,30	0,60	25,36	42,11	33,95	0,60
LT	60,88	56,88	58,82	1,07	60,07	58,22	59,13	1,03	65,83	62,93	64,36	1,05
NO	26,07	46,36	36,41	0,56	25,59	47,97	36,82	0,53	27,51	50,52	38,98	0,54
NW	71,27	71,87	71,57	0,99	31,59	29,47	30,54	1,07	3,45	4,84	4,13	0,71
OU	82,75	69,90	76,30	1,18	75,46	65,40	70,48	1,15	70,70	61,66	66,26	1,15
SU	41,79	43,15	42,48	0,97	38,04	40,41	39,23	0,94	64,95	62,65	63,79	1,04
SW	64,80	66,44	65,62	0,98	26,59	29,10	27,85	0,91	18,66	16,86	17,76	1,11
Cameroun	48,91	53,70	51,34	0,91	42,24	47,77	45,02	0,88	43,87	50,12	46,98	0,88

### I.3. Taux de transition

Taux de transition d'un cycle "A" à un cycle "B" est le nombre de nouveaux entrants en première année du cycle "B" au cours d'une année scolaire donnée, exprimé en pourcentage du nombre d'élèves inscrits en dernière année du cycle "A" au cours de l'année précédente.

#### I.3.1. Évolution du taux de transition du primaire au secondaire

Le taux de transition du primaire au secondaire est le nombre de nouveaux entrants en première année de l'enseignement secondaire au cours d'une année scolaire donnée, exprimé en pourcentage du nombre d'élèves inscrits en dernière année du primaire au cours de l'année précédente.

Au niveau national, le taux brut de transition du primaire au secondaire est resté à moins de 60% durant ces 3 dernières années. Pendant cette période, ce taux a connu une forte chute de près de 3 points en valeur absolue en 2017/2018 pour se redresser légèrement en 2018/2019. Le taux de transition du primaire au secondaire est passé de 59,78% en 2016/2017 à 59,23% en 2018/2019.

Au niveau déconcentré, les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest enregistrent de fortes chutes du taux de transition du primaire au secondaire. Cette chute en valeur absolue au Nord-ouest, est de l'ordre de 65 points de différence et au Sud-ouest, elle est presque de 50 points de différence. Au cours de la même période, l'Extrême-nord qui vit encore les séquelles des exactions de Boko Haram a également enregistré une légère baisse du taux de transition chez les filles. Dans les régions du Centre, du Littoral, du Sud et de l'Est, on observe une forte augmentation du taux de transition de plus de 12 points.

Tableau 33. Évolution du taux de transition du primaire au secondaire général et technique par sexe et région

Années Scolaire	2016-2017				2017-2018				2018-2019			
	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP
AD	51,03	58,02	55,06	0,88	52,18	59,68	56,42	0,87	54,48	61,55	58,45	0,89
CE	72,03	73,44	72,73	0,98	82,70	81,90	82,30	1,01	85,89	84,85	85,37	1,01
ES	56,02	60,91	58,64	0,92	62,81	68,65	65,96	0,91	74,99	75,73	75,39	0,99
EN	36,58	46,11	42,12	0,79	34,07	44,49	40,08	0,77	35,91	46,29	41,89	0,78
LT	72,29	71,52	71,90	1,01	76,64	78,18	77,40	0,98	87,82	88,03	87,92	1,00
NO	32,35	41,75	37,89	0,78	33,72	44,89	40,27	0,75	33,68	43,59	39,48	0,77
NW	78,61	75,47	77,01	1,04	46,10	40,14	43,05	1,15	10,09	14,45	12,21	0,70
OU	63,21	51,67	57,32	1,22	64,81	53,34	58,99	1,21	65,70	53,82	59,68	1,22
SU	59,00	58,38	58,68	1,01	66,93	70,71	68,84	0,95	76,65	74,00	75,31	1,04
SW	76,08	77,94	77,02	0,98	33,56	36,69	35,14	0,91	29,17	26,24	27,71	1,11
Cameroun	59,93	59,66	59,78	1,00	56,82	57,36	57,10	0,99	59,24	59,22	59,23	1,00

#### I.3.2. Évolution du taux de transition du premier cycle au second cycle du secondaire général et technique

Entre les deux cycles du secondaire, le taux de transition du 1<sup>er</sup> cycle au 2<sup>nd</sup> cycle du secondaire au niveau national est resté à moins de 57% durant ces 3 dernières années. Au cours de cette période, ce taux a connu une forte augmentation de plus de 15 points passant ainsi de 40,48% en 2016/2017 à 55,51% en 2018/2019.

Au niveau déconcentré, les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest, sous les faits de la crise socio-politique anglophone, enregistrent des baisses de taux de transition du premier au second cycle du secondaire. Cette chute en valeur absolue au Nord-ouest, est de l'ordre de 35 points de différence et au Sud-ouest, elle n'est que de 02 points de différence. Au cours de la même période, l'Extrême-nord est la

seule région qui a enregistré une très faible augmentation de moins de 7 points du taux de transition. Les régions du Littoral, de l'Est, du Sud et Adamaoua ont connu une forte augmentation du taux de transition de plus de 20 points.

**Tableau 34. Évolution du taux de transition du premier cycle au second cycle du secondaire général et technique par région selon le sexe**

Années scolaire	2016-2017				2017-2018				2018-2019			
	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP
AD	29,51	36,36	33,67	0,81	42,40	44,76	43,90	0,95	57,08	57,48	57,33	0,99
CE	47,19	49,54	48,36	0,95	54,55	57,09	55,84	0,96	64,91	67,52	66,20	0,96
ES	32,56	36,48	34,74	0,89	36,23	41,67	39,33	0,87	56,01	61,67	59,09	0,91
EN	28,86	36,00	33,75	0,80	29,95	38,85	36,16	0,77	35,21	42,46	40,17	0,83
LT	43,26	42,68	42,97	1,01	55,55	61,70	58,50	0,90	73,15	76,06	74,56	0,96
NO	29,99	38,67	35,72	0,78	35,56	42,88	40,58	0,83	42,99	49,23	47,21	0,87
NW	42,34	42,64	42,48	0,99	21,31	21,73	21,51	0,98	7,95	7,97	7,96	1,00
OU	39,05	39,05	39,05	1,00	44,45	46,11	45,27	0,96	57,27	58,45	57,84	0,98
SU	32,24	34,12	33,29	0,94	37,24	44,42	41,08	0,84	53,21	56,57	54,96	0,94
SW	37,80	34,81	36,30	1,09	20,46	21,38	20,91	0,96	37,50	31,19	34,47	1,20
Cameroun	40,10	40,82	40,48	0,98	41,88	44,96	43,52	0,93	54,87	56,09	55,51	0,98

### ***1.3.3. Évolution du taux de transition du premier cycle au second cycle du secondaire général anglophone***

Dans le sous-système anglophone, le taux de transition du 1<sup>er</sup> cycle au 2<sup>nd</sup> cycle du secondaire au niveau national est resté à moins de 45% durant ces 3 dernières années. Au cours de cette période, ce taux a évolué en dents de scie passant ainsi de 42,8% en 2016/2017 à 28,01% en 2017/2018 et enfin à 44,23% en 2018/2019.

Au niveau régional, le Nord-ouest, l'Est et du Sud-ouest ont enregistré des baisses de taux de transition du premier au second cycle du secondaire anglophone. Cette chute en valeur absolue au Nord-ouest est de l'ordre de 35 points de différence et au Sud-ouest, elle n'est que de 3 points de différence. La grande variation observée à l'Est est un effet de faible effectif d'élèves dans le sous-système anglophone dans cette région. Par ailleurs, au cours de la même période, le Centre est la seule région qui a enregistré une très faible augmentation de moins de 10 points de taux de transition dans le sous-système anglophone. Toutes les autres régions ont connu une forte augmentation du taux de transition de plus de 20 points en valeurs absolue.

**Tableau 35. Évolution du taux de transition du premier cycle au second cycle du secondaire général anglophone par sexe et région**

Années scolaire	2016-2017				2017-2018				2018-2019			
Région	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP
AD	39,66	38,22	38,90	1,04	39,71	43,77	41,68	0,91	58,60	61,29	59,98	0,96
CE	59,78	71,03	64,68	0,84	56,62	59,66	57,96	0,95	73,96	72,12	73,13	1,03
ES	78,23	119,21	97,00	0,66	41,71	38,83	40,28	1,07	69,33	72,60	70,95	0,96
EN	29,27	33,67	31,42	0,87	18,64	28,76	23,84	0,65	48,80	57,75	53,01	0,84
LT	49,12	48,57	48,87	1,01	48,37	56,49	51,98	0,86	84,73	88,61	86,47	0,96
NO	36,20	32,63	34,35	1,11	39,67	55,63	46,63	0,71	62,38	71,43	66,91	0,87
NW	39,42	45,53	41,86	0,87	18,72	22,13	20,06	0,85	6,98	6,05	6,61	1,15
OU	47,75	52,59	49,99	0,91	59,79	54,92	57,44	1,09	74,66	72,48	73,65	1,03
SU	26,80	25,21	26,09	1,06	46,52	55,20	50,40	0,84	48,73	67,08	56,60	0,73
SW	35,95	36,53	36,21	0,98	15,54	16,24	15,84	0,96	34,03	32,20	33,29	1,06
CAMEROUN	41,04	45,17	42,80	0,91	26,41	30,21	28,01	0,87	42,95	45,94	44,23	0,93

**I.3.4. Évolution du taux de transition du premier cycle au second cycle du secondaire général francophone**

Au sous-système francophone, le taux de transition du 1er cycle au 2nd cycle du secondaire au niveau national est resté à moins de 55% durant ces 3 dernières années. Au cours de cette période, ce taux a connu une constante évolution passant en valeur absolue ainsi de 39,28% en 2016/2017 à 46,23% en 2017/2018 et puis à 53,71% en 2018/2019, soit une augmentation de l'ordre de 7 points en valeur absolue chaque année.

La répartition par région montre que le Nord-ouest et du Sud-ouest ont enregistré des baisses de taux de transition du premier au second cycle du secondaire francophone. Cette chute en valeur absolue au Nord-ouest est de l'ordre de 23 points et au Sud-ouest, elle n'est que de 1 point. Dans le Sud-ouest, la baisse est ressentie uniquement chez les filles. Par ailleurs, au cours de la même période, hormis les deux régions du sahel à savoir l'Extrême-Nord et le Nord qui ont enregistré de très faibles augmentations de moins de 10 points de taux de transition dans le sous-système francophone, toutes les autres régions d'expression francophone ont connu de fortes augmentations de taux de transition de plus de 14 points en valeurs absolue.

**Tableau 36. Évolution du taux de transition du premier cycle au second cycle du secondaire général francophone par sexe et région**

Années Scolaire	2016-2017				2017-2018				2018-2019			
Région	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP
AD	32,99	39,71	37,15	0,83	43,92	46,63	45,61	0,94	56,37	53,59	54,68	1,05
CE	45,44	48,32	46,82	0,94	53,65	58,22	55,85	0,92	61,71	65,13	63,32	0,95
ES	28,57	34,81	31,90	0,82	37,01	40,99	39,21	0,90	52,33	57,50	55,13	0,91
EN	30,61	37,71	35,56	0,81	30,37	39,71	36,95	0,76	35,48	41,58	39,69	0,85
LT	40,40	40,23	40,32	1,00	50,48	51,12	50,78	0,99	62,22	57,76	60,12	1,08
NO	32,30	39,66	37,31	0,81	37,91	43,99	42,10	0,86	42,08	47,16	45,54	0,89
NW	44,97	49,42	46,93	0,91	35,80	40,41	37,86	0,89	26,86	19,20	23,47	1,40
OU	35,50	35,45	35,47	1,00	41,46	40,51	41,05	1,02	51,04	48,11	49,78	1,06
SU	33,74	35,87	34,83	0,94	36,17	44,67	40,32	0,81	51,48	52,14	51,81	0,99
SW	31,54	29,08	30,37	1,08	40,54	43,25	41,83	0,94	25,11	34,46	29,35	0,73
Cameroun	38,24	40,23	39,28	0,95	45,24	47,12	46,23	0,96	54,49	53,01	53,71	1,03

### I.3.5. Évolution du taux de transition du premier cycle au second cycle du secondaire technique

À l'enseignement technique, le taux de transition du 1er cycle au 2nd cycle du secondaire technique au niveau national est resté à moins de 77% durant ces 3 dernières années. Au cours de cette période, ce taux a connu une forte évolution passant en valeur absolue ainsi de 41,79% en 2016/2017 à 51,64% en 2017/2018 et puis à 74,47% en 2018/2019. Cette forte augmentation du taux de transition dans l'enseignement technique est le résultat d'une forte reprise des classes par les élèves du Nord-Ouest et du Sud-Ouest dans la région du Littoral voisin du Sud-Ouest. Du fait de ce même phénomène, cette région enregistre un taux de transition de plus de 100% depuis les deux dernières années.

La répartition par région montre que seul le Nord-ouest a enregistré une baisse de taux de transition du premier au second cycle du secondaire technique. Cette baisse au Nord-ouest est de l'ordre de 50,89 points chez les filles, de 24,31 points chez les garçons et de 32,01 points sur l'ensemble en valeur absolue. Le Sud-ouest a connu une faible baisse de moins de 3 points du taux de transition chez les garçons uniquement. Par ailleurs, au cours de la même période, hormis la région du Littoral qui a enregistré de très fortes variations de plus de 100 points de différence de taux de transition au secondaire technique, toutes les autres régions ont connu des augmentations de taux de transition de plus de 20 points en valeurs absolue. Il faut quand même noter que l'effectif de l'enseignement secondaire technique n'étant pas très élevé, toute moindre variation d'effectifs induit de grand changement dans le taux de transition ou de promotion.

Tableau 37. Évolution du taux de transition du premier cycle au second cycle du secondaire technique par sexe et région

Années scolaires	2016-2017				2017-2018				2018-2019			
	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP
AD	13,68	23,41	19,49	0,58	33,48	37,50	36,49	0,89	60,54	72,38	68,99	0,84
CE	48,76	46,89	47,63	1,04	58,54	52,63	54,69	1,11	76,42	73,76	74,79	1,04
ES	39,14	31,50	34,18	1,24	31,01	44,27	39,47	0,70	66,39	73,89	70,65	0,90
EN	17,65	19,08	18,51	0,93	28,32	29,15	28,86	0,97	29,18	50,94	43,28	0,57
LT	54,74	47,03	49,71	1,16	117,24	118,00	117,72	0,99	155,66	159,86	158,27	0,97
NO	21,36	34,09	28,75	0,63	22,05	36,29	31,96	0,61	44,70	59,31	54,52	0,75
NW	62,97	36,47	44,14	1,73	36,04	20,00	24,53	1,80	12,08	12,16	12,13	0,99
OU	53,58	44,17	47,39	1,21	55,49	55,66	55,60	1,00	78,74	74,92	76,23	1,05
SU	27,83	31,75	30,53	0,88	40,57	42,77	42,11	0,95	63,97	66,60	65,69	0,96
SW	58,25	31,43	38,31	1,85	70,96	31,93	40,53	2,22	80,67	28,63	40,42	2,82
Cameroun	46,33	39,37	41,79	1,18	56,40	49,45	51,64	1,14	76,55	73,34	74,47	1,04

## I.4. Taux d'achèvement

Pour un cycle d'enseignement donné et selon la formule utilisée par l'UNESCO, l'achèvement est mesuré par le taux d'achèvement ou Taux brut d'Accès en dernière année du cycle qui est le rapport du nombre de nouveaux entrants en dernière année du cycle à la population d'âge officiel pour cette dernière année du cycle.

### I.4.1. Évolution du taux d'achèvement du premier cycle du secondaire

Au niveau national, le taux d'achèvement au premier cycle du secondaire est resté à moins de 75% durant ces 3 dernières années. Pendant cette période, ce taux a connu une forte décroissance de

plus de 12 points en valeur absolue entre 2016/2017 et 2018/2019. Le taux d'achèvement au premier cycle du secondaire est ainsi passé de 69,99% en 2016/2017 à 57,82% en 2018/2019.

Au niveau déconcentré, seules les régions du grand nord à savoir l'Adamaoua, le Nord et l'Extrême-Nord, ont connu une amélioration du taux d'achèvement au premier cycle du secondaire. Toutes les autres régions ont enregistré une baisse au niveau de ce taux. Les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest portent la plus grande part de cette décroissance, plus de 53 points de perdus.

Tableau 38. Évolution du taux d'achèvement du premier cycle du secondaire général et technique

Années scolaire	2016-2017				2017-2018				2018-2019				
	Région	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP
AD		26,86	47,31	37,01	0,57	31,13	49,71	40,46	0,63	30,53	47,65	38,95	0,64
CE		94,27	93,13	93,69	1,01	91,83	86,92	89,34	1,06	92,32	75,72	83,31	1,22
ES		45,51	57,60	51,68	0,79	47,69	56,23	51,99	0,85	45,31	51,40	48,44	0,88
EN		20,27	45,75	33,16	0,44	23,90	50,62	37,41	0,47	24,68	50,28	37,69	0,49
LT		99,08	85,16	91,88	1,16	95,71	85,91	90,71	1,11	92,10	78,92	85,29	1,17
NO		21,06	46,52	33,73	0,45	24,53	51,77	38,11	0,47	26,77	53,05	40,06	0,50
NW		94,18	82,91	88,51	1,14	56,52	47,42	51,98	1,19	7,31	6,58	6,95	1,11
OU		137,91	131,61	134,74	1,05	130,67	127,70	129,21	1,02	122,96	118,12	120,56	1,04
SU		101,18	106,33	103,87	0,95	90,81	98,23	94,52	0,92	82,18	82,05	82,11	1,00
SW		83,62	76,77	80,13	1,09	44,61	40,72	42,65	1,10	30,12	22,73	26,33	1,33
Cameroun		66,41	73,47	69,99	0,90	62,36	69,14	65,77	0,90	55,42	60,11	57,82	0,92

Au niveau national, le taux d'achèvement au premier cycle du secondaire général est resté à moins de 60% durant ces 3 dernières années. Pendant cette période, ce taux a connu une forte décroissance de près de 9 points en valeur absolue entre 2016/2017 et 2018/2019. Le taux d'achèvement au premier cycle du secondaire général est ainsi passé de 59,05% en 2016/2017 à 49,17% en 2018/2019.

Au niveau régional, les mêmes constats se dégagent au niveau de l'enseignement général.

Tableau 39. Évolution du taux d'achèvement du premier cycle du secondaire général

Années Scolaire	2016-2017				2017-2018				2018-2019				
	Région	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP
AD		23,88	38,31	31,05	0,62	27,49	40,72	34,13	0,68	26,96	40,71	33,72	0,66
CE		82,82	72,54	77,58	1,14	80,68	69,56	75,06	1,16	81,32	61,98	70,83	1,31
ES		37,33	43,76	40,61	0,85	38,62	44,45	41,55	0,87	36,78	39,27	38,06	0,94
EN		18,46	42,44	30,60	0,44	21,72	46,71	34,35	0,47	22,20	46,29	34,44	0,48
LT		91,16	72,44	81,48	1,26	88,19	74,11	81,00	1,19	84,67	67,96	76,04	1,25
NO		17,87	39,16	28,47	0,46	20,87	44,23	32,52	0,47	23,13	45,95	34,67	0,50
NW		82,20	52,87	67,44	1,55	50,61	34,65	42,64	1,46	6,38	4,33	5,36	1,48
OU		118,83	89,84	104,24	1,32	110,08	86,95	98,72	1,27	104,91	83,85	94,46	1,25
SU		86,49	75,01	80,50	1,15	77,02	72,40	74,70	1,06	68,70	60,49	64,47	1,14
SW		77,78	56,85	67,11	1,37	40,80	27,88	34,29	1,46	27,86	17,01	22,30	1,64
Cameroun		58,77	57,34	58,05	1,03	54,89	55,52	55,21	0,99	48,84	49,49	49,17	0,99

Au niveau national, le taux d'achèvement au premier cycle du secondaire technique est resté à moins de 20% durant ces 3 dernières années. Pendant cette période, ce taux a connu une forte décroissance de plus de 3 points en valeur absolue entre 2016/2017 et 2018/2019. Le taux

d'achèvement au premier cycle du secondaire technique est ainsi passé de 11,94% en 2016/2017 à 8,65% en 2018/2019.

**Tableau 40. Évolution du taux d'achèvement du premier cycle du secondaire technique**

Années Scolaire	2016-2017				2017-2018				2018-2019			
	Région	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)
AD	2,97	9,00	5,96	0,33	3,64	8,99	6,33	0,40	3,57	6,93	5,22	0,51
CE	11,45	20,59	16,11	0,56	11,15	17,36	14,29	0,64	11,01	13,74	12,49	0,80
ES	8,18	13,84	11,07	0,59	9,06	11,78	10,43	0,77	8,53	12,13	10,38	0,70
EN	1,81	3,31	2,57	0,55	2,18	3,92	3,06	0,56	2,48	3,99	3,25	0,62
LT	7,92	12,71	10,40	0,62	7,52	11,81	9,71	0,64	7,43	10,96	9,25	0,68
NO	3,18	7,36	5,26	0,43	3,66	7,54	5,60	0,49	3,64	7,10	5,39	0,51
NW	11,99	30,04	21,07	0,40	5,92	12,77	9,34	0,46	0,93	2,25	1,59	0,41
OU	19,08	41,77	30,50	0,46	20,59	40,74	30,49	0,51	18,05	34,27	26,10	0,53
SU	14,69	31,32	23,37	0,47	13,79	25,83	19,83	0,53	13,48	21,55	17,64	0,63
SW	5,85	19,93	13,02	0,29	3,81	12,84	8,36	0,30	2,26	5,72	4,03	0,40
Cameroun	7,64	16,13	11,94	0,47	7,47	13,62	10,56	0,55	6,58	10,61	8,65	0,62

#### 1.4.2. Évolution du taux d'achèvement du second cycle du secondaire

Au niveau national, le taux d'achèvement au second cycle du secondaire est resté à moins de 35% durant ces 3 dernières années. Pendant cette période, ce taux a connu une légère baisse de plus de 1 point en valeur absolue entre 2016/2017 et 2018/2019. Le taux d'achèvement au second cycle du secondaire est ainsi passé de 32,63% en 2016/2017 à 31,5% en 2018/2019.

Au niveau déconcentré, seules les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest sous les faits de la crise socio politique dite anglophone ont connu une chute drastique du taux d'achèvement au second cycle du secondaire. Toutes les huit autres régions ont enregistré une augmentation au niveau de ce taux.

**Tableau 41. Évolution du taux d'achèvement du second cycle du secondaire général et technique**

Années scolaire	2016-2017				2017-2018				2018-2019			
	Région	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)
AD	8,97	17,15	13,07	0,52	11,13	18,23	14,75	0,61	13,82	22,77	18,32	0,61
CE	48,30	44,84	46,53	1,08	56,99	54,70	55,83	1,04	64,50	48,95	55,87	1,32
ES	14,32	18,94	16,69	0,76	16,59	21,20	18,93	0,78	21,94	23,06	22,52	0,95
EN	4,67	15,04	9,96	0,31	4,71	15,45	10,19	0,31	6,36	18,18	12,43	0,35
LT	59,97	53,71	56,77	1,12	67,75	60,19	63,91	1,13	67,07	56,08	61,44	1,20
NO	5,97	16,13	11,07	0,37	6,79	16,67	11,75	0,41	8,55	19,30	14,01	0,44
NW	50,26	41,67	45,87	1,21	27,80	25,17	26,49	1,10	3,22	3,91	3,56	0,82
OU	57,03	53,94	55,47	1,06	64,06	63,16	63,61	1,01	65,12	60,13	62,62	1,08
SU	36,11	40,10	38,17	0,90	41,12	42,77	42,00	0,96	40,69	47,60	44,26	0,85
SW	39,73	35,75	37,69	1,11	24,84	20,80	22,77	1,19	12,03	9,87	10,92	1,22
Cameroun	31,86	33,38	32,63	0,95	31,50	33,81	32,68	0,93	31,22	31,77	31,50	0,98

Au niveau national, le taux d'achèvement au second cycle du secondaire général est resté à moins de 30% durant ces 3 dernières années. Pendant cette période, ce taux a connu une légère baisse de 0,5 point en valeur absolue entre 2016/2017 et 2018/2019. Le taux d'achèvement au second cycle du secondaire général est ainsi passé de 27,17% en 2016/2017 à 26,67% en 2018/2019.

Au niveau des régions, les mêmes observations se dégagent que précédemment.

**Tableau 42. Évolution des taux d'achèvement du second cycle du secondaire général**

Années Scolaire	2016-2017				2017-2018				2018-2019			
	Région	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)
AD	8,01	15,06	11,54	0,53	9,87	15,84	12,91	0,62	12,28	20,05	16,19	0,61
CE	41,08	38,13	39,57	1,08	49,01	46,06	47,51	1,06	57,72	42,25	49,14	1,37
ES	11,84	15,77	13,86	0,75	13,10	16,64	14,89	0,79	17,77	19,12	18,47	0,93
EN	4,35	14,63	9,59	0,30	4,34	14,90	9,73	0,29	5,84	17,56	11,86	0,33
LT	47,64	39,90	43,68	1,19	55,28	45,47	50,30	1,22	56,97	44,08	50,37	1,29
NO	5,14	14,45	9,82	0,36	5,75	14,78	10,29	0,39	7,50	17,43	12,54	0,43
NW	44,23	32,20	38,09	1,37	24,80	19,54	22,18	1,27	2,60	2,09	2,34	1,25
OU	47,15	42,23	44,67	1,12	52,64	45,85	49,22	1,15	54,91	44,52	49,70	1,23
SU	29,34	33,16	31,31	0,89	33,87	35,15	34,55	0,96	33,61	37,36	35,55	0,90
SW	35,49	29,91	32,64	1,19	21,31	16,05	18,62	1,33	9,81	7,43	8,58	1,32
Cameroun	26,87	27,45	27,17	0,98	26,58	27,41	27,00	0,97	26,98	26,38	26,67	1,02

Au niveau national, le taux d'achèvement au second cycle du secondaire technique est resté à moins de 7% durant ces 3 dernières années. Pendant cette période, ce taux a connu une légère baisse entre 2016/2017 et 2018/2019. Le taux d'achèvement au second cycle du secondaire technique est ainsi passé de 5,46% en 2016/2017 à 4,83% en 2018/2019.

**Tableau 43. Évolution des taux d'achèvement du second cycle du secondaire technique**

Années Scolaire	2016-2017				2017-2018				2018-2019			
	Région	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)
AD	0,96	2,09	1,52	0,46	1,26	2,39	1,84	0,53	1,53	2,72	2,13	0,56
CE	7,22	6,7	6,96	1,08	7,98	8,64	8,31	0,92	6,78	6,7	6,74	1,01
ES	2,48	3,17	2,84	0,78	3,49	4,57	4,04	0,76	4,17	3,94	4,05	1,06
EN	0,32	0,42	0,37	0,76	0,37	0,55	0,47	0,68	0,51	0,62	0,57	0,82
LT	12,33	13,81	13,08	0,89	12,47	14,72	13,62	0,85	10,11	12	11,08	0,84
NO	0,83	1,68	1,26	0,49	1,04	1,89	1,47	0,55	1,04	1,88	1,47	0,56
NW	6,03	9,47	7,79	0,64	3	5,62	4,31	0,53	0,62	1,82	1,22	0,34
OU	9,88	11,71	10,8	0,84	11,43	17,31	14,39	0,66	10,21	15,61	12,92	0,65
SU	6,77	6,95	6,86	0,97	7,26	7,62	7,45	0,95	7,08	10,24	8,71	0,69
SW	4,24	5,84	5,06	0,73	3,53	4,76	4,16	0,74	2,22	2,44	2,33	0,91
Cameroun	4,99	5,92	5,46	0,84	4,93	6,41	5,68	0,77	4,24	5,38	4,83	0,79

## I.5. Taux de promotion

Taux de promotion est le nombre de nouveaux entrants dans une année d'études "n" au cours d'une année scolaire donnée, exprimé en pourcentage du nombre d'élèves inscrits en année d'études précédente "n-1" au cours de l'année scolaire précédente.

Cet indicateur représente la proportion des élèves ayant terminé une année d'études avec succès et passant en année d'études supérieure.

### I.5.1. Évolution du taux de promotion au secondaire

Au niveau national, le taux de promotion au secondaire (général et technique) est resté à moins de 80% durant ces 3 dernières années. Pendant cette période, ce taux a connu une nette amélioration de presque 12 points en valeur absolue entre 2016/2017 et 2018/2019. Le taux de promotion au secondaire général et technique est ainsi passé de 65,79% en 2016/2017 à 77,55% en 2018/2019.

Au niveau déconcentré, seules les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ont connu une détérioration au niveau du taux de promotion au secondaire avec respectivement 59,1 points et 9,67

points de perte en valeurs absolues. Les régions du Sud, du Littoral et de l'Adamaoua ont connu une amélioration substantielle de plus de 20 points en valeurs absolues. Toutefois, la région de l'Extrême-nord enregistre la plus faible amélioration du taux de promotion au secondaire avec moins de 10 points en valeurs absolues.

Tableau 44. Évolution des taux de promotion au secondaire général et technique

Années scolaire	2016-2017				2017-2018				2018-2019			
	Région	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)
AD	53,49	55,61	54,80	0,96	69,63	66,68	67,78	1,04	77,76	73,03	74,83	1,06
CE	71,02	70,04	70,53	1,01	87,76	84,90	86,30	1,03	89,57	87,01	88,28	1,03
ES	60,71	59,51	60,02	1,02	71,00	68,94	69,82	1,03	78,75	76,29	77,36	1,03
EN	57,44	63,46	61,51	0,91	62,20	68,60	66,53	0,91	66,74	71,43	69,91	0,93
LT	69,19	64,07	66,57	1,08	88,50	88,00	88,25	1,01	96,08	91,99	94,04	1,04
NO	53,65	62,94	59,79	0,85	67,46	69,96	69,16	0,96	70,60	72,95	72,19	0,97
NW	74,83	68,97	71,91	1,09	48,83	44,56	46,76	1,10	12,74	12,88	12,81	0,99
OU	67,30	64,57	66,14	1,04	77,79	74,69	76,22	1,04	80,77	77,72	79,24	1,04
SU	49,67	49,36	49,50	1,01	73,94	70,76	72,22	1,04	78,86	79,02	78,94	1,00
SW	72,57	65,64	69,01	1,11	44,42	42,26	43,35	1,05	64,97	53,64	59,34	1,21
Cameroun	67,15	64,58	65,79	1,04	73,47	71,67	72,50	1,03	78,82	76,47	77,55	1,03

Au niveau national, le taux de promotion au secondaire général est resté à moins de 80% durant ces 3 dernières années. Le taux de promotion au secondaire général est ainsi passé de 69,02% en 2016/2017 à 78,80% en 2018/2019, soit une nette amélioration de près de 10 points en valeur absolue pendant cette période.

Au niveau des régions, les tendances sont les mêmes que précédemment. Toutefois, la région du Nord rejoint celle de l'Extrême-nord dans la catégorie des régions qui connaissent une faible amélioration du taux de promotion au secondaire général avec moins de 10 points en valeurs absolues.

Tableau 45. Évolution des taux de promotion au secondaire général

Années scolaire	2016-2017				2017-2018				2018-2019			
	Région	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)
AD	58,33	58,58	58,49	1,00	70,66	68,71	69,47	1,03	78,27	73,67	75,50	1,06
CE	74,28	72,80	73,56	1,02	88,88	88,37	88,63	1,01	90,72	89,36	90,07	1,02
ES	62,19	64,27	63,34	0,97	73,53	71,77	72,55	1,02	80,05	78,39	79,14	1,02
EN	59,89	64,90	63,33	0,92	62,17	69,23	66,98	0,90	67,01	71,47	70,05	0,94
LT	73,81	72,04	72,97	1,02	87,73	87,27	87,51	1,01	95,46	91,71	93,69	1,04
NO	60,97	66,77	64,91	0,91	69,08	71,46	70,70	0,97	72,41	74,57	73,87	0,97
NW	74,74	71,40	73,32	1,05	50,68	51,07	50,84	0,99	13,00	12,40	12,75	1,05
OU	67,42	65,19	66,71	1,03	78,38	76,49	77,53	1,02	81,15	79,50	80,42	1,02
SU	57,22	58,07	57,65	0,99	74,57	74,13	74,34	1,01	79,21	79,23	79,22	1,00
SW	73,35	67,44	70,63	1,09	42,72	39,38	41,26	1,08	65,90	63,31	64,82	1,04
Cameroun	69,98	68,03	69,02	1,03	73,97	74,03	74,00	1,00	79,42	78,23	78,80	1,02

Au niveau national, le taux de promotion au secondaire technique est resté en deçà de 75% durant ces 3 dernières années. Le taux de promotion au secondaire technique est ainsi passé de 54,16% en 2016/2017 à 71,92% en 2018/2019, soit une importante amélioration de près de 18 points en valeur absolue au courant de cette période.

Au niveau des régions, le trio Littoral, Sud, et Adamaoua enregistrent à l'enseignement technique des taux d'amélioration avec chacun plus de 30 points en valeurs absolues. Seule la région de l'Ouest enregistre une amélioration du taux de promotion au secondaire technique de moins de 12 points en valeurs absolues.

Tableau 46. Évolution des taux de promotion au secondaire technique

Années Scolaire	2016-2017				2017-2018				2018-2019				
	Région	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP
AD		31,94	43,99	39,69	0,73	61,69	57,65	58,74	1,07	73,96	70,09	71,20	1,06
CE		55,03	60,52	58,20	0,91	80,64	72,66	75,61	1,11	82,02	78,11	79,60	1,05
ES		55,42	48,03	50,64	1,15	61,83	61,14	61,40	1,01	74,09	70,62	71,95	1,05
EN		41,63	49,03	45,95	0,85	62,48	61,94	62,15	1,01	64,80	71,09	68,71	0,91
LT		47,77	44,01	45,42	1,09	94,75	91,04	92,39	1,04	101,43	93,19	96,12	1,09
NO		31,10	45,04	39,24	0,69	58,79	61,82	60,85	0,95	60,81	64,62	63,43	0,94
NW		75,40	64,67	67,75	1,17	39,04	33,71	35,36	1,16	11,14	13,95	13,02	0,80
OU		66,68	63,25	64,41	1,05	74,87	71,16	72,37	1,05	78,85	74,23	75,75	1,06
SU		31,44	36,14	34,35	0,87	71,16	62,79	65,68	1,13	77,26	78,49	78,05	0,98
SW		65,92	60,97	62,27	1,08	60,44	49,41	52,21	1,22	58,55	37,02	42,57	1,58
Cameroun		53,44	54,57	54,16	0,98	70,40	63,91	66,09	1,10	75,05	70,25	71,92	1,07

### 1.5.2. Évolution du taux de promotion au premier cycle du secondaire

Au niveau national, le taux de promotion au premier cycle du secondaire (général et technique) est resté à moins de 80% durant ces 3 dernières années. Pendant cette période, ce taux a connu une nette amélioration de presque 10 points en valeur absolue entre 2016/2017 et 2018/2019. Le taux de promotion au premier cycle du secondaire est ainsi passé de 67,35% en 2016/2017 à 76,91% en 2018/2019.

Au niveau déconcentré, seules les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ont connu une détérioration au niveau du taux de promotion au secondaire avec respectivement 59,81 points et 9,81 points de perte en valeurs absolues. Les régions du Sud, du Littoral et de l'Adamaoua ont connu une amélioration substantielle de plus de 19 points en valeurs absolues. Cependant, la région de l'Extrême-nord enregistre une très faible amélioration du taux de promotion au premier cycle du secondaire général et technique avec moins de 7 points en valeurs absolues.

Tableau 47. Évolution des taux de promotion au premier cycle du secondaire général et technique

Années scolaire	2016-2017				2017-2018				2018-2019				
	Région	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP
AD		53,24	56,84	55,43	0,94	71,09	68,83	69,69	1,03	77,23	73,28	74,82	1,05
CE		73,42	72,83	73,12	1,01	87,71	85,80	86,74	1,02	88,85	87,43	88,14	1,02
ES		61,72	60,25	60,88	1,02	70,82	70,34	70,55	1,01	78,05	76,12	76,97	1,03
EN		58,64	66,29	63,68	0,88	63,53	70,39	68,06	0,90	66,62	72,09	70,21	0,92
LT		71,42	67,33	69,35	1,06	89,84	90,41	90,12	0,99	97,36	94,43	95,91	1,03
NO		55,77	65,93	62,39	0,85	68,74	72,92	71,55	0,94	70,30	74,10	72,83	0,95
NW		73,35	69,50	71,48	1,06	47,67	42,98	45,40	1,11	12,14	11,13	11,67	1,09
OU		68,35	67,09	67,72	1,02	78,93	76,16	77,53	1,04	81,24	78,69	79,97	1,03
SU		50,73	50,07	50,37	1,01	75,37	73,94	74,61	1,02	78,74	80,14	79,47	0,98
SW		72,52	65,06	68,69	1,11	42,35	40,08	41,23	1,06	64,34	53,16	58,88	1,21
Cameroun		68,22	66,60	67,35	1,02	72,63	71,85	72,21	1,01	77,55	76,36	76,91	1,02

Au niveau national, le taux de promotion au premier cycle du secondaire général est resté à moins de 80% durant ces 3 dernières années. Ce taux de promotion au premier cycle du secondaire général est ainsi passé de 70,35% en 2016/2017 à 77,73% en 2018/2019, soit une nette amélioration de 7,38 points en valeur absolue pendant cette période.

Au niveau des régions, les tendances sont restées presque les mêmes que précédemment avec cette fois ci une plus grande amélioration de 19,34 points en valeurs absolues enregistrée au Littoral. Toutefois, la région du Nord rejoint celle de l'Extrême-nord dans la catégorie des régions qui connaissent

une faible amélioration du taux de promotion au premier cycle du secondaire général avec moins de 7 points en valeurs absolues.

**Tableau 48. Évolution des taux de promotion au premier cycle du secondaire général**

Années scolaire	2016-2017				2017-2018				2018-2019			
	Région	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)
AD	59,04	59,86	59,54	0,99	72,16	71,20	71,59	1,01	77,81	73,72	75,39	1,06
CE	76,84	75,32	76,10	1,02	88,82	89,39	89,10	0,99	89,60	89,42	89,51	1,00
ES	63,24	65,61	64,53	0,96	73,66	73,73	73,70	1,00	79,02	77,78	78,35	1,02
EN	61,16	67,73	65,56	0,90	63,61	71,17	68,63	0,89	66,91	72,12	70,36	0,93
LT	75,20	73,89	74,57	1,02	88,73	88,89	88,81	1,00	95,71	91,93	93,91	1,04
NO	63,79	70,04	67,98	0,91	70,81	74,53	73,31	0,95	72,42	75,80	74,66	0,96
NW	72,56	69,41	71,23	1,05	49,10	49,26	49,17	1,00	12,53	11,75	12,21	1,07
OU	68,85	67,62	68,29	1,02	79,50	77,49	78,60	1,03	81,41	79,26	80,45	1,03
SU	59,47	61,19	60,31	0,97	76,87	78,16	77,50	0,98	78,85	79,58	79,20	0,99
SW	73,43	67,01	70,48	1,10	40,87	37,43	39,37	1,09	65,30	62,37	64,09	1,05
Cameroun	70,98	69,74	70,35	1,02	73,11	74,36	73,74	0,98	77,83	77,63	77,73	1,00

Au niveau national, le taux de promotion au premier cycle du secondaire technique est resté en deçà de 76% durant ces 3 dernières années. Ce taux de promotion au premier cycle du secondaire technique est ainsi passé de 55,80% en 2016/2017 à 73,05% en 2018/2019, soit une nette amélioration de plus de 17 points en valeur absolue au courant de cette période.

Au niveau des régions, le trio Littoral, Sud, et Adamaoua enregistrent à l'enseignement technique des taux d'amélioration avec chacun plus de 30 points en valeurs absolues. Seule la région de l'Ouest enregistre une amélioration du taux de promotion au premier cycle du secondaire technique de moins de 13 points en valeurs absolues tandis que les autres régions d'expression française ont connu une amélioration de plus de 20 points chacune.

**Tableau 49. Évolution des taux de promotion au premier cycle du secondaire technique**

Années Scolaire	2016-2017				2017-2018				2018-2019			
	Région	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)
AD	29,17	45,52	39,43	0,64	62,75	58,66	59,76	1,07	73,06	71,34	71,85	1,02
CE	55,80	64,19	60,70	0,87	80,18	73,09	75,67	1,10	83,75	79,80	81,31	1,05
ES	56,35	48,18	51,03	1,17	60,89	61,58	61,32	0,99	74,72	71,72	72,90	1,04
EN	42,93	52,87	48,64	0,81	62,88	63,16	63,05	1,00	64,73	71,86	69,12	0,90
LT	47,48	46,15	46,63	1,03	103,24	99,25	100,64	1,04	118,06	109,55	112,49	1,08
NO	31,68	47,57	40,86	0,67	57,76	64,41	62,23	0,90	59,33	65,83	63,73	0,90
NW	79,04	69,67	72,34	1,13	38,89	31,83	33,92	1,22	9,15	9,56	9,43	0,96
OU	65,84	65,94	65,91	1,00	75,82	73,44	74,20	1,03	80,32	77,50	78,44	1,04
SU	30,19	35,57	33,61	0,85	68,84	64,56	66,04	1,07	78,27	81,52	80,33	0,96
SW	63,55	59,75	60,68	1,06	59,30	47,20	50,00	1,26	55,76	35,21	40,08	1,58
Cameroun	53,46	57,09	55,80	0,94	69,34	63,35	65,31	1,09	75,65	71,66	73,05	1,06

### 1.5.3. Évolution du taux de promotion au second cycle du secondaire

Au niveau national, le taux de promotion au second cycle du secondaire (général et technique) est resté à moins de 84% durant ces 3 dernières années. Pendant cette période, ce taux a connu une nette amélioration de presque 19 points en valeur absolue entre 2016/2017 et 2018/2019. Le taux de

promotion au second cycle du secondaire général et technique est ainsi passé de 60,70% en 2016/2017 à 79,62% en 2018/2019.

Au niveau déconcentré, seules les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ont connu une détérioration au niveau du taux de promotion au secondaire avec respectivement 53,48 points et 8,94 points de perte en valeurs absolues. Les régions du Sud, du Littoral et du Centre ont connu une amélioration substantielle de plus de 24 points en valeurs absolues. Cependant, les régions de l'Ouest et de l'Extrême-nord enregistrent de faibles améliorations du taux de promotion au second cycle du secondaire général et technique avec moins de 20 points en valeurs absolues chacune.

Tableau 50. Évolution des taux de promotion au second cycle du secondaire général et technique

Années scolaire Région	2016-2017				2017-2018				2018-2019			
	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP
AD	54,62	51,12	52,31	1,07	63,08	58,78	60,22	1,07	80,19	72,12	74,84	1,11
CE	64,86	63,07	63,94	1,03	87,92	82,52	85,10	1,07	91,62	85,89	88,65	1,07
ES	57,06	57,00	57,03	1,00	71,76	63,75	67,01	1,13	81,74	76,96	78,95	1,06
EN	51,16	53,53	52,92	0,96	55,06	62,15	60,34	0,89	67,39	69,13	68,69	0,97
LT	63,88	56,73	60,16	1,13	85,01	81,98	83,48	1,04	92,76	85,91	89,30	1,08
NO	43,97	51,83	49,45	0,85	61,40	58,91	59,60	1,04	72,14	68,49	69,50	1,05
NW	84,77	66,32	74,43	1,28	56,70	54,06	55,35	1,05	17,59	24,09	20,95	0,73
OU	64,04	57,68	61,50	1,11	74,25	70,35	72,23	1,06	79,31	74,85	77,03	1,06
SU	46,28	47,16	46,76	0,98	69,22	62,00	65,07	1,12	79,27	75,73	77,27	1,05
SW	72,94	69,60	71,21	1,05	60,46	57,65	59,01	1,05	69,52	56,35	62,27	1,23
Cameroun	63,49	58,24	60,70	1,09	76,56	71,05	73,48	1,08	83,20	76,79	79,62	1,08

Au niveau national, le taux de promotion au second cycle du secondaire général est resté à moins de 86% durant ces 3 dernières années. Ce taux de promotion au premier cycle du secondaire général est ainsi passé de 64,40% en 2016/2017 à 82,52% en 2018/2019, soit une nette amélioration de plus de 18 points en valeur absolue pendant cette période.

Au niveau des régions, les tendances sont restées presque les mêmes que précédemment avec cette fois ci une plus grande amélioration de 19,34 points en valeurs absolues enregistrée au Littoral. Toutefois, la région de l'Extrême-nord reste la seule qui connaisse une faible amélioration du taux de promotion au second cycle du secondaire général avec moins de 15 points en valeurs absolues.

Tableau 51. Évolution des taux de promotion au second cycle du secondaire général

Années Scolaires	2016-2017				2017-2018				2018-2019			
Régions	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP
AD	55,34	54,11	54,54	1,02	63,89	59,84	61,24	1,07	80,33	73,50	75,91	1,09
CE	67,50	66,48	66,99	1,02	89,03	85,65	87,34	1,04	93,93	89,20	91,59	1,05
ES	58,43	60,10	59,39	0,97	73,03	65,04	68,36	1,12	84,26	80,70	82,26	1,04
EN	53,42	55,26	54,81	0,97	54,75	62,61	60,63	0,87	67,54	69,35	68,90	0,97
LT	69,87	66,83	68,43	1,05	84,74	82,30	83,61	1,03	94,72	91,03	93,01	1,04
NO	48,51	55,06	53,20	0,88	60,96	60,22	60,42	1,01	72,36	70,03	70,69	1,03
NW	92,78	85,88	89,66	1,08	63,35	64,01	63,64	0,99	17,85	18,31	18,05	0,98
OU	62,94	58,50	61,93	1,08	74,68	73,36	74,07	1,02	80,32	80,28	80,30	1,00
SU	50,30	50,40	50,35	1,00	67,06	63,77	65,25	1,05	80,48	78,23	79,27	1,03
SW	72,75	70,69	71,79	1,03	59,57	56,02	57,96	1,06	71,55	70,82	71,22	1,01
Cameroun	66,26	62,42	64,40	1,06	77,32	72,91	74,96	1,06	85,16	80,21	82,52	1,06

Au niveau national, le taux de promotion au second cycle du secondaire technique est resté en deçà de 75% durant ces 3 dernières années. Ce taux de promotion au premier cycle du secondaire technique est ainsi passé de 49,80% en 2016/2017 à 68,92% en 2018/2019, soit une nette amélioration de 19,12 points en valeur absolue au courant de cette période.

Au niveau des régions, le Littoral, l'Extrême-Nord, le Sud, et le Nord enregistrent chacune au second cycle de l'enseignement technique une amélioration du taux de promotion de plus de 30 points en valeurs absolues. Seules les régions de l'Est et de l'Ouest enregistrent une amélioration du taux de promotion au second cycle du secondaire technique de moins de 20 points en valeurs absolues.

Tableau 52. Évolution du taux de promotion au second cycle du secondaire technique

Années Scolaire	2016-2017				2017-2018				2018-2019			
Région	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP
AD	50,00	37,45	40,97	1,34	57,17	53,25	54,32	1,07	78,92	64,73	68,21	1,22
CE	53,30	51,51	52,29	1,03	81,75	71,52	75,46	1,14	77,63	73,84	75,28	1,05
ES	51,81	47,38	49,04	1,09	66,34	59,04	61,80	1,12	70,90	65,94	67,67	1,08
EN	33,13	30,27	31,29	1,09	59,10	53,03	55,09	1,11	65,48	65,00	65,17	1,01
LT	48,11	41,11	43,86	1,17	86,12	81,25	83,12	1,06	84,03	74,57	78,02	1,13
NO	28,13	33,77	31,58	0,83	63,88	51,15	54,82	1,25	70,55	58,89	61,87	1,20
NW	65,08	49,63	54,20	1,31	39,52	42,50	41,41	0,93	17,01	29,98	25,18	0,57
OU	69,13	55,95	60,26	1,24	72,56	65,12	67,65	1,11	74,92	65,99	68,84	1,14
SU	35,71	38,87	37,46	0,92	79,08	56,94	64,45	1,39	73,57	68,57	70,29	1,07
SW	73,71	67,50	69,65	1,09	63,67	60,14	61,35	1,06	65,06	43,55	50,54	1,49
Cameroun	53,39	47,64	49,80	1,12	73,12	65,58	68,30	1,12	73,47	66,50	68,92	1,10

## I.6. Taux de redoublement

Le taux de redoublement est le nombre de redoublants dans une année d'études donnée pour une année scolaire donnée, exprimé en pourcentage de l'effectif de cette année d'études pour l'année scolaire précédente. Il diffère de la proportion de redoublants, que l'on peut observer dans cette année d'études, une année donnée.

### I.6.1. Évolution du taux de redoublement au secondaire

Le taux de redoublement connaît habituellement une évolution en dent de scie. Au niveau national, le taux de redoublement au secondaire (général et technique) est resté à moins de 15% durant ces 3 dernières années. Pendant cette période, ce taux a connu une amélioration en baissant de moins

de 0,5 points en valeur absolue entre 2016/2017 et 2018/2019. Le taux de redoublement au secondaire général et technique est ainsi passé de 12,53% en 2016/2017 à 12,11% en 2018/2019 tout en enregistrant un minimal de 9,20% en 2017/2018.

Au niveau déconcentré, trois régions ont connu une hausse (dégradation) du taux de redoublement, il s'agit de l'Est (3 points de plus), du Sud (1,6 points) et de l'Adamaoua (0,54 points). Les régions du Sud-Ouest, de l'Ouest et du Nord-Ouest ont connu une amélioration (baisse) substantielle de plus de 2 points en valeurs absolues de diminution. Toutefois, la région de l'Extrême-nord enregistre la plus faible amélioration du taux de redoublement au secondaire avec 0,43 points en valeurs absolues de baisse.

Tableau 53. Évolution du taux de redoublement au secondaire général et technique

Années Scolaire	2016-2017				2017-2018				2018-2019			
	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP
AD	16,75	19,93	18,72	0,84	14,09	15,01	14,67	0,94	18,51	19,73	19,26	0,94
CE	11,53	13,19	12,37	0,87	7,51	8,57	8,05	0,88	9,64	11,24	10,44	0,86
ES	13,83	14,88	14,44	0,93	14,81	14,83	14,82	1,00	16,81	17,06	16,95	0,99
EN	19,89	19,24	19,45	1,03	16,90	13,27	14,43	1,27	20,07	18,52	19,02	1,08
LT	11,24	11,36	11,30	0,99	7,63	8,46	8,04	0,90	9,92	10,85	10,38	0,91
NO	18,48	19,95	19,46	0,93	15,16	13,07	13,73	1,16	19,35	18,07	18,48	1,07
NW	4,86	5,47	5,16	0,89	2,31	2,61	2,46	0,89	0,17	0,44	0,30	0,38
OU	14,90	16,16	15,55	0,92	10,44	12,26	11,36	0,85	12,12	13,30	12,71	0,91
SU	12,74	13,21	13,00	0,96	12,49	13,14	12,84	0,95	13,84	15,27	14,60	0,91
SW	3,60	4,14	3,88	0,87	2,46	3,08	2,77	0,80	1,38	2,27	1,82	0,61
Cameroun	11,61	13,32	12,53	0,87	8,56	9,75	9,20	0,88	11,11	12,98	12,11	0,86

Au niveau national, le taux de redoublement au secondaire général est resté à moins de 15% durant ces 3 dernières années. Pendant cette période, ce taux a connu une amélioration en diminuant de 0,91 points en valeur absolue entre 2016/2017 et 2018/2019. Le taux de redoublement au secondaire général est ainsi passé de 12,78% en 2016/2017 à 11,87% en 2018/2019 tout en enregistrant un pic maximal de 13,22% en 2017/2018.

Au niveau déconcentré, seules deux régions ont connu une hausse (dégradation) du taux de redoublement, il s'agit de l'Est (2 points de plus) et de l'Adamaoua (0,01 points). Les régions du Littoral, du Centre, Sud-Ouest, de l'Ouest et du Nord-Ouest constituent le groupe qui enregistre une amélioration (baisse) substantielle de plus de 2 points en valeurs absolues de diminution. Comme toujours, la région de l'Extrême-nord enregistre la plus faible amélioration du taux de redoublement au secondaire général avec 0,71 points en valeurs absolues de baisse.

Tableau 54. Évolution du taux de redoublement au secondaire général

Années scolaire	2016-2017				2017-2018				2018-2019			
	Région	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)
AD	17,99	19,79	19,10	0,91	19,23	21,05	20,35	0,91	18,26	19,66	19,11	0,93
CE	11,80	12,27	12,03	0,96	11,41	12,06	11,73	0,95	9,33	10,38	9,84	0,90
ES	13,91	15,17	14,61	0,92	17,30	17,46	17,39	0,99	16,60	16,30	16,43	1,02
EN	21,00	19,56	20,00	1,07	22,46	20,19	20,90	1,11	20,45	18,76	19,29	1,09
LT	11,88	12,08	11,97	0,98	13,08	13,06	13,07	1,00	9,59	10,15	9,86	0,95
NO	20,21	19,12	19,47	1,06	19,92	18,48	18,94	1,08	18,89	17,35	17,85	1,09
NW	4,88	4,86	4,87	1,00	2,39	2,58	2,47	0,93	0,12	0,15	0,13	0,84
OU	15,11	15,06	15,09	1,00	15,47	16,18	15,79	0,96	12,20	12,68	12,41	0,96
SU	15,47	16,51	16,00	0,94	19,06	19,64	19,35	0,97	14,11	15,19	14,65	0,93
SW	3,89	4,16	4,01	0,93	2,72	2,97	2,83	0,92	1,39	1,88	1,59	0,74
Cameroun	12,05	13,47	12,78	0,89	12,37	14,03	13,22	0,88	10,93	12,75	11,87	0,86

Au niveau national, le taux de redoublement au secondaire technique est resté à moins de 15% durant ces 3 dernières années. Pendant cette période, ce taux a connu une forte dégradation en augmentant de 1,59 point en valeur absolue entre 2016/2017 et 2018/2019. Le taux de redoublement au secondaire technique est ainsi passé de 11,64% en 2016/2017 à 13,23% en 2018/2019 tout en enregistrant un pic maximal de 13,95% en 2017/2018.

Au niveau des régions, seules le Centre, le Sud-Ouest, l'Ouest et le Nord-Ouest ont connu une baisse (amélioration) du taux de redoublement au secondaire technique. Les régions du Sud, de l'Est, du Littoral et de l'Adamaoua constituent le groupe qui enregistre une forte dégradation (hausse) substantielle de plus de 3 points en valeurs absolues. Dans le secondaire technique, la région du Centre enregistre la plus faible amélioration du taux de redoublement avec 0,35 points en valeurs absolues de baisse.

Tableau 55. Évolution du taux de redoublement au secondaire technique

Années scolaire	2016-2017				2017-2018				2018-2019			
	Région	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)
AD	11,07	20,46	17,11	0,54	22,28	22,58	22,50	0,99	20,35	20,04	20,13	1,02
CE	10,20	16,47	13,78	0,62	14,88	15,76	15,43	0,94	11,64	14,58	13,43	0,80
ES	13,53	14,19	13,96	0,95	23,48	22,23	22,70	1,06	17,59	19,14	18,54	0,92
EN	12,55	15,92	14,53	0,79	19,66	21,02	20,51	0,94	17,28	16,26	16,64	1,06
LT	8,53	9,65	9,23	0,88	14,23	14,01	14,09	1,02	12,49	13,74	13,28	0,91
NO	13,12	23,91	19,41	0,55	20,78	22,19	21,74	0,94	21,82	21,84	21,83	1,00
NW	4,74	6,63	6,07	0,72	2,22	2,80	2,62	0,79	0,47	1,12	0,91	0,42
OU	13,88	18,59	16,98	0,75	16,31	17,73	17,25	0,92	11,71	14,55	13,60	0,80
SU	6,14	7,90	7,21	0,78	15,19	17,18	16,48	0,88	12,62	15,47	14,43	0,82
SW	1,19	4,07	3,28	0,29	1,71	4,02	3,41	0,43	1,32	2,98	2,53	0,44
Cameroun	9,54	12,85	11,64	0,74	13,73	14,06	13,95	0,98	12,18	13,81	13,23	0,88

### 1.6.2. Évolution du taux de redoublement au premier cycle du secondaire

Au niveau national, le taux de redoublement au premier cycle du secondaire (général et technique) est resté à moins de 12% durant ces 3 dernières années. Pendant cette période, ce taux a connu une amélioration en baissant de 0,67 points en valeur absolue entre 2016/2017 et 2018/2019. Le taux de redoublement au premier cycle du secondaire général et technique est ainsi passé de 11,02% en 2016/2017 à 10,35% en 2018/2019 tout en enregistrant un pic maximal de 11,28% en 2017/2018.

Au niveau déconcentré, quatre régions ont connu une hausse (dégradation) du taux de redoublement au premier cycle du secondaire, il s'agit du Sud, de l'Est, de l'Adamaoua et de l'Extrême-Nord. Les régions du Centre, du Sud-Ouest, de l'Ouest et du Nord-Ouest ont connu une amélioration (baisse) substantielle de plus de 2 points en valeurs absolues de diminution. Toutefois, la région du Nord

enregistre la plus faible amélioration du taux de redoublement au premier cycle du secondaire avec 0,15 points en valeurs absolues de baisse.

Tableau 56. Évolution du taux de redoublement au premier cycle du secondaire général et technique

Années Scolaire	2016-2017				2017-2018				2018-2019			
	Région	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)
AD	15,72	18,00	17,11	0,87	17,06	18,64	18,04	0,92	17,41	17,68	17,58	0,98
CE	10,16	11,51	10,84	0,88	9,77	11,01	10,39	0,89	7,92	9,49	8,70	0,83
ES	14,11	15,14	14,70	0,93	17,06	17,21	17,15	0,99	15,17	15,41	15,30	0,98
EN	18,62	16,32	17,10	1,14	20,29	17,49	18,44	1,16	18,91	16,87	17,57	1,12
LT	9,02	9,26	9,14	0,97	9,78	10,09	9,94	0,97	7,56	7,92	7,74	0,95
NO	16,34	16,69	16,56	0,98	18,26	16,18	16,86	1,13	17,70	15,76	16,41	1,12
NW	5,18	5,78	5,47	0,90	2,36	2,50	2,43	0,94	0,11	0,15	0,13	0,75
OU	12,91	14,25	13,58	0,91	13,41	14,29	13,85	0,94	10,20	10,74	10,47	0,95
SU	11,19	10,63	10,88	1,05	16,29	17,27	16,81	0,94	11,36	12,52	11,97	0,91
SW	3,79	3,93	3,86	0,97	2,24	2,54	2,39	0,88	1,32	1,80	1,55	0,74
Cameroun	10,36	11,58	11,02	0,90	10,62	11,85	11,28	0,90	9,59	11,01	10,35	0,87

Au niveau national, le taux de redoublement au premier cycle du secondaire général est resté à moins de 12% durant ces 3 dernières années. Pendant cette période, ce taux a connu une amélioration en diminuant de 0,98 points en valeur absolue entre 2016/2017 et 2018/2019. Le taux de redoublement au premier cycle du secondaire général est ainsi passé de 11,12% en 2016/2017 à 10,14% en 2018/2019.

Au niveau déconcentré, seules deux régions ont connu une hausse (dégradation) du taux de redoublement, il s'agit de l'Extrême-Nord et de l'Est. Les régions du Littoral, du Centre, Sud-Ouest, de l'Ouest et du Nord-Ouest constituent le groupe qui enregistre une amélioration (baisse) substantielle de plus de 2 points en valeurs absolues. La région de l'Adamaoua enregistre la plus faible amélioration du taux de redoublement au premier cycle du secondaire général avec 0,11 points en valeurs absolues de baisse.

Tableau 57. Évolution des taux de redoublement au premier cycle du secondaire général

Années scolaire	2016-2017				2017-2018				2018-2019			
	Région	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)
AD	17,26	18,15	17,80	0,95	16,60	18,13	17,52	0,92	17,36	17,92	17,69	0,97
CE	10,25	10,33	10,29	0,99	9,22	9,89	9,54	0,93	7,52	8,56	8,01	0,88
ES	13,91	15,15	14,58	0,92	16,20	16,64	16,44	0,97	14,87	14,55	14,70	1,02
EN	19,63	16,46	17,51	1,19	20,50	17,26	18,35	1,19	19,38	17,12	17,89	1,13
LT	9,53	9,90	9,71	0,96	9,61	9,93	9,76	0,97	7,41	7,67	7,54	0,97
NO	17,74	15,83	16,46	1,12	17,87	15,40	16,22	1,16	17,17	15,07	15,77	1,14
NW	5,25	5,21	5,23	1,01	2,41	2,65	2,51	0,91	0,11	0,13	0,12	0,82
OU	13,22	13,11	13,17	1,01	12,99	13,66	13,29	0,95	10,18	10,54	10,34	0,97
SU	13,47	13,50	13,49	1,00	16,67	17,39	17,02	0,96	11,67	12,52	12,08	0,93
SW	4,04	4,13	4,08	0,98	2,30	2,31	2,31	0,99	1,27	1,64	1,42	0,77
Cameroun	10,68	11,54	11,12	0,93	10,31	11,66	10,99	0,88	9,36	10,88	10,14	0,86

Au niveau national, le taux de redoublement au premier cycle du secondaire technique est resté à moins de 15% durant ces 3 dernières années. Pendant cette période, ce taux a connu une dégradation en augmentant de 0,73 point en valeur absolue entre 2016/2017 et 2018/2019. Le taux de redoublement au premier cycle du secondaire technique est ainsi passé de 10,62% en 2016/2017 à 11,35% en 2018/2019 tout en enregistrant un pic maximal de 12,57% en 2017/2018.

Au niveau des régions, seules le Sud-Ouest, le Centre, l'Ouest et le Nord-Ouest ont connu une amélioration (baisse) du taux de redoublement au premier cycle du secondaire technique. Les régions de l'Est, de l'Adamaoua, du Nord, du Littoral et du Sud constituent le groupe qui enregistre une forte dégradation (hausse) substantielle de plus de 2 points en valeurs absolues.

Tableau 58. Évolution des taux de redoublement au premier cycle du secondaire technique

Années scolaire Région	2016-2017				2017-2018				2018-2019			
	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP
AD	9,37	17,42	14,42	0,54	20,66	20,85	20,80	0,99	17,75	16,67	16,99	1,07
CE	9,72	15,60	13,15	0,62	13,43	14,98	14,41	0,90	10,66	13,04	12,13	0,82
ES	14,82	15,09	15,00	0,98	20,08	18,68	19,21	1,07	16,20	17,69	17,10	0,92
EN	12,30	15,03	13,87	0,82	18,65	19,66	19,28	0,95	15,85	14,82	15,22	1,07
LT	5,79	7,17	6,67	0,81	11,86	11,04	11,32	1,07	9,46	9,42	9,43	1,00
NO	12,13	20,53	16,98	0,59	20,34	20,25	20,28	1,00	20,45	19,16	19,57	1,07
NW	4,70	6,97	6,32	0,67	2,03	2,24	2,18	0,91	0,11	0,18	0,16	0,63
OU	11,33	16,69	14,86	0,68	15,64	15,57	15,59	1,00	10,31	11,16	10,87	0,92
SU	5,84	6,88	6,50	0,85	14,66	16,99	16,18	0,86	9,98	12,54	11,60	0,80
SW	1,40	3,37	2,88	0,41	1,61	3,14	2,79	0,51	1,82	2,11	2,04	0,86
Cameroun	8,66	11,70	10,62	0,74	12,77	12,48	12,57	1,02	11,09	11,49	11,35	0,97

### 1.6.3. Évolution du taux de redoublement au second cycle du secondaire

Au niveau national, le taux de redoublement au second cycle du secondaire (général et technique) est resté au-dessus de 15% durant ces 3 dernières années. Pendant cette période, ce taux a connu une dégradation en augmentant de 0,13 points en valeur absolue entre 2016/2017 et 2018/2019. Le taux de redoublement au second cycle du secondaire général et technique est ainsi passé de 16,05% en 2016/2017 à 16,18% en 2018/2019 tout en enregistrant un pic maximal de 18,47% en 2017/2018.

Au niveau déconcentré, quatre régions ont connu une hausse (dégradation) du taux de redoublement au second cycle du secondaire, il s'agit de l'Est, du Sud, de l'Adamaoua et du Littoral. Les régions de l'Ouest, du Nord, du Nord-Ouest et de l'Extrême-Nord ont connu une amélioration (baisse) substantielle de plus de 2 points en valeurs absolues de diminution. Toutefois, la région du Sud-Ouest enregistre la plus faible amélioration du taux de redoublement au second cycle du secondaire avec 1,25 point en valeurs absolues de baisse.

Tableau 59. Évolution des taux de redoublement au second cycle du secondaire général et technique

Années Scolaire Région	2016-2017				2017-2018				2018-2019			
	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP
AD	20,20	25,24	23,50	0,80	28,12	28,88	28,62	0,97	22,16	25,34	24,24	0,87
CE	14,04	16,20	15,14	0,87	16,21	16,49	16,35	0,98	13,01	14,51	13,78	0,90
ES	13,06	14,22	13,74	0,92	23,56	22,98	23,22	1,03	22,00	21,86	21,92	1,01
EN	25,28	27,18	26,71	0,93	30,32	28,08	28,64	1,08	25,03	22,99	23,49	1,09
LT	14,96	14,64	14,79	1,02	19,43	18,86	19,15	1,03	14,09	16,00	15,04	0,88
NO	25,97	29,20	28,22	0,89	26,78	27,39	27,22	0,98	25,63	24,90	25,10	1,03
NW	3,63	4,47	4,07	0,81	2,37	3,22	2,78	0,74	0,40	1,42	0,90	0,28
OU	19,52	20,06	19,81	0,97	20,59	21,98	21,30	0,94	16,35	18,73	17,56	0,87
SU	16,37	19,29	17,97	0,85	23,41	22,49	22,88	1,04	20,18	21,33	20,82	0,95
SW	2,91	4,94	3,94	0,59	4,20	6,14	5,18	0,68	1,57	3,76	2,69	0,42
Cameroun	14,62	17,21	16,05	0,85	17,48	19,30	18,47	0,91	14,70	17,39	16,18	0,85

Au niveau national, le taux de redoublement au second cycle du secondaire général est resté supérieur 15% durant ces 3 dernières années. Pendant cette période, ce taux a connu néanmoins une amélioration en diminuant de 0,82 points en valeur absolue entre 2016/2017 et 2018/2019. Le taux de redoublement au second cycle du secondaire général est ainsi passé de 16,8% en 2016/2017 à 15,98% en 2018/2019 tout en enregistrant un pic maximal de 18,87% en 2017/2018.

Au niveau déconcentré, seules deux régions ont connu une hausse (dégradation) du taux de redoublement au second cycle du secondaire général, il s'agit de l'Adamaoua et de l'Est. Les régions de l'Ouest, du Nord-Ouest, du Nord, du Centre et de l'Extrême-Nord constituent le groupe qui enregistre une amélioration (baisse) substantielle de plus de 2 points en valeurs absolues. La région du Sud enregistre la plus faible amélioration (baisse) du taux de redoublement au second cycle du secondaire général avec 0,58 points en valeurs absolues.

Tableau 60. Évolution du taux de redoublement au second cycle du secondaire général

Années scolaire	2016-2017				2017-2018				2018-2019			
	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP
AD	20,27	24,06	22,71	0,84	28,19	28,91	28,66	0,98	21,20	24,26	23,16	0,87
CE	14,73	15,68	15,21	0,94	15,99	16,25	16,12	0,98	12,95	13,75	13,35	0,94
ES	13,94	15,19	14,66	0,92	20,63	19,59	20,02	1,05	21,84	21,19	21,47	1,03
EN	26,58	27,69	27,42	0,96	30,59	28,01	28,65	1,09	24,78	22,87	23,33	1,08
LT	16,55	16,41	16,48	1,01	20,31	19,77	20,06	1,03	13,96	15,41	14,63	0,91
NO	28,58	28,07	28,21	1,02	27,51	27,17	27,27	1,01	25,23	23,81	24,21	1,06
NW	3,29	3,52	3,40	0,93	2,29	2,34	2,31	0,98	0,18	0,20	0,19	0,94
OU	19,52	18,93	19,23	1,03	21,33	21,72	21,51	0,98	16,79	17,41	17,07	0,96
SU	20,04	21,95	21,09	0,91	24,93	23,99	24,41	1,04	20,29	20,70	20,51	0,98
SW	3,29	4,27	3,76	0,77	4,66	5,69	5,13	0,82	1,86	2,73	2,25	0,68
Cameroun	15,52	17,90	16,80	0,87	17,89	19,75	18,87	0,91	14,80	17,04	15,98	0,87

Au niveau national, le taux de redoublement au second cycle du secondaire technique est resté au-dessus de 13% durant ces 3 dernières années. Pendant cette période, ce taux a connu une forte dégradation en augmentant de 3,27 points en valeur absolue entre 2016/2017 et 2018/2019. Le taux de redoublement au premier cycle du secondaire technique est ainsi passé de 13,68% en 2016/2017 à 16,95% en 2018/2019.

Au niveau des régions, seules le Sud-Ouest, l'Ouest et le Nord-Ouest ont connu une amélioration (baisse) du taux de redoublement au second cycle du secondaire technique. Les régions de l'Est, du Sud et de l'Extrême-Nord constituent le groupe qui enregistre une très forte dégradation (hausse) substantielle de plus de 8 points de pourcentage.

Tableau 61. Évolution du taux de redoublement au second cycle du secondaire technique

Années scolaire	2016-2017				2017-2018				2018-2019			
	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP
AD	19,75	31,28	27,91	0,63	27,62	28,67	28,38	0,96	30,41	31,40	31,14	0,97
CE	10,97	18,14	14,88	0,60	17,41	17,44	17,43	1,00	13,38	17,59	15,89	0,76
ES	9,58	11,22	10,62	0,85	36,36	36,14	36,22	1,01	22,69	23,94	23,48	0,95
EN	14,00	19,64	17,65	0,71	26,79	29,59	28,60	0,91	28,19	25,61	26,51	1,10
LT	10,78	11,97	11,51	0,90	15,88	16,67	16,35	0,95	14,65	17,44	16,36	0,84
NO	16,98	35,71	28,27	0,48	22,54	28,81	26,96	0,78	28,25	32,06	31,00	0,88
NW	4,82	5,79	5,48	0,83	2,68	4,76	3,99	0,56	1,24	3,55	2,71	0,35
OU	19,51	22,71	21,63	0,86	17,52	22,50	20,69	0,78	14,41	21,18	18,89	0,68
SU	6,91	11,85	9,54	0,58	16,54	17,72	17,29	0,93	19,68	23,34	22,00	0,84
SW	0,72	7,06	4,68	0,10	1,92	7,23	5,32	0,27	0,55	5,31	3,64	0,10
Cameroun	11,15	15,27	13,68	0,73	15,53	17,80	16,93	0,87	14,21	18,54	16,95	0,77

## I.7. Taux d'abandon

L'abandon scolaire signifie l'interruption définitive ou temporaire des études avant l'obtention d'une reconnaissance des acquis (diplôme, certificat, attestation d'études, etc.) de la part d'une institution d'enseignement. Le taux d'abandon (TA) est le pourcentage des élèves qui abandonnent pendant l'année scolaire.

### I.7.1. Évolution du taux d'abandon au secondaire

Le taux d'abandon a connu une évolution décroissante au cours de ces trois dernières années. Au niveau national, le taux d'abandon au secondaire (général et technique) est resté au-delà de 10% durant ces 3 dernières années. Pendant cette période, ce taux a connu une nette amélioration en baissant de plus de 11 points en valeur absolue entre 2016/2017 et 2018/2019. Le taux d'abandon au secondaire général et technique est ainsi passé de 21,67% en 2016/2017 à 10,34% en 2018/2019.

Cette évolution tendancielle à la baisse au niveau national cache de grande disparité entre les régions. Ainsi, au niveau déconcentré, les deux régions anglophones ont connu une hausse (dégradation) du taux d'abandon du fait de la crise sécuritaire forçant les élèves à désertier les classes. Les huit autres régions ont enregistré des améliorations (baisse) du taux d'abandon. Toutefois, la région de l'Extrême-nord enregistre la plus faible amélioration du taux d'abandon au secondaire avec à peine 8 points en valeurs absolues de baisse. La région du Littoral enregistre statistiquement un taux d'abandon de 0% en 2018/2019 dû au fait qu'elle accueille majoritairement les déplacés internes victimes de la crise sécuritaire dite anglophone qui sévit dans le Nord-ouest et le Sud-ouest.

Tableau 62. Évolution du taux d'abandon au secondaire général et technique

Années Scolaire	2016-2017				2017-2018				2018-2019			
	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP
AD	29,76	24,47	26,48	1,22	16,28	18,30	17,55	0,89	3,73	7,24	5,91	0,52
CE	17,45	16,77	17,10	1,04	4,73	6,52	5,65	0,73	0,79	1,76	1,28	0,45
ES	25,46	25,61	25,54	0,99	14,19	16,23	15,36	0,87	4,43	6,65	5,69	0,67
EN	22,67	17,30	19,04	1,31	20,90	18,13	19,04	1,15	13,19	10,04	11,08	1,31
LT	19,57	24,58	22,13	0,80	3,87	3,55	3,71	1,09	0	0	0	-
NO	27,87	17,11	20,76	1,63	17,38	16,98	17,11	1,02	10,05	8,98	9,33	1,12
NW	20,31	25,56	22,92	0,79	48,85	52,82	50,79	0,92	87,09	86,68	86,89	1,00
OU	17,80	19,27	18,31	0,92	11,76	13,05	12,42	0,90	7,11	8,98	8,05	0,79
SU	37,60	37,42	37,50	1,00	13,57	16,10	14,94	0,84	7,30	5,71	6,45	1,28
SW	23,83	30,22	27,11	0,79	53,11	54,65	53,88	0,97	33,65	44,10	38,84	0,76
Cameroun	21,24	22,11	21,67	0,96	17,96	18,58	18,30	0,97	10,08	10,56	10,34	0,95

Au secondaire général, le taux d'abandon a connu une tendance décroissante au cours de ces trois dernières années. Au niveau national, le taux d'abandon au secondaire général est resté au-delà de 9% durant la même période. Au cours de cette période, ce taux a connu une nette amélioration en baissant d'environ 9 points en valeur absolue entre 2016/2017 et 2018/2019. Le taux d'abandon au secondaire général est ainsi passé de 18,20% en 2016/2017 à 9,33% en 2018/2019.

Cette évolution décroissante au niveau national camoufle de grande disparité entre les régions. Ainsi, au niveau déconcentré, les deux régions anglophones ont enregistré une hausse (dégradation) du taux d'abandon du fait de la crise sécuritaire forçant les élèves à désertier les classes. Les huit autres régions ont enregistré des améliorations (baisse) du taux d'abandon. Toutefois, les régions de l'Extrême-nord et du Nord enregistrent les plus faibles améliorations du taux d'abandon au secondaire

général avec à moins de 8 points en valeurs absolues de baisse. Les régions du Littoral et du Centre enregistrent statistiquement un taux d'abandon presque nul dû au fait qu'elles accueillent majoritairement les déplacés internes victimes de la crise sécuritaire dite anglophone qui sévit dans le Nord-ouest et le Sud-ouest.

Tableau 63. Évolution du taux d'abandon au secondaire général

Année Scolaire	2016-2017				2017-2018				2018-2019			
	Région	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)
AD	23,68	21,62	22,42	1,09	10,11	10,23	10,18	0,99	3,47	6,67	5,40	0,52
CE	13,92	14,93	14,41	0,93	0	0	0	-	0	0,26	0,10	0
ES	23,90	20,56	22,06	1,16	9,17	10,77	10,06	0,85	3,35	5,31	4,43	0,63
EN	19,11	15,54	16,67	1,23	15,37	10,58	12,12	1,45	12,54	9,77	10,67	1,28
LT	14,31	15,87	15,06	0,90	0	0	0	-	0	0	0	-
NO	18,82	14,11	15,62	1,33	11,00	10,06	10,36	1,09	8,70	8,07	8,28	1,08
NW	20,38	23,75	21,82	0,86	46,93	46,35	46,69	1,01	86,88	87,46	87,12	0,99
OU	17,47	19,75	18,20	0,88	6,15	7,33	6,68	0,84	6,65	7,82	7,17	0,85
SU	27,32	25,42	26,35	1,07	6,37	6,24	6,30	1,02	6,67	5,58	6,13	1,20
SW	22,76	28,40	25,36	0,80	54,55	57,64	55,90	0,95	32,72	34,80	33,59	0,94
Cameroun	17,98	18,50	18,20	0,97	13,66	11,94	12,78	1,14	9,65	9,03	9,33	1,07

Au secondaire technique, le taux d'abandon a connu une évolution à la baisse au cours de ces trois dernières années. Au niveau national, le taux d'abandon au secondaire technique est resté tout de même au-delà de 12,5% durant la même période. Au courant de cette période, ce taux a connu une grande amélioration en baissant d'au moins 19 points en valeur absolue entre 2016/2017 et 2018/2019. Le taux d'abandon au secondaire technique est ainsi passé de 34,20% en 2016/2017 à 14,85% en 2018/2019.

Cette évolution décroissante au niveau national voile de grande disparité entre les régions. Ainsi, au niveau déconcentré, les deux régions anglophones ont enregistré une hausse (dégradation) du taux d'abandon du fait de la crise sécuritaire obligeant les élèves à décrocher. Les huit autres régions enregistrent des améliorations (baisse) du taux d'abandon. Cette fois-ci, la région de l'Ouest enregistre la plus faible amélioration du taux d'abandon au secondaire technique avec à moins de 8 points en valeurs absolues de baisse. La région du Littoral enregistre depuis deux ans déjà un taux d'abandon nul certainement dû au fait qu'elles accueillent en grande partie les déplacés internes victimes de la crise sécuritaire qui perdure dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest.

Tableau 64. Évolution du taux d'abandon au secondaire technique

Années Scolaire	2016-2017				2017-2018				2018-2019			
	Région	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)
AD	56,99	35,55	43,20	1,60	16,04	19,77	18,77	0,81	5,69	9,87	8,67	0,58
CE	34,77	23,01	28,02	1,51	4,48	11,58	8,96	0,39	6,34	7,31	6,96	0,87
ES	31,06	37,78	35,40	0,82	14,70	16,63	15,90	0,88	8,31	10,24	9,51	0,81
EN	45,82	35,05	39,52	1,31	17,85	17,04	17,34	1,05	17,92	12,65	14,65	1,42
LT	43,70	46,34	45,35	0,94	0	0	0	-	0	0	0	-
NO	55,78	31,05	41,35	1,80	20,43	15,99	17,41	1,28	17,37	13,54	14,73	1,28
NW	19,86	28,70	26,18	0,69	58,75	63,48	62,02	0,93	88,39	84,93	86,08	1,04
OU	19,43	18,16	18,61	1,07	8,82	11,11	10,37	0,79	9,44	11,22	10,65	0,84
SU	62,42	55,97	58,43	1,12	13,66	20,03	17,85	0,68	10,12	6,04	7,53	1,68
SW	32,89	34,96	34,45	0,94	37,84	46,57	44,38	0,81	40,12	60,00	54,90	0,67
Cameroun	37,02	32,57	34,20	1,14	15,87	22,03	19,96	0,72	12,76	15,94	14,85	0,80

### 1.7.2. Évolution du taux d'abandon au premier cycle du secondaire

Le taux d'abandon au premier cycle du secondaire (général et technique) a connu une évolution décroissante au cours de ces trois dernières années. Au niveau national, le taux d'abandon au premier cycle du secondaire (général et technique) est resté au-delà de 10% durant ces 3 dernières années. Pendant cette période, ce taux a connu une nette amélioration en baissant de presque 9 points en valeur absolue entre 2016/2017 et 2018/2019. Le taux d'abandon au premier cycle du secondaire (général et technique) est ainsi passé de 21,63% en 2016/2017 à 12,74% en 2018/2019.

Cette évolution tendancielle à la baisse du phénomène d'abandon au niveau national cache de grande disparité entre les régions. Ainsi, au niveau déconcentré, les deux régions anglophones ont connu une hausse (dégradation) du taux d'abandon au premier cycle du secondaire du fait de la crise sécuritaire forçant les élèves à désertier les classes. Les huit autres régions ont enregistré des améliorations (baisse) du taux d'abandon au premier cycle du secondaire. Toutefois, la région de l'Extrême-nord enregistre la plus faible amélioration du taux d'abandon au premier cycle du secondaire avec 7 points en valeurs absolues de baisse. La région du Littoral enregistre statistiquement un taux d'abandon de 0% en 2018/2019 dû au fait qu'elle reste la région qui accueille majoritairement les déplacés internes victimes de la crise sécuritaire dite anglophone qui sévit dans le Nord-ouest et le Sud-ouest.

Tableau 65. Évolution du taux d'abandon au premier cycle du secondaire général et technique

Années Scolaire	2016-2017				2017-2018				2018-2019			
	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP
AD	31,04	25,17	27,47	1,23	11,85	12,53	12,27	0,95	5,36	9,03	7,60	0,59
CE	16,41	15,67	16,04	1,05	2,53	3,19	2,86	0,79	3,24	3,08	3,16	1,05
ES	24,17	24,62	24,43	0,98	12,12	12,45	12,31	0,97	6,78	8,47	7,73	0,80
EN	22,75	17,39	19,22	1,31	16,18	12,12	13,50	1,34	14,46	11,04	12,22	1,31
LT	19,57	23,41	21,51	0,84	0,38	0	0	-	0	0	0	-
NO	27,90	17,38	21,05	1,60	13,00	10,90	11,59	1,19	12,00	10,14	10,76	1,18
NW	21,47	24,72	23,05	0,87	49,97	54,52	52,17	0,92	87,75	88,73	88,20	0,99
OU	18,74	18,66	18,70	1,00	7,67	9,56	8,62	0,80	8,56	10,57	9,56	0,81
SU	38,07	39,31	38,75	0,97	8,33	8,80	8,58	0,95	9,90	7,33	8,56	1,35
SW	23,69	31,01	27,45	0,76	55,41	57,38	56,38	0,97	34,34	45,05	39,57	0,76
Cameroun	21,42	21,82	21,63	0,98	16,75	16,30	16,51	1,03	12,87	12,63	12,74	1,02

Au premier cycle du secondaire général, le taux d'abandon a connu également une tendance décroissante au cours de ces trois dernières années. Au niveau national, le taux d'abandon au premier cycle du secondaire général est resté au-delà de 11% durant la même période. Au cours de cette période, ce taux a connu une nette amélioration en baissant d'environ 6 points en valeur absolue entre 2016/2017 et 2018/2019. Le taux d'abandon au premier cycle du secondaire général est ainsi passé de 18,53% en 2016/2017 à 12,14% en 2018/2019.

Cette évolution amélioration (baisse) au niveau national camoufle de grande disparité entre les régions. Ainsi, au niveau déconcentré, les deux régions anglophones ont enregistré une hausse (dégradation) du taux d'abandon au premier cycle du secondaire du fait de la crise sécuritaire forçant les élèves à désertier les classes. Les huit autres régions ont enregistré des améliorations (baisse) du taux d'abandon. Toutefois, les régions de l'Extrême-nord et du Nord sont les parents pauvres de cette amélioration en enregistrant les plus faibles baisses du taux d'abandon au premier cycle du secondaire général avec à moins de 6 points en valeurs absolues de baisse. La région du Littoral enregistre statistiquement un taux d'abandon au premier cycle du secondaire presque nul dû au fait qu'elle reste la région qui accueille principalement les déplacés internes victimes de la crise sécuritaire dite anglophone qui sévit dans le Nord-ouest et le Sud-ouest.

Tableau 66. Évolution du taux d'abandon au premier cycle du secondaire général

Années Scolaire	2016-2017				2017-2018				2018-2019			
Région	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP
AD	23,70	21,99	22,67	1,08	11,24	10,67	10,90	1,05	4,83	8,36	6,92	0,58
CE	12,91	14,35	13,61	0,90	1,96	0,72	1,36	2,72	2,89	2,02	2,47	1,43
ES	22,85	19,24	20,89	1,19	10,14	9,62	9,86	1,05	6,11	7,67	6,96	0,80
EN	19,21	15,81	16,94	1,21	15,89	11,58	13,03	1,37	13,71	10,76	11,76	1,27
LT	15,28	16,21	15,72	0,94	1,66	1,18	1,43	1,41	0	0,40	0	0
NO	18,47	14,13	15,56	1,31	11,33	10,06	10,48	1,13	10,42	9,13	9,57	1,14
NW	22,19	25,37	23,53	0,87	48,48	48,09	48,32	1,01	87,36	88,12	87,67	0,99
OU	17,93	19,27	18,53	0,93	7,50	8,85	8,11	0,85	8,41	10,20	9,21	0,82
SU	27,06	25,31	26,20	1,07	6,46	4,44	5,47	1,45	9,48	7,90	8,71	1,20
SW	22,53	28,86	25,44	0,78	56,83	60,26	58,32	0,94	33,43	35,99	34,49	0,93
Cameroun	18,33	18,72	18,53	0,98	16,59	13,97	15,27	1,19	12,81	11,49	12,14	1,11

Au premier cycle du secondaire technique, le taux d'abandon a connu une évolution à la baisse au cours de ces trois dernières années. Au niveau national, bien qu'en baisse, le taux d'abandon au premier cycle du secondaire technique est resté tout de même supérieur à 13% durant la même période. Au courant de cette période, ce taux a connu une grande amélioration en baissant d'environ 18 points en valeur absolue entre 2016/2017 et 2018/2019. Le taux d'abandon au premier cycle du secondaire technique est ainsi passé de 33,58% en 2016/2017 à 15,60% en 2018/2019.

Cette évolution décroissante au niveau national voile de grande disparité entre les régions. Ainsi, au niveau déconcentré, les deux régions anglophones ont enregistré une hausse (dégradation) du taux d'abandon du fait de la crise sécuritaire obligeant les élèves à décrocher. Les huit autres régions enregistrent des améliorations (baisse) du taux d'abandon premier cycle du secondaire technique. Cette fois-ci, la région de l'Ouest enregistre la plus faible amélioration du taux d'abandon au premier cycle du secondaire technique avec à moins de 9 points en valeurs absolues de baisse. La région du Littoral enregistre depuis deux ans déjà un taux d'abandon nul certainement dû au fait qu'elles accueillent en grande partie les déplacés internes victimes de la crise sécuritaire anglophone qui perdure dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest.

Tableau 67. Évolution du taux d'abandon au premier cycle du secondaire technique

Années Scolaire	2016-2017				2017-2018				2018-2019			
Région	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP
AD	61,46	37,06	46,15	1,66	16,59	20,50	19,45	0,81	9,19	11,99	11,16	0,77
CE	34,47	20,21	26,14	1,71	6,39	11,93	9,91	0,54	5,60	7,16	6,56	0,78
ES	28,83	36,73	33,97	0,78	19,03	19,74	19,47	0,96	9,08	10,59	10,00	0,86
EN	44,77	32,10	37,50	1,39	18,48	17,18	17,67	1,08	19,42	13,32	15,66	1,46
LT	46,73	46,68	46,70	1,00	0	0	0	-0	0	0	0	-
NO	56,19	31,90	42,16	1,76	21,90	15,33	17,49	1,43	20,22	15,01	16,69	1,35
NW	16,26	23,36	21,34	0,70	59,07	65,93	63,91	0,90	90,74	90,26	90,41	1,01
OU	22,83	17,36	19,23	1,31	8,54	10,99	10,20	0,78	9,37	11,34	10,68	0,83
SU	63,97	57,55	59,89	1,11	16,50	18,46	17,78	0,89	11,75	5,94	8,07	1,98
SW	35,06	36,88	36,43	0,95	39,09	49,66	47,21	0,79	42,42	62,67	57,88	0,68
Cameroun	37,88	31,21	33,58	1,21	17,89	24,17	22,12	0,74	13,26	16,84	15,60	0,79

### 1.7.2. Évolution du taux d'abandon au second cycle du secondaire

Le taux d'abandon au second cycle du secondaire (général et technique) a connu une évolution décroissante au cours de ces trois dernières années. Au niveau national, le taux d'abandon au second cycle du secondaire (général et technique) est resté au-delà de 2% durant ces 3 dernières années. Pendant cette période, ce taux a connu une grande amélioration en baissant de 19 points en valeur absolue entre 2016/2017 et 2018/2019. Le taux d'abandon au second cycle du secondaire (général et technique) est ainsi passé de 23,25% en 2016/2017 à 4,20% en 2018/2019.

Cette évolution tendancielle à la baisse au niveau national cache de grande disparité entre les régions. Ainsi, au niveau déconcentré, les deux régions anglophones ont connu une hausse (dégradation) du taux d'abandon au second cycle du secondaire du fait de la crise sécuritaire forçant les élèves à désertter les classes. Les huit autres régions ont enregistré des améliorations (baisse) du taux d'abandon au second cycle du secondaire. Toutefois, la région de l'Extrême-nord enregistre la plus faible amélioration du taux d'abandon au second cycle du secondaire avec 13 points en valeurs absolues de baisse. Les régions du Centre, de l'Est et du Littoral enregistrent statistiquement un taux d'abandon de 0% en 2018/2019 dû au fait d'une part, le Centre et le Littoral accueillent majoritairement les déplacés internes victimes de la crise sécuritaire dite anglophone dans le Nord-ouest et le Sud-ouest et d'autre part, l'Est qui accueille les réfugiés venant du RCA.

Tableau 68.Évolution des taux d'abandon au second cycle du secondaire général et technique

Années Scolaire	2016-2017				2017-2018				2018-2019				
	Région	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP
AD		25,18	23,64	24,19	1,07	8,80	12,35	11,16	0,71	0	2,54	0,92	0
CE		21,10	20,73	20,91	1,02	0	0,99	0	0	0	0	0	-
ES		29,88	28,78	29,24	1,04	4,68	13,27	9,77	0,35	0	1,18	0	0
EN		23,55	19,29	20,37	1,22	14,62	9,76	11,02	1,50	7,58	7,87	7,81	0,96
LT		21,16	28,63	25,05	0,74	0	0	0	-	0	0	0	-
NO		30,06	18,98	22,33	1,58	11,82	13,70	13,17	0,86	2,23	6,61	5,39	0,34
NW		11,60	29,21	21,50	0,40	40,93	42,72	41,87	0,96	82,01	74,49	78,15	1,10
OU		16,44	22,26	18,70	0,74	5,16	7,67	6,47	0,67	4,34	6,42	5,41	0,68
SU		37,35	33,54	35,27	1,11	7,38	15,51	12,04	0,48	0,55	2,94	1,90	0,19
SW		24,16	25,46	24,85	0,95	35,33	36,20	35,81	0,98	28,91	39,89	35,04	0,72
Cameroun		21,90	24,55	23,25	0,89	5,96	9,65	8,04	0,62	2,10	5,82	4,20	0,36

Au second cycle du secondaire général, le taux d'abandon a connu une tendance fortement décroissante au cours de ces trois dernières années. Au cours de cette période, ce taux a connu une forte amélioration en baissant d'environ 17 points en valeur absolue entre 2016/2017 et 2018/2019. Le taux d'abandon au second cycle du secondaire général est ainsi passé de 18,81% en 2016/2017 à 1,50% en 2018/2019.

Cette évolution décroissante au niveau national cache de grande disparité entre les régions. Ainsi, au niveau déconcentré, les deux régions anglophones ont enregistré une hausse (dégradation) du taux d'abandon au second cycle du secondaire général du fait de la crise sécuritaire amenant les élèves à désertter les classes. Les huit autres régions ont enregistré des améliorations (baisse) du taux d'abandon. Toutefois, les régions de l'Extrême-nord et du Nord enregistrent les plus faibles améliorations du taux d'abandon au second cycle du secondaire général avec à moins de 14 points en valeurs absolues de baisse. Les régions du Littoral, du Centre et de l'Est enregistrent statistiquement un taux d'abandon nul dû au fait qu'elles accueillent majoritairement les déplacés internes et les réfugiés victimes de la crise sécuritaire dite anglophone qui sévit dans le Nord-ouest et le Sud-ouest et en RCA.

Tableau 69. Évolution du taux d'abandon au second cycle du secondaire général

Année Scolaire	2016-2017				2017-2018				2018-2019			
Région	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP
AD	24,39	21,83	22,74	1,12	7,93	11,25	10,10	0,70	0	2,24	0,93	0
CE	17,77	17,84	17,80	1,00	0	0	0	-	0	0	0	-
ES	27,63	24,71	25,95	1,12	6,34	15,36	11,62	0,41	0	0	0	-
EN	20,00	17,05	17,78	1,17	14,66	9,38	10,72	1,56	7,68	7,79	7,78	0,99
LT	13,57	16,76	15,09	0,81	0	0	0	-	0	0	0	-
NO	22,90	16,87	18,59	1,36	11,52	12,61	12,31	0,91	2,40	6,16	5,11	0,39
NW	3,93	10,60	6,94	0,37	34,36	33,66	34,05	1,02	81,96	81,50	81,76	1,01
OU	17,54	22,57	18,84	0,78	3,99	4,92	4,42	0,81	2,89	2,31	2,63	1,25
SU	29,66	27,65	28,55	1,07	8,01	12,24	10,34	0,65	0	1,07	0,22	0
SW	23,96	25,04	24,45	0,96	35,77	38,29	36,90	0,93	26,59	26,44	26,53	1,01
Cameroun	18,22	19,68	18,81	0,93	4,79	7,34	6,17	0,65	0,04	2,75	1,50	0,02

Au premier second du secondaire technique, le taux d'abandon a connu une évolution à la baisse au cours de ces trois dernières années. Au niveau national, bien qu'en baisse, le taux d'abandon au second cycle du secondaire technique est resté tout de même supérieur à 11% durant la même période. Au courant de cette période, ce taux a connu une grande amélioration en baissant de plus de 22 points en valeur absolue entre 2016/2017 et 2018/2019. Le taux d'abandon au premier cycle du secondaire technique est ainsi passé de 36,52% en 2016/2017 à 14,13% en 2018/2019.

Cette évolution décroissante au niveau national voile de grande disparité entre les régions. Ainsi, au niveau déconcentré, les deux régions anglophones ont enregistré une hausse (dégradation) du taux d'abandon du fait de la crise sécuritaire obligeant les élèves à décrocher. Les huit autres régions enregistrent des améliorations (baisse) du taux d'abandon premier cycle du secondaire technique. Cette fois-ci, c'est la région de l'Ouest qui enregistre la plus faible amélioration du taux d'abandon au second cycle du secondaire technique avec à moins de 6 points en valeurs absolues de baisse.

Tableau 70. Évolution des taux d'abandon au second cycle du secondaire technique

Année Scolaire	2016-2017				2017-2018				2018-2019			
Région	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	IP
AD	30,25	31,27	31,12	0,97	15,21	18,07	17,30	0,84	0	3,87	0,66	0
CE	35,73	30,35	32,83	1,18	0,83	11,04	7,11	0,08	8,99	8,58	8,83	1,05
ES	38,60	41,40	40,34	0,93	0	4,83	1,98	0	6,41	10,12	8,85	0,63
EN	52,88	50,09	51,06	1,06	14,11	17,38	16,30	0,81	6,33	9,39	8,33	0,67
LT	41,11	46,92	44,63	0,88	0	2,08	0,53	0	1,32	7,99	5,62	0,17
NO	54,89	30,53	40,15	1,80	13,58	20,04	18,22	0,68	1,20	9,06	7,13	0,13
NW	30,10	44,59	40,32	0,68	57,80	52,75	54,60	1,10	81,76	66,47	72,11	1,23
OU	11,35	21,34	18,11	0,53	9,91	12,38	11,65	0,80	10,67	12,83	12,27	0,83
SU	57,38	49,28	53,00	1,16	4,38	25,34	18,27	0,17	6,75	8,09	7,72	0,83
SW	25,57	25,44	25,67	1,01	34,41	32,63	33,33	1,05	34,38	51,15	45,82	0,67
Cameroun	35,46	37,09	36,52	0,96	11,35	16,63	14,77	0,68	12,31	14,96	14,13	0,82

## I.8. Taux de rétention

Le taux de rétention est le pourcentage d'une cohorte d'élèves inscrits dans la première année d'études d'un cycle d'enseignement donné, durant une année scolaire donnée, qui atteindraient une année d'études donnée, en comptabilisant les redoublements.

Les profils de rétention suivant l'analyse pseudo-longitudinale ont connu des améliorations au cours des trois dernières années. Ainsi, en suivant une cohorte de 100 élèves, seuls 43 élèves auraient pu atteindre la quatrième année d'études et que 7 élèves seulement des 100 élèves auraient dû parvenir

en classe de terminale ou Upper 6th en 2017 contre respectivement 61 élèves et 21 élèves qui auraient pu y parvenir en 2019.

Une analyse selon le sexe des apprenants montre que les filles dès qu'elles sont stabilisées restent plus longtemps que les garçons dans les différents cycles d'enseignements secondaires au Cameroun.

Tableau 71. Évolution des profils de rétention pseudo-longitudinal au secondaire général et technique

Année d'étude	2016-2017			2017-2018			2018-2019		
	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)
6e/F1/1eAT/Y1	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
5e/F2/2eAT/Y2	68,94	67,62	68,23	76,35	76,07	76,20	80,59	79,12	79,80
4e/F3/3eAT/Y3	53,46	51,65	52,47	63,19	61,64	62,35	68,63	65,83	67,10
3e/F4/4eAT/Y4	44,31	41,68	42,87	58,17	54,15	55,97	63,98	58,94	61,22
2nde/F5/2ndeT/Y5	23,52	19,76	21,44	32,34	28,50	30,22	40,30	36,06	37,97
1re/L6/1reT/Y6	16,93	15,25	16,02	25,48	25,29	25,36	35,19	33,47	34,26
T1e/U6/T1e T/Y7	8,17	6,11	7,01	14,28	12,36	13,20	23,55	19,21	21,12

La tendance de la rétention dans le secondaire général est semblable à celui de l'ensemble du système avec des taux de rétention légèrement améliorés. Sur une cohorte de 100 élèves inscrits en première année du secondaire général, seule la moitié aurait pu franchir le seuil de la quatrième année d'études (3<sup>ème</sup> ou Form 4) et 9 élèves de cette cohorte auraient dû parvenir à la dernière année d'études (Terminale ou Upper 6th) du secondaire en 2017. Cette capacité de rétention des élèves dans le système semble s'améliorer en 2019. Cela peut être dû au retour massif dans le système des enfants déscolarisés sous les faits des crises sociopolitiques (Boko haram et crise anglophone Nord-ouest et Sud-ouest) qui secouent le pays depuis un certain temps. En 2019, on peut observer que sur une cohorte de 100 enfants admis en première année d'études du secondaire général, 67 élèves auraient pu franchir les portes de la quatrième année d'études et 23 élèves pourraient arriver en Terminale ou Upper 6th.

Les filles ont plus de chances de rester un peu plus longtemps que les garçons dans les cycles du secondaire général.

Tableau 72. Évolution des profils de rétention pseudo-longitudinal au secondaire général

Année d'étude	2016-2017			2017-2018			2018-2019		
	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)
6e/F1	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
5e/F2	73,66	71,48	72,54	78,70	81,04	79,88	83,20	83,42	83,31
4e/F3	60,38	58,98	59,66	66,48	70,26	68,39	72,35	73,03	72,70
3e/F4	51,98	48,85	50,36	61,46	62,90	62,19	67,84	66,88	67,34
2nde/F5	28,22	24,44	26,25	34,10	33,68	33,89	41,40	38,84	40,08
1re/L6	20,44	19,14	19,78	25,82	28,42	27,11	35,43	34,82	35,12
T1e/U6	10,23	8,50	9,31	14,57	14,68	14,61	24,51	22,05	23,21

Dans l'enseignement secondaire technique, la capacité du système à garder les apprenants plus longtemps à l'école analysée à travers les profils de rétention se révèle très faible comparée à celle du secondaire général. Sur une cohorte de 100 élèves inscrits en première année de l'enseignement technique, à peine 23 élèves auraient pu franchir les portes de la quatrième année d'études et 2 élèves de cette même cohorte auraient parvenu à la dernière année d'études (Terminale Technique ou Year 7) du secondaire technique en 2017. Comme au secondaire général, cette capacité de garder les élèves plus longtemps dans l'enseignement technique semble s'améliorer en 2019, certainement dû au retour dans le système des enfants déscolarisés pour causes de crises sociopolitiques. Ainsi, en 2019, sur une

cohorte de 100 enfants admis en première année technique, 39 élèves franchiraient les portes de la quatrième année technique et 13 élèves pourraient arriver en Terminale technique ou Year 7.

Les filles gardent la même force d'endurance à rester plus longtemps à l'école que les garçons à l'enseignement secondaire technique.

Tableau 73.Évolution des profils de rétention pseudo-longitudinal au secondaire technique

Année d'étude	2016-2017			2017-2018			2018-2019		
	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)
1eAT/Y1	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
2eAT/Y2	49,29	57,79	54,67	64,09	62,52	63,05	67,18	66,57	66,78
3eAT/Y3	27,61	34,46	31,91	46,35	39,79	41,91	49,61	45,51	46,89
4eAT/Y4	17,97	25,45	22,58	41,30	32,43	35,19	44,29	36,86	39,33
2ndeT/Y5	8,33	10,02	9,44	23,29	16,04	18,18	33,90	27,03	29,28
1reT/Y6	5,81	7,38	6,81	23,25	17,06	18,88	33,92	28,44	30,29
TleT/Y7	2,35	2,01	2,19	12,56	6,83	8,48	18,68	10,99	13,45

## I.9.Coefficient d'efficacité interne du système

Vu sous l'angle d'une organisation, le système éducatif se développe dans un environnement où les ressources sont rares et la population majoritairement pauvre. Les gestionnaires soucieux de l'atteinte des objectifs attribués aux enseignements secondaires doivent veiller à assurer la bonne relation entre les facteurs de production (inputs) et les produits effectifs (outputs représentés ici par les élèves qui terminent avec succès le cycle secondaire).

L'efficacité interne dans l'éducation fait appel au fonctionnement du système éducatif et se rapporte aux acquis scolaires des élèves (connaissances acquises) ou aux mesures des flux des élèves (taux de promotion, de redoublement et d'abandon). Le coefficient d'efficacité interne (CEI) permet d'évaluer si le système a gaspillé des ressources ou non à travers le phénomène d'abandon et de redoublement.

Aux enseignements secondaires, les coefficients d'efficacité interne évoluent en dents de scie et sont restés en deçà de 60% pendant les trois dernières années. Ceci traduit le fait que l'utilisation des ressources scolaires est défavorable au système. À l'inverse du CEI, le taux de gaspillage des ressources exprimé par le complément décimal à 1 est très élevé sur cette même période.

Une lecture selon le genre des élèves du tableau ci-dessous laisse entrevoir que les filles dès qu'elles ont pu être stabilisées dans le système des enseignements secondaires gaspillent les ressources moins que les garçons.

Le coefficient global d'efficacité interne (CEI), pour l'ensemble du système des enseignements secondaires au Cameroun est de 30,85% en 2018-2019. Cela signifie qu'à contrario, près de 70 % des ressources allouées sont gaspillées au cours de l'année scolaire 2018-2019 due au fait que ces ressources ont supporté des années de redoublement d'une part et des individus qui n'ont pas terminé le cycle d'enseignement secondaire.

Tableau 74. Évolution des indices d'efficacité interne au secondaire

Efficacité interne	Sous-système	2016-2017			2017-2018			2018-2019		
		Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)
CEI	ESG + ESTP	45,00	43,29	43,86	52,57	51,00	51,71	31,77	30,15	30,85
	ESG	49,14	47,29	48,29	54,43	55,86	55,14	28,27	27,93	28,07
	ESTP	30,14	33,71	32,57	44,29	39,29	40,71	43,50	39,50	40,63
1-CEI	ESG + ESTP	55,00	56,71	56,14	47,43	49,00	48,29	68,23	69,85	69,15
	ESG	50,86	52,71	51,71	45,57	44,14	44,86	71,73	72,07	71,93
	ESTP	69,86	66,29	67,43	55,71	60,71	59,29	56,50	60,50	59,38

## II. QUALITÉ ET PERTINENCE

### II.1. Ratio élèves/salles de classe dans l'enseignement public

#### II.1.1. Évolution du ratio élèves/salles de classe dans l'ESG public

En 2018/2019, on compte à l'Enseignement secondaire général **23 516** salles de classe et **1 040 723** élèves pour un ratio élèves/salles de classe de **44,26** sur le plan national. De 2016/2017 à 2018/2019 ce ratio a baissé de 9 points du fait de la baisse des effectifs d'une part et de l'augmentation du nombre de salles de classe d'autre part. Il faut cependant noter que même si cette moyenne nationale est en deçà de la norme de 60 élèves/salle de classe, les répartitions régionales de cet indicateur affichent des valeurs qui sont au-delà de la norme dans les régions du Nord et de l'Extrême-Nord. Les ratios les plus faibles viennent des régions du Nord-Ouest (4) et du Sud-Ouest (15) qui présentent des moyennes inférieures ou égales à 15 élèves par salle de classe dans le secondaire général.

Tableau 75. Évolution du ratio élèves/salle de classe dans le Secondaire Général Public de 2017 à 2019

REGION	2016/2017	2017/2018	2018/2019
AD	52,20	50,03	56,77
CE	52,45	50,62	50,34
ES	52,11	51,58	47,93
EN	63,85	61,56	60,85
LT	58,95	58,68	58,04
NO	66,42	61,88	64,02
NW	51,53	21,64	4,05
OU	50,32	46,96	48,11
SU	33,16	33,91	34,74
SW	47,42	21,92	15,03
CAMEROUN	53,31	46,15	44,26

#### II.1.2. Évolution du ratio élèves/salles de classe dans l'ESTP public

La norme du ratio élève par salle de classe dans l'Enseignement Secondaire Technique est de 40. Ce ratio, qui était de 44 en 2017 a chuté à 32 en 2019, d'où un décongestionnement de 12 élèves par salle de classe. Il faut noter que cette moyenne nationale masque les disparités régionales, car nous constatons que 6 régions sur 10 ont des moyennes supérieures à la norme. Les constructions des salles de classe doivent être renforcées dans ces régions, plus particulièrement au Nord et à l'Adamaoua qui ont plus de 50 élèves par classe. Tout comme dans l'enseignement secondaire général, les ratios les plus faibles viennent des régions du Nord-ouest et du Sud-ouest.

Tableau 76.Évolution du ratio élèves/salle de classe dans le Secondaire Technique et Professionnel Public de 2017 à 2019

REGION	Ratio élèves/salle de classe ESTP 2017	Ratio élèves/salle de classe ESTP 2018	Ratio élèves/salle de classe ESTP 2019
AD	50,28	49,99	50,48
CE	45,79	41,25	40,79
ES	42,10	47,86	42,60
EN	36,77	46,08	23,65
LT	44,80	40,68	45,74
NO	56,39	57,91	51,87
NW	41,15	15,52	2,74
OU	48,57	42,08	43,45
SU	31,84	29,92	34,85
SW	39,61	23,06	9,07
<b>CAMEROUN</b>	<b>43,73</b>	<b>37,02</b>	<b>32,09</b>

### II.1.3. Évolution du ratio élèves/salles de classe dans les ENIEG public

Le nombre moyen d'élèves par salle de classe dans les ENIEG qui doit être de 20 élèves par classe a baissé entre 2018 et 2019 comme le montre le tableau ci-dessous. Nous observons qu'au cours de cette période la région du Littoral passe de 10 à 83 élèves en moyenne par salle de classe, ce qui peut laisser suggérer que c'est une valeur aberrante.

Tableau 77.Évolution du ratio élèves/salle de classe dans l'Enseignement Normal Général Public de 2018 à 2019

REGION	Ratio élèves/salle de classe ENIEG 2018	Ratio élèves/salle de classe ENIEG 2019
AD	20,06	20,30
CE	26,08	13,89
ES	18,54	15,06
EN	13,84	11,63
LT	79,45	82,97
NO	15,41	11,76
NW	28,08	42,38
OU	24,81	20,26
SU	17,33	7,65
SW	14,12	6,88
<b>CAMEROUN</b>	<b>24,05</b>	<b>19,65</b>

### II.1.4.Évolution du ratio élèves/salles de classe dans les ENIET publiques

En moyenne on dénombre 29 élèves par salles de classe dans les ENIET au niveau national au cours de l'année 2018/2019. Cette moyenne s'est améliorée au cours des trois dernières années. Les régions de l'Adamaoua, l'Est, Littoral et le Nord-Ouest ont des moyennes de plus de 40 élèves par salles de classe. Ces régions nécessitent une amélioration en offre de construction en salles de classe.

Tableau 78.Évolution du ratio élèves/salle de classe dans l'Enseignement Normal Technique Public de 2017 à 2019

REGION	Ratio élèves/salle de classe ENIET 2017	Ratio élèves/salle de classe ENIET 2018	Ratio élèves/salle de classe ENIET 2019
AD	60,30	58,80	44,70
CE	39,56	55,63	33,38
ES	43,88	39,93	45,13
EN	45,13	56,00	8,81
LT	38,50	39,21	45,50
NO	42,50	26,00	17,31
NW	43,00	48,71	42,64
OU	40,31	34,81	20,82
SU	81,75	75,63	36,00
SW	33,13	33,13	4,75
<b>CAMEROUN</b>	<b>44,92</b>	<b>45,24</b>	<b>28,94</b>

## II.2.Ratio élèves/division

La division, est un ensemble d'élèves ayant les mêmes enseignants aux mêmes horaires pour suivre un même enseignement.

### II.2.1.Évolution du ratio élèves/division dans le Secondaire Général public

En passant de 43,40 à 40,84 au cours de la période 2017 à 2019, le ratio élèves/division a diminué de façon quasi semblable à celui du ratio élèves/salle de classe dans le secondaire général. Bien que cet indicateur ait une moyenne nationale acceptable, ses répartitions dans les régions du Littoral (53,66), du Nord (47,85) et du Centre (45,09) sont encore élevées. Le Nord-Ouest présente au cours des deux dernières années, les ratios élèves/divisions les plus faibles. Mais ces valeurs doivent être questionnées.

Tableau 79.Évolution du ratio élèves/division dans l'Enseignement Secondaire général Public de 2017 à 2019

REGION	Ratio élèves/division ESG 2017	Ratio élèves/division ESG 2018	Ratio élèves/division ESG 2019
AD	33,46	32,33	32,66
CE	44,99	42,31	45,09
ES	39,42	34,76	34,91
EN	43,96	41,37	41,89
LT	54,14	52,30	53,66
NO	50,30	45,83	47,85
NW	42,23	30,27	10,05
OU	40,59	40,49	40,82
SU	33,85	31,08	30,92
SW	42,33	40,66	32,71
<b>CAMEROUN</b>	<b>43,40</b>	<b>40,59</b>	<b>40,84</b>

### II.2.2.Évolution du ratio élèves/division dans le Secondaire Technique public

Le nombre de divisions dans l'ESTP est passé de 13 020 à 14 066 de 2017 à 2019. En rapportant ces valeurs relativement au nombre d'élèves inscrits à l'ESTP, on peut constater qu'en

moyenne nous sommes partis de 20,43 élèves par division en 2017 pour 19,77 en 2019. Le Nord et le Littoral présentent au cours de cette période des valeurs moyennes d'élèves par divisions très élevées par rapport aux autres localités.

Tableau 80. Évolution du ratio élèves/division dans l'ESTP Public de 2017 à 2019

REGION	Ratio élèves/division ESTP	Ratio élèves/division ESTP	Ratio élèves/division ESTP
	2017	2018	2019
AD	20,83	19,43	19,46
CE	20,91	20,00	19,97
ES	20,89	19,56	19,22
EN	17,00	17,03	18,69
LT	26,77	25,32	25,08
NO	26,37	27,33	27,84
NW	17,08	10,54	3,60
OU	25,53	25,19	23,77
SU	16,02	15,28	16,26
SW	14,63	15,61	11,72
<b>CAMEROUN</b>	<b>20,43</b>	<b>19,79</b>	<b>19,77</b>

Le jumelage des élèves des séries et spécialités différentes dans certains établissements remet en cause la qualité des apprentissages dispensés. En fait, la compensation du déficit de classes ou d'enseignants augmente la pression et la charge de travail chez les enseignants disponibles. Cet aspect contribue à long terme à entamer la qualité de l'éducation.

### III. RÉSULTATS AUX EXAMENS OFFICIELS

Il est question ici de présenter les taux de réussite<sup>4</sup> aux examens officiels organisés par la Direction des Examens, des Concours et de la Certification (DECC) ; l'Office du Baccalauréat du Cameroun (OBC) et le General Certificate of Education Board (GCE - Board).

#### III.1.Examens organisés par la DECC

Les examens organisés par la DECC sont le BEPC (Ordinaire et Bilingue) et le CAP de l'enseignement général et technique ; le CAPIEMP et CAPIET de l'enseignement normal. Les données fournies par la DECC indiquent que 296638 candidats se sont inscrits en 2018/2019 à ces différents examens, 292 627 se sont présentés en salles d'examens et 215 273 ont finalement été admis. Pour un taux de réussite de 74%, donc près de 3-quarts des élèves présents en salles d'examens ont été définitivement admis.

##### III.1.1.Le Brevet d'Études du Premier Cycle (BEPC)

Le BEPC, grand pourvoyeur de candidats (75% des candidats inscrits) aux examens de la DECC, est l'examen qui sanctionne la fin du premier cycle de l'enseignement secondaire général, mais il ne conditionne pas l'entrée au second cycle. Le taux de réussite à cet examen connaît une hausse considérable au cours des quatre dernières sessions, il a ainsi gagné plus de 32% en partant de la valeur de 38,20% au cours de la session 2016.

<sup>4</sup> Le taux de réussite à un examen est la proportion des admis sur l'ensemble des candidats ayant effectivement composé.

### **III.1.2.Le Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP)**

Le CAP sanctionne la fin du 1<sup>er</sup> cycle dans l'ESTP et conditionne l'accès au 2<sup>nd</sup> cycle. Il comprend deux sections : la section Commerciale ou Science des Techniques du Tertiaire et la section Industrielle.

#### **i. Le CAP Commercial**

Au CAP Commercial session 2019, on a enregistré **14 816** candidats inscrits parmi lesquels **14 641** ont effectivement passés l'examen et **8 403** ont été déclaré admis. Soit un taux de réussite de 57,39%. Ce taux de réussite est supérieur à celui de la session précédente de près de 7%. Au cours des quatre dernières sessions, ce taux a une évolution très disparate. Il part de la valeur 48,47% en 2016, perd plus de 27% en 2017 pour se situer à 21% et augmente de 29% en 2018. Ce sont les plus fortes baisse et augmentation enregistrées par un taux de réussite à des sessions consécutives au cours de la période 2016 à 2019.

#### **ii. Le CAP Industriel**

Le taux de réussite au CAP Industriel session 2019 est de 79,37%, il est en hausse de plus 13% par rapport à celui de 2018. L'illustration de l'évolution du taux de réussite à cet examen en partant de la session 2016, nous révèle qu'il est sans cesse croissant et a doublé au cours des quatre dernières sessions. La tendance croissante de cette moyenne de réussite doit être conservée par les apprenants aux cours des prochaines sessions, sinon à défaut stabiliser autour de cette valeur de 80%.

### **III.1.3.Le CAPIEMP**

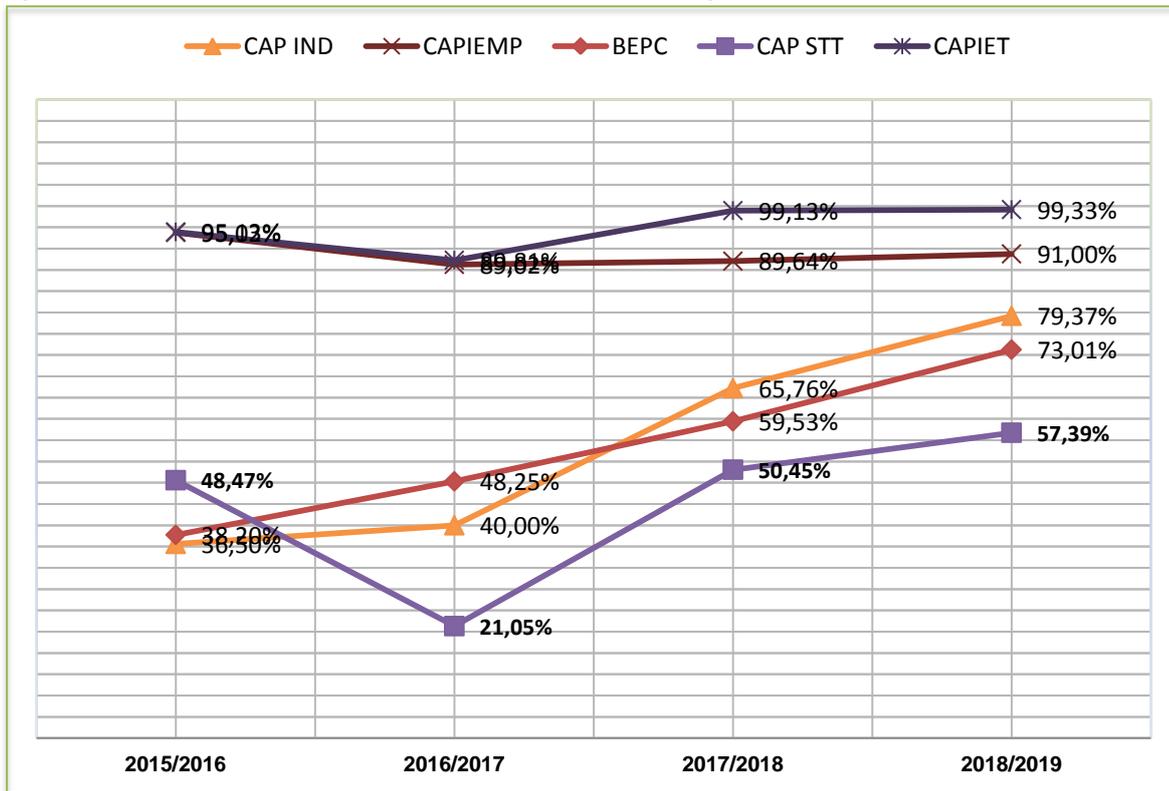
Le Certificat d'Aptitude Pédagogique d'Instituteur de l'Enseignement Maternel et Primaire est le diplôme sanctionnant la fin de formation dans les ENIEG. La moyenne nationale de réussite à cet examen est passée de 95% au cours de la session 2016 à 91% en 2019. Malgré cette baisse les résultats à ce certificat demeurent majoritairement bons. Cependant, ils contrastent avec le faible rendement externe des diplômés des ENIEG, leurs difficiles insertions à la fonction publique camerounaise et recrutements dans des structures privées.

### **III.1.4.CAPIET**

Le Certificat d'Aptitude Pédagogique d'Instituteur de l'Enseignement Technique est le diplôme de fin de formation dans les ENIET. Pour la session 2019, 2 402 candidats ont composé cet examen, 2 386 ont été reçus, ce qui donne un taux de réussite de 99,33%. Cette moyenne bien qu'elle soit la meilleure obtenue à cet examen au cours des quatre dernières sessions, est sensiblement égale à celle de la session 2018 et est nette augmentation de plus de 9% de sa plus faible valeur obtenue en 2017(90%).

Au cours de cette session, les examens organisés par la DECC ont des taux de réussites très encourageants. La chaîne pédagogique doit maintenir ses standards bien qu'étant en pleine crise sanitaire pour la pérennité des pareils résultats.

Figure 31. Évolution du taux de réussite aux examens organisés par la DECC de 2016 à 2019



## III.2. Examens organisés par l'OBC

Les examens qu'organise L'OBC sont ceux du second cycle du sous-système francophone. Il s'agit du Baccalauréat et du Probatoire d'Enseignement général et technique. D'après les statistiques de l'OBC, on enregistre, en 2018/2019, un taux de réussite général de 51,72%.

### III.2.1. Baccalauréat ESG

Au cours de la session 2019 le Baccalauréat de l'ESG a enregistré **138 771** candidats, **137 443** ont composé et **83 152** ont été admis, pour un taux de réussite de 60,50%. Au cours des quatre dernières sessions, ce taux de réussite a augmenté de 7% en partant de la valeur 53% en 2016. Il a d'abord baissé de 7% en 2017, puis il est reparti à la hausse de 6% en 2018 et de 7% en 2019. Ce qui fait qu'au cours de cette période, cette moyenne présente un écart de 14% entre la plus forte valeur (session 2019) et la plus faible (session 2017). Cette spirale évolutive du taux de réussite doit être maintenue par les apprenants des sessions futures à cet examen.

### III.2.2. Baccalauréat de l'Enseignement Technique

L'enseignement Secondaire Technique et Professionnel au Cameroun repose sur deux sections : la section commerciale et la section industrielle. Dans chaque section, on distingue plusieurs spécialités. La session 2019 a enregistré au Baccalauréat technique, toutes sections confondues (y compris les Brevets de technicien) 28 138 candidats qui se sont inscrits, 27 910 ont composé et 16 785 ont été admis, ce qui

fait un taux de réussite global de 60,14%. Au cours des quatre dernières sessions bien que la moyenne globale de réussite aux baccalauréats technique évolue en dents de scie, elle reste au-dessus de 50%.

### III.2.3. Probatoire ESG

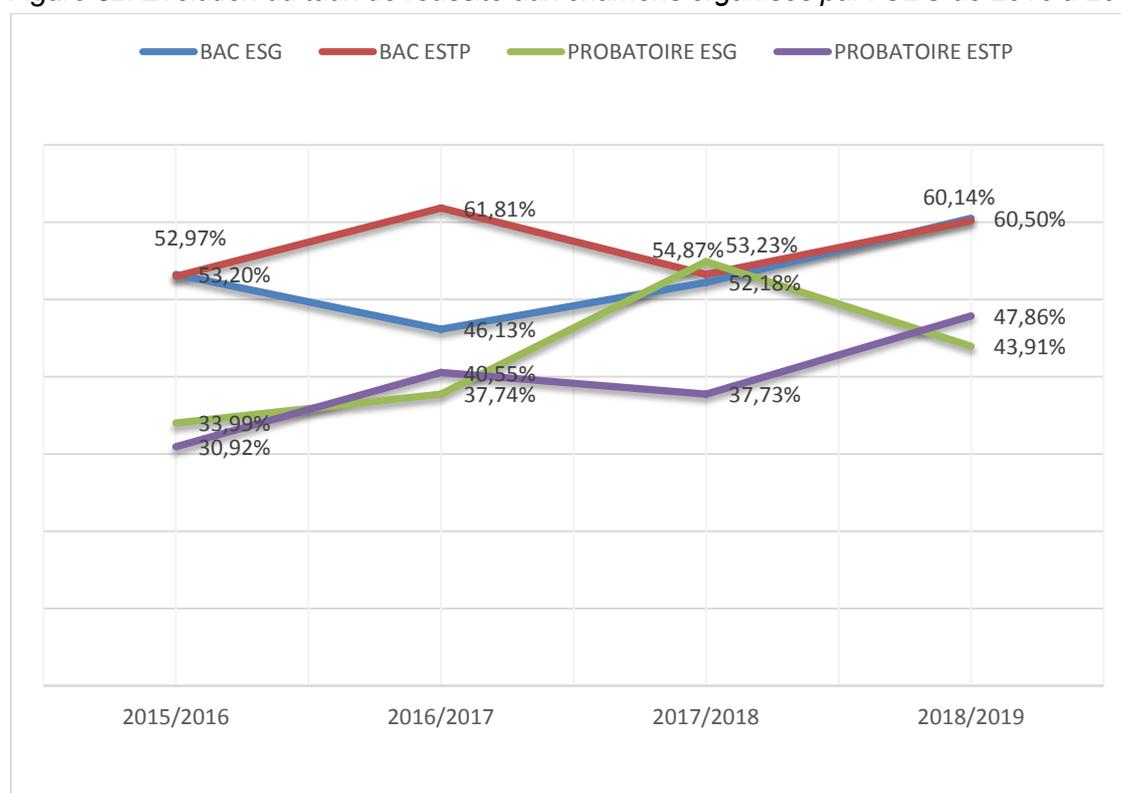
Au cours de la session 2019 les Probatoires de l'ESG ont enregistré 163 761 candidats toutes séries et spécialités confondues, parmi lesquels 161 378 se sont présentés en salles d'examens et 70 860 ont été définitivement admis. Ce qui donne une moyenne nationale de réussite de 44%, ou encore 4 élèves sur 9 ayant composé ont été admis. L'évolution de 2016 à 2019 montre que cette moyenne connaît une forte dégringolade par rapport au 54,87% obtenue en 2018.

### III.2.4. Probatoire ESTP

47 737 candidats étaient inscrits au probatoire technique et professionnel en 2019, 47 133 ont composé et 22 560 ont réussi pour un taux de réussite de 47,86% supérieur de 10% au 37,73% obtenu à la session 2018 et de 7% au 40,55% de la session 2017. Bien qu'il soit inférieur à 50% c'est le meilleur taux de réussite global obtenu à tous les probatoires de l'ESTP au cours des trois dernières années.

Il ressort globalement que le taux de réussite pour les examens organisés par l'OBC au cours de l'année scolaire 2018/2019 est de 51,72%. Ce taux jugé acceptable mérite néanmoins que l'on s'y attarde un instant pour voir s'il traduit effectivement la capacité des enfants à assimiler les notions enseignées. Le Document de Stratégie Sectorielle de l'Éducation et de la Formation et toutes les statistiques de l'ISU recommandent de bien vouloir encadrer ces résultats, pour que les examens restent une vérification exacte des notions enseignées.

Figure 32. Évolution du taux de réussite aux examens organisés par l'OBC de 2016 à 2019.



### **III.3.Examens organisés par le GCE Board**

Le General Certificate of Education Board organise les examens du sous-système anglophone, à savoir :

- Le General Certificate of Education Advanced Level (GCE AL) qui est l'équivalent du baccalauréat du sous-système francophone. Il comprend deux séries : le GCE AL General et le GCE AL Technical.
- Le General Certificate of Education Ordinary Level (GCE OL) est composé à la fin du premier cycle du secondaire (d'une durée de 05 ans) et comprend deux séries le GCE OL General et le GCE OL Technical.
- Le Baccalauréat technique, le Brevet Technique, le Probatoire technique et Probatoire de Brevet de Technicien.

Le GCE Board a enregistré au cours de la session 2019, 110 842 candidats tous examens compris, 100 861 se sont présentés en salles de composition et 68 906 ont été admis, la moyenne de réussite dans cette structure est de 68,32%. Cette moyenne de réussite est supérieure de près de 15 points à celle enregistrée par l'OBC. Au cours de cette session le GCE Board a organisé en plus des GCE habituels, les examens de Baccalauréat technique et Probatoire technique.

#### **III.3.1.GCE Advanced Level Général**

31 192 candidats ont pris part à cet examen au cours de la session 2019 et 24 593 ont été admis. Ce qui donne un taux de réussite de 78,84% inférieur au 99,25% de la session 2018. De 2016 à 2017 cette moyenne de réussite a enregistré une très forte décroissance, partant de la valeur 62,63% à celle de 32%. Nous savons que ces sessions sont fortement marquées par la crise dans les régions dites anglophones. Bien que ce taux soit en baisse par rapport à l'année précédente, il est le deuxième meilleur taux de réussite enregistré au cours de cette session aux examens organisés par le GCE Board.

#### **III.3.2.GCE Advanced Level Technical**

Au cours de cette session, la région de l'Ouest s'est ajoutée aux quatre régions : le Sud-Ouest, le Nord-Ouest, le Centre et le Littoral qui présentaient des candidats à cet examen. On a enregistré 3 651 candidats présents et 3 137 admis, d'où un taux de réussite de 85,92%, qui vient relever ceux observés aux cours des quatre dernières sessions et marque un contraste très significatif avec celui de l'année 2017 qui était aux alentours de 20%. C'est le meilleur taux de réussite enregistré à cet examen au cours de la décennie.

#### **III.3.3.GCE Ordinary Level Général**

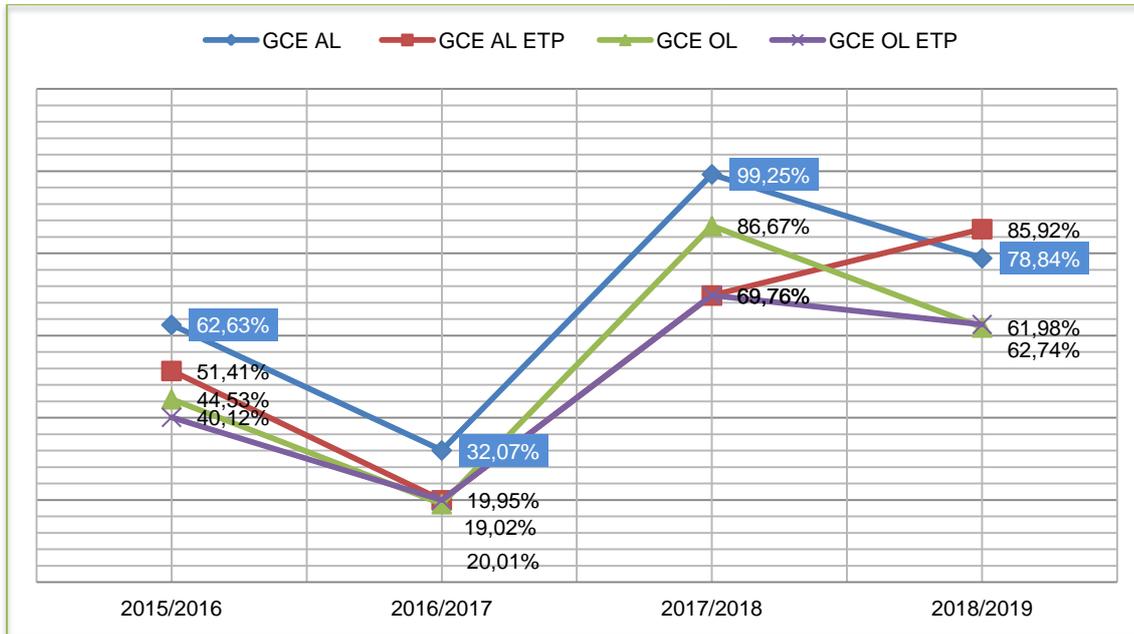
L'évolution du taux de réussite à cet examen, montre qu'il s'est beaucoup amélioré aux cours des deux dernières années. Il est quatre fois supérieur en 2018 par rapport au 19% de 2017. Avec la forte valeur enregistrée en 2018 (87%), on s'attendait à une stabilité de ce taux de réussite aux alentours de cette valeur, mais il perd 25% au cours de la session 2019.

#### **III.3.4. GCE Ordinary Level Technical**

Les régions de l'Ouest et de l'Adamaoua ont aussi enregistré des candidats à cet examen au cours de la session 2019, ce qui fait passer de 4 à 6 les régions qui pouvoient des candidats à cet examen. La moyenne de réussite au cours de cette session est en baisse de 7% par rapport au 69,76% obtenue au cours de la session 2018. Les moyennes des sessions 2016 et 2017 sont très faibles et inférieures à 50%. On peut ainsi, constater une amélioration globale des performances des élèves à cet examen aux cours des deux dernières sessions.

Les résultats des examens organisés par le GCE Board en 2019, nous donnent des moyennes de réussite très acceptables supérieures à 50% aux cours des deux dernières sessions.

Figure 33. Évolution des taux de réussite aux examens organisés par le GCE Board de 2016 à 2019



### III.3.5. Baccalauréat Technique

Au cours de la session 2019, nous avons le Baccalauréat technique en plus des examens habituels gérés par le GCE Board. Au cours de cette session nous avons 921 candidats présents en salle pour 779 admis. Ce qui nous donne un taux moyen de réussite de 84,58% à cet examen, avec toutes les régions qui affichent au moins 80% de réussite. C'est très encourageant pour une première.

Tableau 81. Récapitulatif des résultats au Baccalauréat technique, selon la région et le genre session 2019

Régions	Présents			Admis			Taux de Réussite (%)		
	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total
CE	8	17	25	8	14	22	100,00	82,35	88,00
LT	8	141	149	6	129	135	75,00	91,49	90,60
NW	123	250	373	105	196	301	85,37	78,40	80,70
OU	-	12	12	-	11	11	0,00	91,67	91,67
SW	88	274	362	71	239	310	80,68	87,23	85,64
<b>CAMEROUN</b>	<b>227</b>	<b>694</b>	<b>921</b>	<b>190</b>	<b>589</b>	<b>779</b>	<b>83,70</b>	<b>84,87</b>	<b>84,58</b>

Source : GCE board, 2019

Au cours de la session 2019, nous avons aussi le Brevet technique organisé par le GCE Board. Des statistiques enregistrés, nous avons une moyenne de réussite nationale de 78,66% au cours de la session 2019 et des moyennes régionales toutes au-dessus de 73%. Le seul bémol avec le Baccalauréat et le Brevet technique du GCE board c'est le faible nombre de candidats enregistrés par rapport aux autres examens de niveaux similaires.

Tableau 82. Récapitulatif des résultats au Brevet technique par région, selon le genre session 2019

Régions	Présents			Admis			Taux de Réussite (%)		
	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total
CE	4	8	12	4	8	12	100,00	100,00	100,00
LT	10	112	122	9	84	93	90,00	75,00	76,23
NW	68	133	201	63	107	170	92,65	80,45	84,58
SW	66	138	204	58	91	149	87,88	65,94	73,04
<b>CAMEROUN</b>	<b>148</b>	<b>391</b>	<b>539</b>	<b>134</b>	<b>290</b>	<b>424</b>	<b>90,54</b>	<b>74,17</b>	<b>78,66</b>

**Source** : GCE board, 2019





## **CHAPITRE III : GOUVERNANCE**



La gouvernance consiste à mettre en œuvre tous les moyens pour qu'un organisme puisse réaliser les fins pour lesquelles il a été créé, et ce de façon transparente, efficiente et respectueuse des attentes de ses parties prenantes. Au Cameroun, les actions de la communauté éducative visent à aider les élèves à exprimer le meilleur de leurs capacités. De ce fait, une approche stratégique globale de l'école a été adoptée pour traiter les problèmes complexes tels l'abandon scolaire. Cette approche associe les acteurs internes à l'école et les intervenants externes à l'ensemble de la communauté éducative. Compte tenu des données disponibles, nous nous limiterons dans cette partie aux rôles clés de quelques acteurs internes.

## I. ENCADREMENT DISCIPLINAIRE DES ÉLÈVES

Les surveillants généraux assurent l'encadrement disciplinaire des élèves dans les établissements scolaires. En 2018/2019, le ratio élèves par surveillant général était de 318 à l'échelle nationale. Ce ratio est plus élevé dans l'enseignement secondaire technique (701) que dans l'enseignement secondaire général (229). Les élèves de l'ESG sont, par conséquent, mieux encadré sur le plan disciplinaire que ceux de l'ESTP.

On peut également noter que ce ratio a enregistré une décroissance au cours de la période 2016/2017-2018/2019 que ce soit dans l'ESG ou dans l'ESTP. Cela signifie globalement que l'encadrement disciplinaire des élèves s'est amélioré dans les établissements scolaires du secondaire indépendamment du type d'enseignement.

Les régions du Nord-ouest (23) et du Sud-ouest (105) affichent un ratio inférieur à la moyenne nationale. L'insécurité engendrée par la crise sécuritaire dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest a entraîné la fermeture temporaire de plusieurs établissements scolaires qui ont néanmoins conservé leur personnel en poste. Les régions de l'Adamaoua et du Centre sont celles pour lesquelles ce ratio a enregistré une augmentation au cours de la période.

Tableau 83. Évolution du ratio élèves par surveillant général par région, selon le type d'enseignement

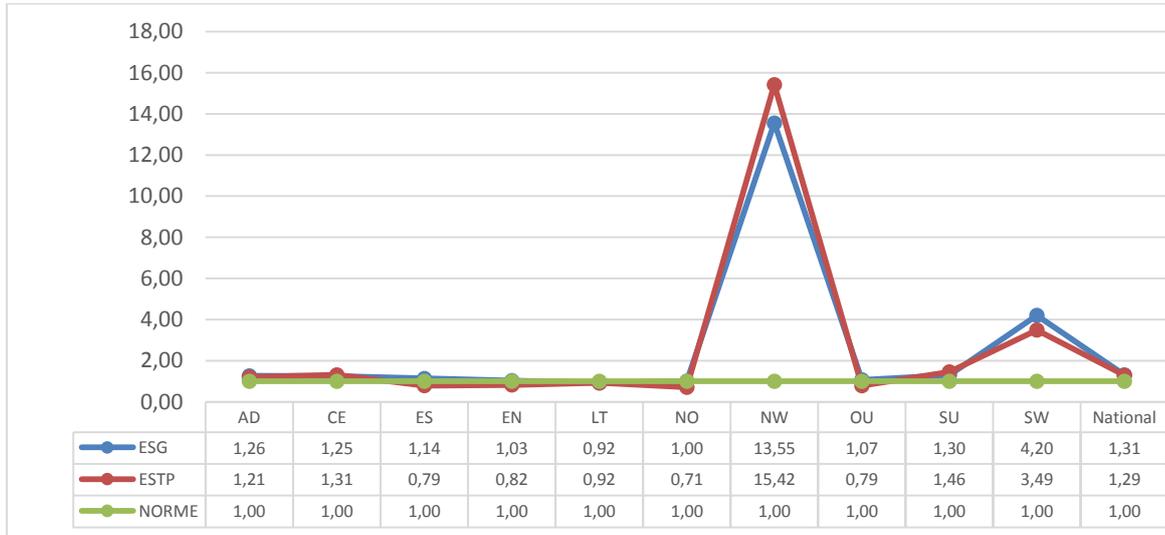
RÉGION	2016/2017			2017/2018			2018/2019		
	ESG	ESTP	TOTAL	ESG	ESTP	TOTAL	ESG	ESTP	TOTAL
AD	225	283	233	249	234	246	238	249	239
CE	203	240	210	228	230	228	239	229	237
ES	280	423	307	239	358	263	264	379	289
EN	335	298	331	304	291	302	291	365	298
LT	367	329	360	311	300	309	325	324	325
NO	340	353	342	276	333	284	299	423	315
NW	235	270	244	111	94	107	22	19	21
OU	352	549	386	255	362	275	280	381	300
SU	230	221	228	217	207	215	230	206	223
SW	234	325	248	112	208	126	71	86	73
<b>TOTAL</b>	<b>274</b>	<b>314</b>	<b>281</b>	<b>232</b>	<b>249</b>	<b>235</b>	<b>229</b>	<b>244</b>	<b>232</b>

Lorsque la norme est fixée en termes de nombre d'élèves par type d'encadreur, le coefficient de présence représente le nombre d'encadreurs disponibles pour ce nombre.

La norme pour l'encadrement disciplinaire est de 300 élèves par surveillant général. Le graphique ci-dessous permet d'observer que l'encadrement disciplinaire des élèves est meilleur dans l'enseignement secondaire dans toutes les régions et indépendamment du type d'enseignement. À l'échelle nationale, on observe un surnombre des surveillants généraux par rapport à la norme. Le besoin de renforcer la capacité d'encadrement en surveillants généraux se fait sentir uniquement au Littoral en ce qui concerne l'ESG et dans les régions de l'Est, du Littoral, de l'Extrême-nord, du Nord, et de l'Ouest

en ce qui concerne l'ESTP. La situation observée dans le Nord-ouest et le Sud-ouest est relative au climat sécuritaire qui y règne.

Figure 34. Coefficient de présence des surveillants généraux de l'ESG et de l'ESTP en 2019



## II. ENCADREMENT PSYCHOLOGIQUE DES ÉLÈVES

L'encadrement psychologique des élèves est assuré par les conseillers d'orientation dans les établissements scolaires. En 2018/2019, on comptait en moyenne 875 élèves sous l'encadrement d'un conseiller d'orientation à l'échelle nationale. Ce ratio a significativement baissé entre 2016/2017 et 2018/2019. Les efforts consentis par le gouvernement au cours de cette période, pour doter les établissements scolaires des enseignants formés ont donc contribué à l'amélioration encadrement psychologique des élèves.

Sur le plan régional, on observe des fortes disparités. La moitié des régions affichent un ratio supérieur à la moyenne nationale avec l'Ouest (2816) et le Littoral (1329) en tête. Le faible ratio observé dans le Nord-ouest et le Sud-ouest n'est autre que la conséquence de l'insécurité qui règne dans ces deux régions, en raison de la crise socio-politique. Le personnel de plusieurs établissements est resté en poste, malgré la fermeture temporaire de ceux-ci. Contrairement à toutes les autres régions, l'Ouest a enregistré au cours de la période une augmentation du ratio élèves par conseiller d'orientation. Cela signifie en d'autres termes que l'encadrement psychologique s'est considérablement dégradé dans les établissements scolaires de cette région. On y perçoit la encore les conséquences de la crise dans les régions dites anglophones. L'Ouest étant limitrophe à ces deux régions, plusieurs enfants qui ont quitté la zone de crise ont trouvé refuge dans cette région et y ont été scolarisés. Le personnel enseignant déployé dans la région, en renfort, n'a pas été suffisant pour répondre à la demande en place d'où la baisse de ce ratio.

Tableau 84. Évolution du ratio élèves-conseiller d'orientation par région

Région	2016-2017	2017-2018	2018-2019
AD	771	407	468
CE	961	665	669
ES	1 083	799	891
EN	1 949	947	913
LT	1 469	1 117	1 329
NO	1 625	803	890
NW	2 526	1 261	190
OU	2 426	2 768	2 816
SU	867	713	690
SW	1 973	488	420
NATIONAL	1 460	889	875

En fixant le ratio de 300 élèves pour un conseiller d'orientation, on peut observer sur la base du graphique précédent qu'aucune région ne respecte cette norme. La situation du Nord-ouest est simplement due à la désertion des établissements scolaires de cette région par les élèves. L'encadrement psychologique des élèves est à améliorer dans toutes les régions, en prenant soins de réduire aussi les écarts possibles entre le milieu rural et urbain.

Figure 35. Évolution du coefficient de présence des Conseillers d'orientation dans le secondaire



### III. ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE DES ENSEIGNANTS

À l'échelle nationale, le ratio enseignants par censeur est de 16 en 2018/2019. Il est plus faible dans les établissements d'enseignement général (12) par rapport aux établissements de l'enseignement technique (32). De même on peut observer que le ratio enseignants par censeur a enregistré, au cours de la période 2016/2017-2018/2019 une hausse de 2 points. Cette hausse observable dans les deux types d'enseignement est la conséquence directe de la politique gouvernementale qui consiste à doter de plus en plus les établissements scolaires du personnel qualifié. Cette politique n'a pas intégré l'encadrement pédagogique de ces enseignants dans les établissements scolaires.

Les régions du Centre (15), du Littoral (14) et de l'Ouest (11) sont celles pour lesquelles le ratio est en-dessous de la valeur nationale. Ces trois régions abritent les principales métropoles du pays (Yaoundé, Douala et Bafoussam) et le nombre de censeurs en poste dans les établissements scolaires de ces villes est généralement élevé. Le Sud est la seule région qui a enregistré au cours de la période

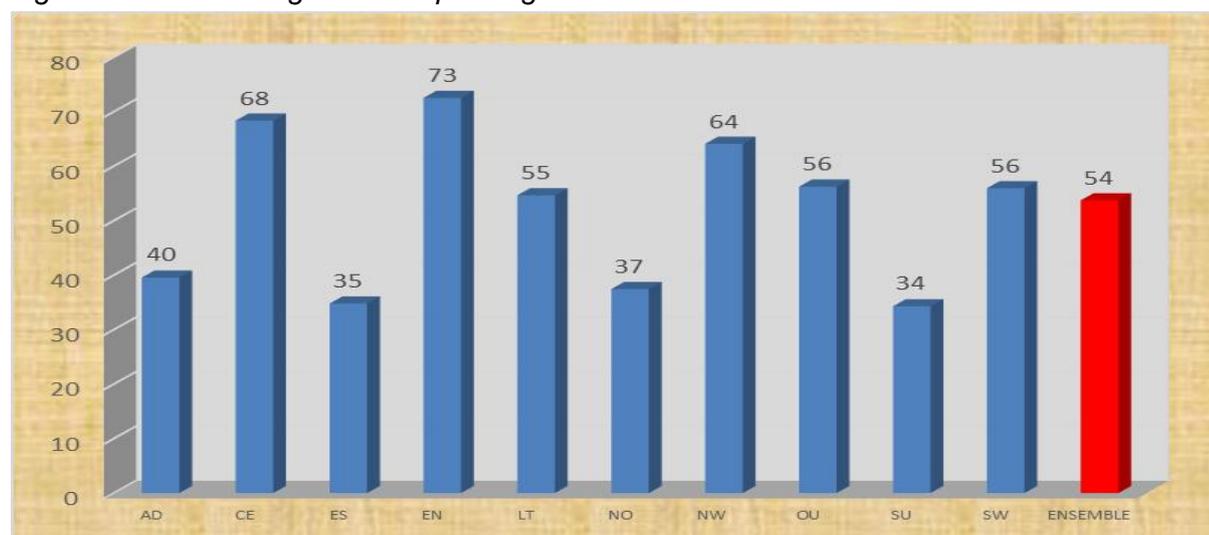
une baisse du ratio enseignants par censeur, ce qui implique une amélioration de l'encadrement pédagogique des enseignants dans cette région.

Tableau 85. Évolution du ratio enseignants par censeur par région, selon le type d'enseignement

REGION	2016/2017			2017/2018			2018/2019		
	ESG	ESTP	TOTAL	ESG	ESTP	TOTAL	ESG	ESTP	TOTAL
AD	16	26	18	15	27	17	15	31	18
CE	11	24	13	12	23	14	12	29	15
ES	18	37	22	18	27	21	17	38	22
EN	16	46	18	15	49	18	15	54	19
LT	11	19	13	11	25	14	11	25	14
NO	17	24	18	16	23	18	18	30	20
NW	10	29	13	12	27	15	13	56	19
OU	7	18	8	8	16	9	9	20	11
SU	17	27	20	13	29	17	13	32	18
SW	11	27	14	13	34	16	13	84	18
TOTAL	11	25	14	12	24	15	12	32	16

Le ratio enseignants/IPR est de 54 enseignants pour un inspecteur de pédagogie. Quatre régions (Adamaoua, Est, Nord et Sud) ont un ratio inférieur à la moyenne nationale. La région de l'Extrême-nord (73) est celle qui affiche le ratio le plus élevé, suivie de la région du Centre (68) et du Nord-ouest (64).

Figure 36. Ratio enseignants/IPR par Région en 2018/2019



## IV. FINANCEMENT DE L'ÉDUCATION

### IV.1. Évolution du budget du MINESEC de 2009 à 2019

Le tableau ci-dessous montre l'évolution de la part du MINESEC dans le budget alloué à l'éducation. Le budget du MINESEC est passé de 179,70 milliards à 374,76 milliards entre 2009 et 2019, soit un taux d'augmentation de 109%. Cette hausse est la conséquence de la forte augmentation du budget de fonctionnement, le budget d'investissement ayant été légèrement revu à la baisse.

On peut également noter que malgré cette hausse du budget alloué au MINESEC, sa part dans le budget de l'État a diminué de 0,32 point au cours de la période. Cette part a évolué en dents de scie mais n'a plus jamais atteint le niveau de 2009. Par rapport au budget alloué au secteur de l'Éducation et

de la Formation, la part du MINESEC enregistre une hausse de près de 6 points au cours de la même période. Le MINESEC, en 2019, représentait plus de la moitié du budget alloué à ce secteur.

Tableau 86. Évolution du budget du MINESEC de 2009 à 2019

Année	Budget de fonctionnement MINESEC (en milliards frs CFA)	Budget d'investissement MINESEC (en milliards frs CFA)	Total Budget MINESEC (en milliards frs CFA)	Part du MINESEC dans le budget de l'État (%)	Part du MINESEC dans le budget de l'éducation (%)
2009	179,70	20,80	200,50	10,20	49,90
2010	176,30	18,30	194,60	9,30	47,66
2011	166,50	15,50	182,00	7,70	45,91
2012	187,74	14,20	201,94	8,00	47,23
2013	203,20	17,00	220,20	6,80	47,72
2014	211,84	20,79	232,63	6,50	48,26
2015	226,98	24,50	251,48	6,60	48,26
2016	224,44	21,62	246,07	6,10	46,62
2017	295,38	23,61	318,99	7,80	49,79
2018	344,53	20,69	365,21	7,79	54,30
2019	374,76	18,32	393,08	9,88	55,55

Source : Lois des finances et nos calculs

## IV.2. Évolution du montant alloué à la construction et à la réhabilitation des salles de classe

Malgré la baisse du budget d'investissement publié alloué au MINESEC, la part consacrée à la construction et réhabilitation des salles de classe n'a cessé de croître, sans doute pour faire face à la demande croissante. Entre 2017 et 2019, le montant alloué à ces activités a connu une hausse importante de 27%.

Tableau 87. Évolution des montants alloués à la construction et à la réhabilitation des salles de classe au MINESEC

Année	2016/2017	2017/2018	2018/2019
Montant (en milliards frs CFA)	3,44	3,15	4,36

## IV.3 Évolution du montant des subventions accordées aux établissements scolaires

Tel que décrit dans la lettre circulaire N°16/11/MINESEC/SG du 25 Juillet 2011 portant Attribution des subventions aux établissements privés, seuls les établissements qui ont au moins trois ans d'existence et remplissant les conditions requises dans la circulaire, reçoivent les subventions l'État. Les subventions accordées aux établissements privés ont connu une évolution croissante de 2017 à 2019, passant de 1500 000 000 et 2 223 997 097. Le privé Laïc est l'ordre qui reçoit la plus grosse part des subventions de l'État, suivi du privé catholique, puis du privé protestant. Cette répartition peut se justifier par le nombre d'établissements scolaires de cet ordre d'enseignement et par l'effectif de ses élèves.

Tableau 88. Évolution du montant des subventions accordées aux établissements scolaires privés par type

Ordre du privé	2017/2018	2018/2019
Catholique	365606721	499274113
Protestant	124683693	186180038
Islamique	43189753	61207178
Laïc	966519833	1477335768
Total	1500000000	2223997097



## CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS



Dans l'ensemble on note une nette amélioration de plusieurs indicateurs de l'éducation sur la période 2016/2017-2018/2019, ce qui témoigne des efforts consentis par le gouvernement et les partenaires de l'éducation pour l'atteinte des objectifs nationaux de l'éducation.

Bien que l'effectif des élèves du secondaire ait connu une baisse à l'échelle nationale, l'analyse au plan régional montre une augmentation de ces effectifs à l'exception du Nord-ouest et du Sud-ouest en situation de crise.

Relativement à l'offre, le nombre d'établissements scolaire a augmenté de **2,9%** ; le nombre de salles de classe en matériaux définitifs du secondaire a augmenté de près de 12% ; Le nombre d'enseignants dans les établissements publics est resté en hausse.

Concernant l'efficacité interne du système, le taux de promotion a connu une nette amélioration. Il en est de même des taux de redoublement et d'abandon avec pour conséquence une meilleure rétention des élèves à l'école en 2018/2019 par rapport à 2016/2017. Bien que cette amélioration soit notée, le taux de redoublement actuel ne satisfait pas encore l'objectif sectoriel de le réduire à moins de 10% dans le secondaire.

Toutefois, quelques préoccupations subsistent en matière d'accès et d'équité, de qualité et de pertinence, de partenariat et de gouvernance.

#### a. Accès et équité :

- Avec **4 127 établissements** d'enseignement secondaire dans le pays, soit **un ratio de 431 élèves par établissement** en 2019, on pourrait penser à une couverture presque totale du pays. Mais la réalité sur le terrain montre qu'il n'y a pas eu une rationalisation dans la création des établissements scolaires du secondaire, induisant des établissements à très faible, voire zéro effectif d'élèves, dans les zones rurales, tandis que dans les zones urbaines, on note un surpeuplement d'élèves. En rapport avec cette préoccupation, les recommandations suivantes sont formulées :
  - création de nouveaux établissements scolaires suivant les exigences de la Carte scolaire ;
  - construction de logements d'astreintes dans les zones rurales.
- Le Taux Brut de Scolarisation (TBS) dans le secondaire a décliné de 2016/2017 à 2018/2019, passant de **51,35%** à **45,35%**. Des mesures doivent être prises pour relever ce taux dans les années à venir, notamment par la création des conditions favorables au retour des élèves dans les salles de classes dans le Nord-Ouest, le Sud-Ouest et l'Extrême-nord.
- Au regard de l'indice de parité de scolarisation fortement défavorable à la jeune fille dans les régions septentrionales, un renforcement des actions de sensibilisation en faveur de la scolarisation des filles s'avère nécessaires.
- Au regard de la prédominance de l'enseignement général dans le secondaire et afin de traduire dans les faits l'un des objectifs nationaux de l'éducation qui est la professionnalisation des enseignements, des actions fortes devraient être menées pour assurer un équilibre dynamique entre l'ESG et l'ESTP, notamment par :
  - le développement d'une politique d'orientation des élèves vers l'enseignement technique et professionnel ;
  - l'amélioration des conditions d'accueil dans les établissements scolaires à travers la construction des salles de classe, la construction et l'équipement des laboratoires dans tous les établissements ;
  - l'amélioration de la qualité du plateau technique dans les établissements d'ESTP.
- Compte tenu de la forte proportion des élèves à besoins spécifiques dans les établissements scolaires, l'élaboration d'une politique d'éducation inclusive s'avère nécessaire.

- Au vu du ratio élèves par toilette élevé, le renforcement des actions du CLEAN-SCHOOL est indispensable.
- Très peu d'établissements scolaires sont dotés d'un centre des ressources multimédia (CRM) et le ratio élèves par ordinateur reste très élevé. Fort de ce constat, le renforcement de la dotation des établissements scolaires en matériels informatiques est nécessaire.

#### **b. Rendement interne**

- Le taux de promotion dans régions septentrionales reste relativement faible et, les taux d'abandon et de redoublement sont parmi les plus élevés. Il est nécessaire de multiplier dans ces régions des actions en faveur de l'excellence scolaire et du maintien des enfants dans le système éducatif.
- Le coefficient d'efficacité interne du système montre qu'il y a un énorme gaspillage des ressources au secondaire. Il y a lieu d'améliorer la politique de gestion des ressources (matérielles, financières, humaines, etc.) mises à la disposition du MINESEC notamment par un renforcement du contrôle et du dialogue de gestion.

#### **c. Gouvernance**

- La promotion de la gente féminine à des postes de responsabilité est à améliorer, surtout dans les régions de l'Adamaoua et de l'Extrême-Nord où leur proportion reste très faible.
- Les établissements de même taille (même effectifs) n'ont pas toujours le même nombre de personnel d'encadrement administratif. Ce constat découle du manque d'un cadre légal réglementant les nominations des censeurs et des surveillants généraux. Face à cette situation, la révision ou tout simplement l'application du texte définissant les quotas de nomination des personnels administratifs et autres personnels d'encadrement dans les établissements permettra de réduire les disparités.



# TABLE DES MATIERES

<b>EQUIPE DE REDACTION</b> .....	<b>iii</b>
<b>SOMMAIRE</b> .....	<b>v</b>
<b>ABREVIATIONS</b> .....	<b>vii</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX</b> .....	<b>x</b>
<b>LISTE DES FIGURES</b> .....	<b>xiii</b>
<b>RÉSUMÉ EXÉCUTIF</b> .....	<b>xv</b>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>1</b>
<b>I. CONTEXTE D'ELABORATION DU RAPPORT D'ANALYSE</b> .....	<b>1</b>
I.1. Contexte politico-institutionnel .....	1
I.2. Environnement démographique .....	1
I.3. Environnement économique.....	2
<b>II. OBJECTIF DE LA CARTE SCOLAIRE</b> .....	<b>3</b>
<b>CHAPITRE I : DEMANDE ET OFFRE D'ÉDUCATION</b> .....	<b>5</b>
<b>I. DEMANDE D'ÉDUCATION</b> .....	<b>7</b>
I.1 Effectifs des élèves de l'enseignement secondaire .....	7
I.1.1. Évolution des effectifs des élèves par sexe .....	7
I.1.2. Évolution des effectifs des élèves par ordre d'enseignement .....	7
I.1.3. Évolution des effectifs des élèves par région.....	8
I.1.4. Évolution des effectifs par région, selon l'ordre d'enseignement .....	8
I.1.5. Proportion des effectifs des élèves par région selon le type d'enseignement.....	9
I.1.6. Effectifs des élèves par région selon le sous-système.....	10
I.2. Effectifs des élèves-maitres du Normal .....	10
I.2.1. Évolution des effectifs des élèves-maitres par Sexe .....	10
I.2.2. Effectif des élèves-maitres par type d'enseignement.....	11
I.2.3. Évolution des effectifs des élèves-maitres par région .....	11
I.3. Effectifs des cas sociaux.....	12
I.3.1. Évolution des effectifs des cas sociaux par sexe .....	12
I.3.2. Évolution des effectifs par type de cas sociaux .....	12
I.3.3. Évolution des effectifs des cas sociaux par région .....	13
<b>II. OFFRE D'ÉDUCATION</b> .....	<b>14</b>
II.1 Établissements scolaires.....	14
II.1.1. Répartition des établissements par ordre d'enseignement.....	14
II.1.2. Répartition des établissements scolaires par région .....	14
II.1.3. Evolution du nombre d'établissements scolaires du public .....	15
II.1.4 Évolution des établissements scolaires dans le privé .....	16
II.2. Salles de classe .....	18
II.2.1. Évolution des salles de classe dans le secondaire .....	18
II.2.2. Évolution des salles de classe dans le Normal.....	19
II.3. Autres locaux dans les établissements scolaires publics.....	20
II.3.1. Évolution du nombre des toilettes dans les établissements publics .....	20

II.3.2. Évolution du nombre de bureaux administratifs, de salles de professeur, de salles de réunion et de logements de fonction .....	21
II.3.3. Évolution du nombre de CRM, de salles d'informatique et de laboratoires (scientifique et de langue).....	23
II.3.4. Évolution du nombre de bibliothèques, de salles de sport et de gymnases .....	25
II.4. Commodités dans les établissements du secondaire .....	26
II.4.1. Évolution du ratio élèves par place assise dans le secondaire public .....	26
II.4.2. Évolution du ratio élèves par ordinateur dans le secondaire public .....	27
II.4.3. Évolution des autres commodités .....	27
II.5. Enseignants.....	30
II.5.1. Évolution des effectifs des enseignants du public .....	30
II.5.2. Effectifs des enseignants du secondaire .....	32
II.6. Personnels administratifs dans les établissements .....	33
II.6.1. Chefs d'établissements dans le secondaire.....	33
II.6.2. Directeurs des ENIEG/ENIET .....	34
II.6.3. Directeurs-Adjoints des ENIEG/ENIET .....	34
II.6.4. Censeurs.....	35
II.6.5. Chefs des travaux .....	35
II.6.6. Surveillants généraux.....	36
II.6.7. Agents financiers .....	37
II.7. Supervision Pédagogique .....	38

## **CHAPITRE II : EFFICACITE INTERNE DU SYSTEME..... 41**

<b>I. ACCÈS ET ÉQUITÉ .....</b>	<b>43</b>
I.1. Taux de scolarisation.....	43
I.1.1. Taux brut de scolarisation.....	44
I.1.2. Taux net de scolarisation .....	45
I.2. Taux d'admission .....	46
I.3. Taux de transition .....	47
I.3.1. Évolution du taux de transition du primaire au secondaire .....	47
I.3.2. Évolution du taux de transition du premier cycle au second cycle du secondaire général et technique .....	47
I.3.3. Évolution du taux de transition du premier cycle au second cycle du secondaire général anglophone.....	48
I.3.4. Évolution du taux de transition du premier cycle au second cycle du secondaire général francophone .....	49
I.3.5. Évolution du taux de transition du premier cycle au second cycle du secondaire technique .....	50
I.4. Taux d'achèvement .....	50
I.4.1. Évolution du taux d'achèvement du premier cycle du secondaire .....	50
I.4.2. Évolution du taux d'achèvement du second cycle du secondaire.....	52
I.5. Taux de promotion.....	53
I.5.1. Évolution du taux de promotion au secondaire.....	53
I.5.2. Évolution du taux de promotion au premier cycle du secondaire.....	55
I.5.3. Évolution du taux de promotion au second cycle du secondaire .....	56
I.6. Taux de redoublement .....	58
I.6.1. Évolution du taux de redoublement au secondaire .....	58
I.6.2. Évolution du taux de redoublement au premier cycle du secondaire .....	60
I.6.3. Évolution du taux de redoublement au second cycle du secondaire .....	62
I.7. Taux d'abandon .....	64
I.7.1. Évolution du taux d'abandon au secondaire .....	64

I.7.2. Évolution du taux d'abandon au premier cycle du secondaire .....	66
I.7.2. Évolution du taux d'abandon au second cycle du secondaire.....	68
I.8. Taux de rétention .....	69
I.9. Coefficient d'efficacité interne du système .....	71
<b>II. QUALITÉ ET PERTINENCE .....</b>	<b>72</b>
II.1. Ratio élèves/salles de classe dans l'enseignement public.....	72
II.1.1. Évolution du ratio élèves/salles de classe dans l'ESG public.....	72
II.1.2. Évolution du ratio élèves/salles de classe dans l'ESTP public.....	72
II.1.3. Évolution du ratio élèves/salles de classe dans les ENIEG public.....	73
II.1.4. Évolution du ratio élèves/salles de classe dans les ENIET publiques.....	73
II.2. Ratio élèves/division .....	74
II.2.1. Évolution du ratio élèves/division dans le Secondaire Général public.....	74
II.2.2. Évolution du ratio élèves/division dans le Secondaire Technique public.....	74
<b>III. RÉSULTATS AUX EXAMENS OFFICIELS .....</b>	<b>75</b>
III.1. Examens organisés par la DECC .....	75
III.1.1. Le Brevet d'Études du Premier Cycle (BEPC).....	75
III.1.2. Le Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) .....	76
III.1.3. Le CAPIEMP.....	76
III.1.4. CAPIET .....	76
III.2. Examens organisés par l'OBC .....	77
III.2.1. Baccalauréat ESG.....	77
III.2.2. Baccalauréat de l'Enseignement Technique.....	77
III.2.3. Probatoire ESG .....	78
III.2.4. Probatoire ESTP.....	78
III.3. Examens organisés par le GCE Board.....	79
III.3.1. GCE Advanced Level Général.....	79
III.3.2. GCE Advanced Level Technical .....	79
III.3.3. GCE Ordinary Level Général .....	79
III.3.4. GCE Ordinary Level Technical.....	79
III.3.5. Baccalauréat Technique.....	80
<b>CHAPITRE III : GOUVERNANCE.....</b>	<b>83</b>
<b>I. ENCADREMENT DISCIPLINAIRE DES ÉLÈVES .....</b>	<b>85</b>
<b>II. ENCADREMENT PSYCHOLOGIQUE DES ÉLÈVES .....</b>	<b>86</b>
<b>III. ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE DES ENSEIGNANTS.....</b>	<b>87</b>
<b>IV. FINANCEMENT DE L'ÉDUCATION .....</b>	<b>88</b>
IV.1. Évolution du budget du MINESEC de 2009 à 2019.....	88
IV.2. Évolution du montant alloué à la construction et à la réhabilitation des salles de classe .....	89
IV.3. Évolution du montant des subventions accordées aux établissements scolaires .....	89
<b>CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....</b>	<b>91</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES.....</b>	<b>95</b>